

STATISTIQUES FISCALES DES SOCIÉTÉS

ANNÉE D'IMPOSITION

2015



STATISTIQUES FISCALES DES SOCIÉTÉS

ANNÉE D'IMPOSITION

2015

Cette publication a été réalisée par le
ministère des Finances et Revenu Québec.

Note : Le générique masculin n'est utilisé que pour alléger le texte.

Statistiques fiscales des sociétés – Année d'imposition 2015

Dépôt légal – Février 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 2292-9177 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2022

AVANT-PROPOS

Ce document présente les statistiques fiscales des sociétés dont l'année d'imposition s'est terminée en 2015.

Il regroupe des données relatives à l'impôt sur le revenu des sociétés, à la cotisation des sociétés au Fonds des services de santé, aux crédits d'impôt accordés aux sociétés, aux prélèvements fiscaux effectués auprès de sociétés provenant de certains secteurs spécifiques, aux cotisations sociales des sociétés et au bilan des sociétés non financières.

Les données fiscales et financières contenues dans le document sont tirées notamment de l'ensemble des déclarations de revenus produites par les sociétés ayant eu des activités au Québec.

Le document est divisé en deux parties. La première présente un sommaire des statistiques fiscales et financières des sociétés. La seconde concerne les tableaux statistiques détaillés portant sur les principales composantes de la déclaration de revenus des sociétés, leur bilan financier et certains crédits d'impôt accordés aux sociétés. L'ensemble des tableaux statistiques de la deuxième partie est disponible en format Excel sur le site Web du ministère des Finances, au http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/statistiques/fr/STAFR_sfs_2015.xlsx.

De plus, des annexes présentent une définition des composantes des tableaux détaillés, des précisions sur la méthodologie de construction de la population des sociétés ainsi que les principales modifications apportées à la fiscalité québécoise des sociétés qui trouvent application en 2015.

Pour toute information sur ce document, communiquer avec la Direction générale de la politique fiscale aux entreprises du ministère des Finances du Québec au 418 691-2227, à l'adresse courriel dqgpe@finances.gouv.qc.ca ou à l'adresse suivante :

Direction générale de la politique fiscale aux entreprises
Ministère des Finances du Québec
390, boulevard Charest Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1K 3H4

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	i
Liste des graphiques	vii
Liste des tableaux	ix
Première partie : Sommaire des statistiques fiscales des sociétés en 2015	1
1. Les principales composantes fiscales des sociétés	5
1.1 Un portrait des sociétés réalisant des affaires au Québec	11
1.1.1 Variation du nombre de sociétés par rapport à 2014	13
1.2 L'impôt sur le revenu des sociétés.....	15
1.2.1 Le revenu brut.....	17
1.2.2 Le bénéfice net selon les états financiers.....	18
1.2.3 Le revenu net aux fins de l'impôt.....	20
1.2.4 Variation du rapprochement entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt par rapport à 2014	22
1.2.5 Les déductions.....	24
1.2.6 Le revenu imposable	26
1.2.7 Variation des déductions et du revenu imposable mondial par rapport à 2014	27
1.2.8 L'impôt sur le revenu des sociétés	34
1.2.9 Variation de l'impôt sur le revenu par rapport à 2014	37
1.2.10 L'impôt moyen sur le revenu au Québec des sociétés.....	39
1.2.11 Le taux moyen d'imposition	41
1.3 Les crédits d'impôt accordés aux sociétés	44
1.3.1 Le nombre de sociétés	44
1.3.2 Le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés.....	47
1.3.3 Le montant moyen des crédits d'impôt accordés aux sociétés.....	52
1.3.4 Variation des crédits d'impôt accordés aux sociétés par rapport à 2014.....	54
1.4 La cotisation des sociétés au Fonds des services de santé.....	57
1.4.1 Le nombre de sociétés	58
1.4.2 Les salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé	61
1.4.3 Le montant de la cotisation au Fonds des services de santé.....	63
1.4.4 La cotisation moyenne des sociétés au Fonds des services de santé	66
1.4.5 Variation de la cotisation des sociétés au Fonds des services de santé par rapport à 2014	68

2. Un portrait statistique des autres prélèvements effectués auprès des sociétés visant certains secteurs spécifiques	71
2.1 La taxe sur le capital des sociétés d'assurance.....	71
2.1.1 Le nombre de sociétés.....	72
2.1.2 Les primes d'assurance payables au Québec.....	72
2.1.3 Le montant de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance	72
2.2 La taxe compensatoire des institutions financières	74
2.3 La taxe sur les services publics	76
2.4 Les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles.....	77
2.4.1 L'impôt minier.....	77
2.4.2 Les recettes forestières.....	80
3. L'évolution historique.....	81
3.1 Le nombre de sociétés	81
3.2 Le revenu imposable, l'impôt à payer et le taux moyen d'imposition.....	83
3.3 Le total des prélèvements fiscaux.....	84
3.4 La taxe compensatoire des institutions financières	87
3.5 La taxe sur les services publics	88
3.6 L'impôt minier	89
3.7 Les recettes forestières	91
4. Les cotisations sociales des sociétés	93
4.1 Le nombre de sociétés	95
4.2 Le montant des cotisations sociales des sociétés	97
5. Le bilan des sociétés non financières	99
5.1 Le portrait de l'actif des sociétés non financières	100
5.1.1 Variation des éléments de l'actif des sociétés non financières par rapport à 2014	103
5.2 Le portrait du passif des sociétés non financières	105
5.3 Le portrait de l'avoir des actionnaires des sociétés non financières.....	110
5.3.1 Variation de l'avoir des actionnaires par rapport à 2014	112
6. Les multinationales ayant des activités commerciales au Québec	115
6.1 Les principales composantes fiscales des multinationales.....	115
6.2 Un portrait des multinationales.....	119

Deuxième partie : Tableaux statistiques.....	121
ANNEXE I : Définitions.....	123
ANNEXE II : Précisions sur la méthodologie de construction de la population.....	129
ANNEXE III : Principales modifications apportées à la fiscalité des sociétés qui trouvent application en 2015	131

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1	Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique – 2015	7
GRAPHIQUE 2	Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon la proportion des affaires faites au Québec – 2015	8
GRAPHIQUE 3	Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2015	10
GRAPHIQUE 4	Proportion des sociétés non imposées et des sociétés sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises – 2015	12
GRAPHIQUE 5	Répartition du revenu brut en fonction du secteur d'activité économique – 2015	17
GRAPHIQUE 6	Répartition du bénéfice net selon les états financiers en fonction du secteur d'activité économique – 2015	19
GRAPHIQUE 7	Répartition du revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2015	21
GRAPHIQUE 8	Déductions selon la catégorie – 2015	24
GRAPHIQUE 9	Répartition des déductions selon le secteur d'activité économique – 2015	25
GRAPHIQUE 10	Revenu imposable mondial selon la taille des entreprises – 2015	26
GRAPHIQUE 11	Proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises – 2015	30
GRAPHIQUE 12	Proportion des affaires faites au Québec selon le secteur d'activité économique – 2015	31
GRAPHIQUE 13	Répartition de la part du revenu imposable mondial et du revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises – 2015	32
GRAPHIQUE 14	Répartition du revenu imposable au Québec selon le secteur d'activité économique – 2015	33
GRAPHIQUE 15	Impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2015	34
GRAPHIQUE 16	Répartition de l'impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2015	35
GRAPHIQUE 17	Impôt sur le revenu au Québec selon le type de revenu imposé – 2015	36
GRAPHIQUE 18	Impôt moyen sur le revenu au Québec selon la taille de l'entreprise – 2015	39
GRAPHIQUE 19	Impôt moyen sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2015	40
GRAPHIQUE 20	Taux moyen d'imposition sur le revenu selon la taille des entreprises – 2015	41
GRAPHIQUE 21	Taux moyen d'imposition sur le revenu selon le secteur d'activité économique – 2015	43
GRAPHIQUE 22	Montant des crédits d'impôt en fonction du nombre de sociétés bénéficiaires – 2015	51
GRAPHIQUE 23	Crédit d'impôt moyen selon la taille des entreprises – 2015	52
GRAPHIQUE 24	Crédit d'impôt moyen selon le secteur d'activité économique – 2015	53
GRAPHIQUE 25	Répartition des salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2015	62

GRAPHIQUE 26	Cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2015	63
GRAPHIQUE 27	Répartition de la cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2015	64
GRAPHIQUE 28	Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2015	66
GRAPHIQUE 29	Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2015	67
GRAPHIQUE 30	Évolution du nombre de sociétés – 1990 à 2015	81
GRAPHIQUE 31	Répartition de l'actif à court terme – 2015	100
GRAPHIQUE 32	Répartition de l'actif à long terme – 2015	101
GRAPHIQUE 33	Répartition de l'actif à long terme selon le secteur d'activité économique – 2015	102
GRAPHIQUE 34	Répartition du passif à court terme – 2015	105
GRAPHIQUE 35	Répartition du passif à long terme – 2015	106
GRAPHIQUE 36	Répartition du total du passif selon le secteur d'activité économique – 2015	107
GRAPHIQUE 37	Répartition de l'avoir des actionnaires – 2015	110
GRAPHIQUE 38	Répartition du total de l'avoir des actionnaires selon le secteur d'activité économique – 2015	111
GRAPHIQUE 39	Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique des multinationales – 2015	117
GRAPHIQUE 40	Répartition du nombre de multinationales et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2015	118
GRAPHIQUE 41	Proportion des multinationales non imposées sur le revenu et des multinationales sans impôts et cotisations selon la taille des entreprises – 2015	120

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des sociétés ainsi que des crédits d'impôt – 2015.....	5
TABLEAU 2	Impôts et cotisations selon la taille des entreprises – 2015.....	6
TABLEAU 3	Nombre de sociétés selon le secteur d'activité économique – 2015.....	11
TABLEAU 4	Nombre de sociétés imposées et non imposées selon la taille des entreprises – 2015.....	13
TABLEAU 5	Nombre de sociétés imposées et non imposées selon le secteur d'activité économique – 2015.....	14
TABLEAU 6	Taux applicables à l'impôt sur le revenu des sociétés – 2015.....	15
TABLEAU 7	Nombre de sociétés et principales composantes du calcul de l'impôt sur le revenu – 2015.....	16
TABLEAU 8	Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon la taille des entreprises – 2015.....	22
TABLEAU 9	Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2015.....	23
TABLEAU 10	Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable selon la taille des entreprises – 2015.....	27
TABLEAU 11	Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable mondial selon le secteur d'activité économique – 2015.....	29
TABLEAU 12	Revenu imposable et impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2015.....	37
TABLEAU 13	Impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2015.....	38
TABLEAU 14	Crédit d'impôt selon que les sociétés sont imposées ou non – 2015.....	44
TABLEAU 15	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2015.....	45
TABLEAU 16	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2015.....	46
TABLEAU 17	Crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2015.....	47
TABLEAU 18	Crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2015.....	48
TABLEAU 19	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et la taille des entreprises – 2015.....	49
TABLEAU 20	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et le secteur d'activité économique – 2015.....	50
TABLEAU 21	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés selon la taille des entreprises – 2015.....	54
TABLEAU 22	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon le secteur d'activité économique – 2015.....	55
TABLEAU 23	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon l'objectif – 2015.....	56
TABLEAU 24	Taux de la cotisation au Fonds des services de santé des employeurs du secteur privé – 2015.....	57

TABLEAU 25	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires versés au Québec et cotisation selon que les sociétés sont imposées ou non – 2015.....	58
TABLEAU 26	Nombre d'entreprises cotisant au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2015.....	59
TABLEAU 27	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2015	60
TABLEAU 28	Cotisation au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises et le taux de cotisation – 2015	65
TABLEAU 29	Nombre d'entreprises cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon la taille des entreprises – 2015.....	68
TABLEAU 30	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon le secteur d'activité économique – 2015	69
TABLEAU 31	Taux de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance – 2015.....	71
TABLEAU 32	Nombre de sociétés payant la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, primes d'assurance et taxe sur le capital selon que les sociétés sont imposées ou non – 2015	72
TABLEAU 33	Taxe sur le capital des sociétés d'assurance au Québec – 2015.....	73
TABLEAU 34	Taxe sur le capital des sociétés d'assurance selon la taille des entreprises – 2015.....	73
TABLEAU 35	Paramètres de la taxe compensatoire des institutions financières – 2015.....	74
TABLEAU 36	Taxe compensatoire des institutions financières selon la taille des entreprises – 2015.....	74
TABLEAU 37	Taxe compensatoire des institutions financières selon le type d'institutions financières – 2015	75
TABLEAU 38	Taux de la taxe sur les services publics.....	76
TABLEAU 39	Taxe sur les services publics selon le type de réseau – 2015.....	76
TABLEAU 40	Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2015.....	78
TABLEAU 41	Statistiques fiscales détaillées des sociétés minières – 2015.....	79
TABLEAU 42	Recettes forestières provenant des sociétés – 2015	80
TABLEAU 43	Nombre de sociétés – 1990 à 2015	82
TABLEAU 44	Revenu imposable au Québec, impôt à payer au Québec et taux moyen d'imposition – 1990 à 2015.....	83
TABLEAU 45	Impôt à payer au Québec, taxe sur le capital et cotisation au Fonds des services de santé – 1990 à 2015.....	85
TABLEAU 46	Taxe compensatoire des institutions financières – 2000 à 2015	87
TABLEAU 47	Taxe sur les services publics – 2000 à 2015	88
TABLEAU 48	Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2000 à 2015.....	89
TABLEAU 49	Détail des allocations à l'impôt minier – 2000 à 2015.....	90
TABLEAU 50	Recettes forestières provenant des sociétés – 2000 à 2015	91
TABLEAU 51	Taux statutaire de certaines cotisations sociales des sociétés au Québec et plafonds d'admissibilité par régime – 2015.....	94
TABLEAU 52	Nombre de sociétés payant des cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2015.....	95
TABLEAU 53	Nombre de sociétés payant des cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2015	96

TABLEAU 54	Cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2015.....	97
TABLEAU 55	Cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2015	98
TABLEAU 56	Sommaire des statistiques sur le bilan des sociétés non financières – 2015	99
TABLEAU 57	Éléments de l'actif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2015.....	103
TABLEAU 58	Éléments de l'actif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2015	104
TABLEAU 59	Éléments du passif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2015.....	108
TABLEAU 60	Éléments du passif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2015	109
TABLEAU 61	Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2015.....	112
TABLEAU 62	Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2015	113
TABLEAU 63	Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des multinationales ainsi que des crédits d'impôt – 2015.....	115
TABLEAU 64	Impôts et cotisations selon la taille des multinationales – 2015	116
TABLEAU 65	Nombre de multinationales selon le secteur d'activité économique – 2015	119

PREMIÈRE PARTIE : SOMMAIRE DES STATISTIQUES FISCALES DES SOCIÉTÉS EN 2015

Cette première partie présente une vue d'ensemble du régime fiscal québécois applicable aux sociétés dont l'année d'imposition s'est terminée en 2015. Elle comprend six sections.

- La première section dresse un portrait des sociétés faisant des affaires au Québec et présente les résultats consolidés des principaux prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés ainsi que des crédits d'impôt qui leur sont accordés.
- La deuxième section fait un portrait statistique des autres prélèvements, par exemple la taxe compensatoire des institutions financières et l'impôt minier, effectués auprès des sociétés exerçant leurs activités dans certains secteurs spécifiques.
- La troisième section présente l'évolution historique de plusieurs statistiques fiscales, notamment du nombre de sociétés, de leur revenu imposable au Québec, de leur taux moyen d'imposition et des principaux prélèvements fiscaux auxquels elles sont assujetties.
- La quatrième section décrit certaines cotisations sociales que les sociétés doivent payer sur la masse salariale de leurs employés, notamment la cotisation au Régime de rentes du Québec.
- La cinquième section contient le bilan des sociétés non financières.
- La dernière section présente les résultats des principales composantes fiscales des multinationales ayant des activités commerciales au Québec et dresse un portrait de ces multinationales.

La fiscalité des entreprises au Québec

Concepts de base

Le Code civil du Québec précise ce que signifie l'expression « exploiter une entreprise ». Le troisième alinéa de l'article 1525 du Code civil se lit comme suit : « Constitue l'exploitation d'une entreprise l'exercice, par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation, ou dans la prestation de services. »

Au Québec, les principales formes juridiques de l'entreprise peuvent être regroupées ainsi :

- l'entreprise individuelle est une entreprise exploitée par un seul propriétaire. Cette forme juridique d'entreprise ne peut être utilisée lorsque deux personnes ou plus désirent exploiter une entreprise ensemble. Elles doivent alors utiliser, par exemple, une société par actions ou une société de personnes;
- la société par actions est une entité juridique distincte de son ou de ses actionnaires, créée pour exploiter une entreprise. Elle peut être constituée notamment en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec ou par la Loi canadienne sur les sociétés par actions;
- la société de personnes peut être une société en commandite, une société en nom collectif ou une société en participation. Globalement, elle résulte d'une entente conclue entre associés dans le but d'exploiter une entreprise et d'en tirer un bénéfice.

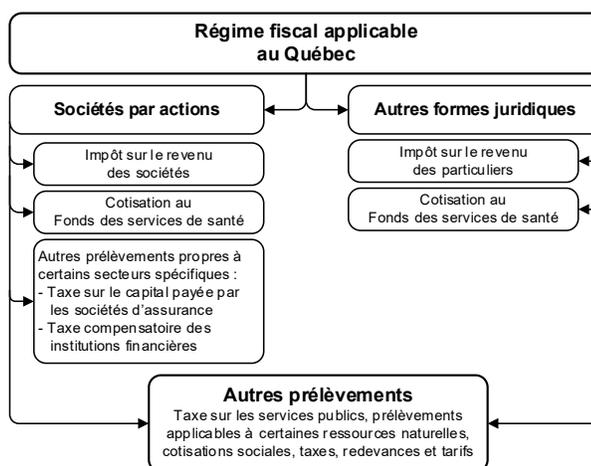
Régime fiscal applicable aux différentes formes juridiques

Le régime fiscal applicable aux sociétés par actions est composé principalement de l'impôt sur le revenu des sociétés et de la cotisation au Fonds des services de santé. De plus, ces sociétés peuvent être assujetties à divers prélèvements propres à certains secteurs spécifiques tels que la taxe sur le capital des sociétés d'assurance et la taxe compensatoire des institutions financières.

Pour l'entreprise individuelle, le régime fiscal fait intervenir l'impôt sur le revenu des particuliers et la cotisation au Fonds des services de santé¹.

Pour l'ensemble des formes juridiques, d'autres prélèvements peuvent s'ajouter à ceux mentionnés précédemment. Ces prélèvements peuvent prendre notamment la forme de taxe sur les services publics, de prélèvements liés à l'exploitation de ressources naturelles (ex. : l'impôt minier), de cotisations sociales (ex. : cotisations au Régime québécois d'assurance parentale), de taxes à la consommation, de taxes municipales ou de tarifs gouvernementaux.

La fiscalité des entreprises au Québec



¹ La société de personnes doit payer une cotisation au Fonds des services de santé, mais ses revenus sont généralement ajoutés aux revenus de ses membres, lesquels sont assujettis à l'impôt des particuliers.

Précisions à l'égard de l'édition 2015 des statistiques fiscales des sociétés

Dans ce document, les termes « société » et « entreprise » sont utilisés pour désigner les sociétés poursuivant une activité commerciale, appelées communément « compagnies », et pour désigner les sociétés d'État à vocation commerciale. Les statistiques fiscales qui y sont présentées concernent :

- les sociétés poursuivant une activité commerciale, à l'exception des sociétés de personnes;
- certains organismes sans but lucratif ou organismes municipaux constitués en sociétés.

Dans ce document, le nombre de déclarations de revenus est considéré comme équivalant au nombre de sociétés. Les deux termes y sont utilisés indistinctement.

- Dans les faits, le nombre de déclarations de revenus est légèrement supérieur au nombre de sociétés étant donné que, dans certains cas, une société doit produire plus d'une déclaration, par exemple lorsqu'il y a fusion ou acquisition dans une même année financière.

Période sur laquelle porte l'édition 2015 des statistiques fiscales des sociétés

Dans ce document, l'année 2015 fait référence à l'année d'imposition 2015. En vertu de la Loi sur les impôts, les entreprises peuvent terminer leur exercice financier au moment de leur choix durant une année civile donnée (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Ainsi, ce document présente les statistiques fiscales des entreprises qui ont terminé leur exercice financier dans l'année civile 2015, et ce, peu importe la date du début de cet exercice financier. Plusieurs entreprises présentent, par conséquent, des exercices financiers qui chevauchent les années civiles 2014 et 2015.

Toutefois, les données sur la cotisation au Fonds des services de santé font exception. Ces données présentent les cotisations payées sur les salaires versés pour l'année civile 2015 par les sociétés ayant terminé leur exercice financier en 2015.

Sociétés imposées et non imposées

Dans ce document, certains portraits statistiques font la distinction entre les sociétés imposées et les sociétés non imposées.

- Une société est considérée comme imposée, dans la présente publication, lorsque l'impôt sur le revenu qu'elle doit payer au Québec, avant l'application des crédits d'impôt, est supérieur à zéro.
- Une société est considérée comme non imposée lorsque l'impôt qu'elle doit payer au Québec est nul puisqu'elle répond à un des critères suivants : elle est exonérée d'impôt sur le revenu, son revenu imposable est nul, ou les déductions du revenu imposable ou les déductions d'impôt lui permettent de ramener son impôt à payer à zéro.

Région administrative

Dans ce document, une région administrative représente la région où se situe l'adresse postale par laquelle Revenu Québec communique avec la société, soit l'adresse du siège social ou du principal lieu d'affaires.

- Les adresses postales au Canada, mais à l'extérieur du Québec, ainsi que celles à l'extérieur du Canada constituent la catégorie « Hors du Québec ».

Totaux présentés dans les tableaux et les graphiques

En raison de l'arrondissement des nombres, les totaux présentés dans les tableaux et graphiques du document peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments qu'ils contiennent.

Confidentialité des données

Afin que le caractère confidentiel des déclarations de revenus soit respecté, les statistiques qui se rapportent à moins de dix sociétés ne sont pas divulguées.

1. LES PRINCIPALES COMPOSANTES FISCALES DES SOCIÉTÉS

Les deux principaux prélèvements fiscaux² effectués auprès des sociétés, soit l'impôt sur le revenu et la cotisation au Fonds des services de santé (FSS) (ci-après « impôts et cotisations »), sont présentés dans cette première section de la publication.

En 2015, les impôts et cotisations perçus auprès des sociétés par le gouvernement du Québec s'élevaient à 10,0 milliards de dollars, soit :

- 5,5 milliards de dollars qui étaient attribuables à l'impôt sur le revenu des sociétés (54,8 % des revenus des impôts et cotisations);
- 4,5 milliards de dollars qui provenaient de la cotisation au FSS (45,2 % des revenus).

Le régime fiscal québécois des sociétés prévoit certains crédits d'impôt qui réduisent ces recettes. En 2015, les crédits d'impôt ont réduit les prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés de 1,7 milliard de dollars. Ainsi, les impôts et cotisations nets des crédits d'impôt totalisaient 8,3 milliards de dollars.

TABLEAU 1

Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des sociétés ainsi que des crédits d'impôt – 2015

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2015	Part (%)
Nombre total de sociétés (en unités)	482 493	
Assiettes fiscales		
– Revenu imposable au Québec ⁽¹⁾	51 079	
– Salaires assujettis au Fonds des services de santé	120 813	
Impôts et cotisations		
– Impôt sur le revenu au Québec	5 480	54,8
– Cotisation des employeurs au Fonds des services de santé	4 529	45,2
TOTAL DES IMPÔTS ET COTISATIONS	10 009	100,0
Crédits d'impôt	1 714	
IMPÔTS ET COTISATIONS NETS DES CRÉDITS D'IMPÔT	8 294	

(1) Le revenu imposable au Québec est obtenu par l'application de la proportion des affaires faites au Québec au revenu imposable mondial.

² Les prélèvements fiscaux présentés dans ce document ne constituent pas une liste exhaustive des composantes du régime fiscal des sociétés. Les prélèvements propres à certains secteurs spécifiques, soit la taxe sur le capital des sociétés d'assurance (à l'exception de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance vie), la taxe compensatoire des institutions financières, la taxe sur les services publics et les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles, sont présentés brièvement dans la section 2 de la première partie de ce document.

□ Répartition des prélèvements fiscaux selon la taille des entreprises

En 2015, Revenu Québec a traité 482 493 déclarations de revenus des sociétés. De ces déclarations :

- 466 195 ont été produites par les petites entreprises (96,6 %);
- 10 727 ont été transmises par les moyennes entreprises (2,2 %);
- 5 571 ont été soumises par les grandes entreprises (1,2 %)³.

Bien qu'elles aient représenté 1,2 % des sociétés au Québec en 2015, les grandes entreprises ont versé 5,4 milliards de dollars en impôts et cotisations, soit 53,6 % du total de ces revenus fiscaux. Elles ont payé :

- 2,9 milliards de dollars en impôt sur le revenu des sociétés;
- 2,4 milliards de dollars en cotisation au FSS.

Bénéficiant de taux de taxation préférentiels, notamment de la déduction pour petite entreprise et d'un taux réduit de cotisation au FSS, les PME ont versé 4,6 milliards de dollars en impôts et cotisations au gouvernement du Québec, soit :

- 3,0 milliards de dollars dans le cas des petites entreprises;
- 1,6 milliard de dollars dans le cas des moyennes entreprises.

TABLEAU 2

Impôts et cotisations selon la taille des entreprises – 2015

(en millions de dollars)

Impôts et cotisations	PME			Ensemble des entreprises
	Petites	Moyennes	Grandes	
Impôt sur le revenu des sociétés	1 756	794	2 931	5 480
Cotisation au Fonds des services de santé	1 286	808	2 434	4 529
TOTAL	3 042	1 602	5 365	10 009

³ Une société est considérée comme petite si son chiffre d'affaires est de moins de 10 M\$ et son actif de moins de 15 M\$, est considérée comme moyenne si son chiffre d'affaires ou son actif est égal ou supérieur à ces seuils, mais qu'aucun des deux n'atteint 50 M\$, et est considérée comme grande si son chiffre d'affaires ou son actif est de 50 M\$ ou plus.

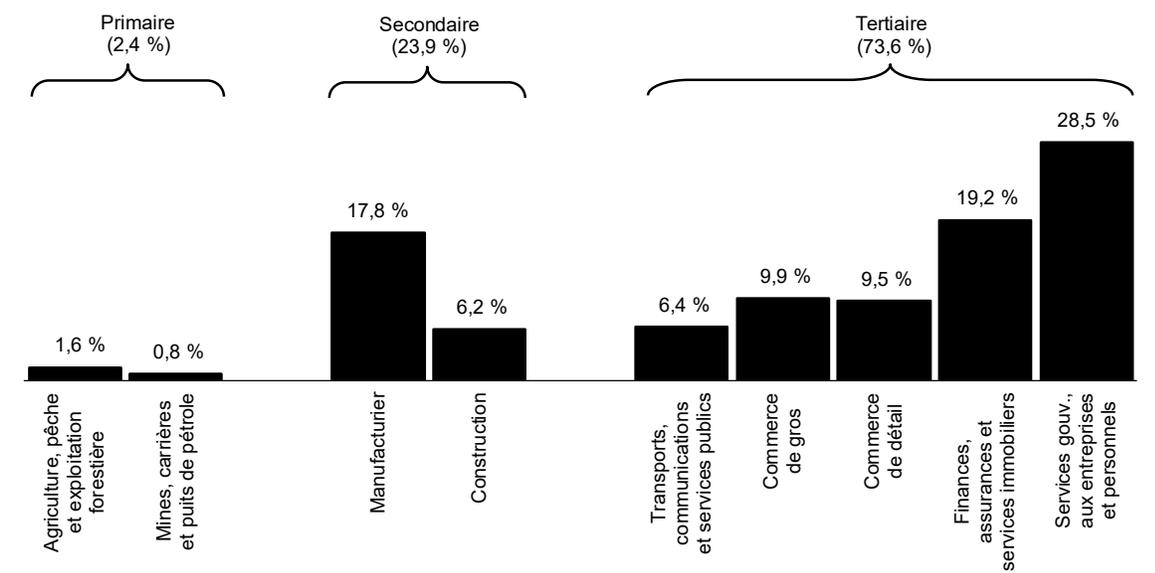
❑ Répartition des prélèvements fiscaux selon le secteur d'activité économique

En 2015, les entreprises du secteur tertiaire ont assumé 73,6 % du total des impôts et cotisations au Québec. La part des entreprises des secteurs primaire et secondaire était respectivement de 2,4 % et de 23,9 %⁴.

— Les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels ont assumé une proportion des impôts et cotisations de 28,5 %.

GRAPHIQUE 1

Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique – 2015



⁴ La classification des industries est basée sur la Classification des activités économiques du Québec.

❑ Répartition des prélèvements fiscaux selon la proportion des affaires faites au Québec

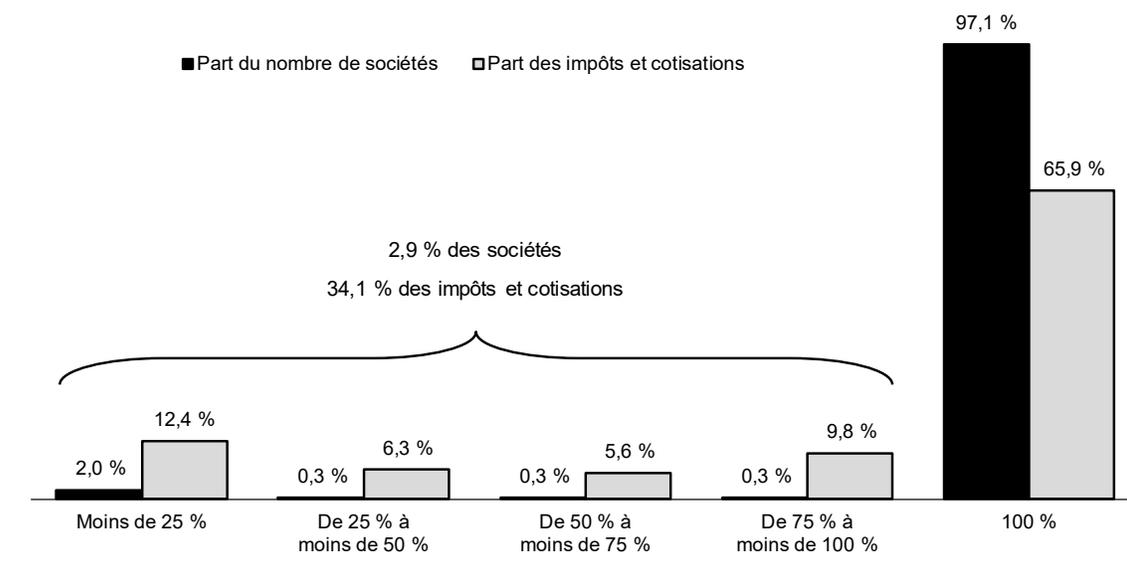
En 2015, 65,9 % des impôts et cotisations (6,6 milliards de dollars) provenaient des sociétés ayant réalisé 100 % de leurs affaires au Québec, parce qu'elles n'avaient pas d'établissements situés ailleurs qu'au Québec. Ces sociétés peuvent comprendre des filiales québécoises de sociétés canadiennes ou étrangères. Elles représentaient 97,1 % des sociétés déclarant des revenus au Québec, soit 468 741 sociétés.

Par ailleurs, 2,9 % des sociétés (13 752 sociétés) avaient un ou des établissements à l'extérieur du Québec. Elles ont assumé 34,1 % des impôts et cotisations des sociétés versés au gouvernement du Québec, soit 3,4 milliards de dollars.

De plus, 2,0 % des sociétés réalisaient moins de 25 % de leurs affaires au Québec (9 693 sociétés). Elles ont versé 12,4 % des impôts et cotisations totaux des sociétés (1,2 milliard de dollars).

GRAPHIQUE 2

Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon la proportion des affaires faites au Québec – 2015



Proportion des affaires faites au Québec

Règle générale

Une société qui, pendant une année d'imposition, a un établissement au Québec et un établissement à l'extérieur du Québec doit calculer la proportion des affaires qu'elle réalise au Québec afin d'établir les montants qu'elle doit verser au gouvernement du Québec à l'égard de l'impôt sur le revenu.

De façon générale, pour les sociétés qui ne sont pas soumises à des règles particulières, la proportion des affaires faites au Québec par rapport à l'ensemble des affaires faites au Québec et ailleurs est la valeur moyenne des deux proportions suivantes :

$$\frac{\text{Revenu brut d'un établissement au Québec pour l'année}}{\text{Revenu brut total pour l'année}}$$

et

$$\frac{\text{Salaires versés aux employés d'un établissement au Québec}}{\text{Salaires totaux versés par la société}}$$

Si la société n'a pas versé de salaire au cours de l'année, la proportion des affaires faites au Québec par rapport à l'ensemble des affaires faites au Québec et ailleurs est égale à la première proportion.

Si elle n'a pas réalisé de revenu brut pour l'année, la proportion des affaires faites au Québec par rapport à l'ensemble des affaires faites au Québec et ailleurs est égale à la deuxième proportion.

Règles particulières

Des règles particulières sont prévues pour les sociétés suivantes :

- les sociétés d'assurance;
- les banques;
- les sociétés de fiducie ou de prêts;
- les sociétés de chemin de fer;
- les sociétés de transport aérien;
- les sociétés d'entreposage de grains;
- les sociétés de transport par autobus et par camion;
- les sociétés exploitant un pipeline;
- les sociétés de navigation;
- les sociétés à entreprise diversifiée;
- les sociétés étrangères.

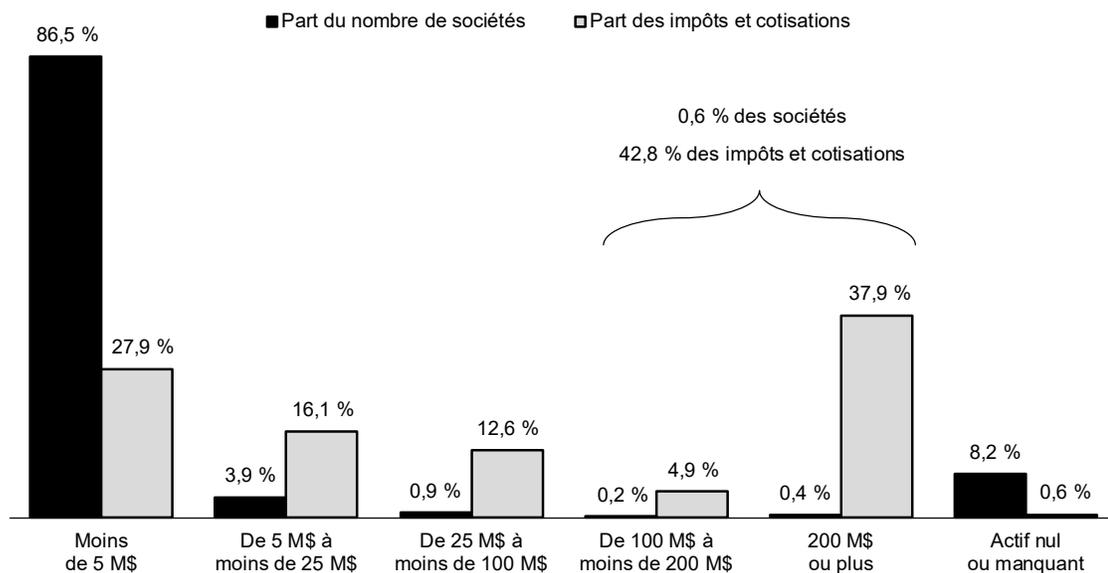
□ Répartition des prélèvements fiscaux selon l'actif mondial total

En 2015, 86,5 % des sociétés qui ont produit une déclaration de revenus au Québec présentaient un actif mondial de moins de 5 millions de dollars. Ces sociétés ont payé 27,9 % des impôts et cotisations totaux.

Bien qu'elles représentent 0,6 % des sociétés, celles ayant 100 millions de dollars ou plus d'actif mondial ont payé 42,8 % des impôts et cotisations totaux.

GRAPHIQUE 3

Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2015



1.1 Un portrait des sociétés réalisant des affaires au Québec

L'édition 2015 des statistiques fiscales porte sur l'ensemble des sociétés qui ont produit une déclaration de revenus au Québec pour l'année d'imposition 2015.

Une société qui a un établissement au Québec à un moment quelconque d'une année d'imposition doit payer un impôt au Québec sur son revenu imposable pour cette année d'imposition et est soumise aux autres prélèvements fiscaux applicables.

Dans le cas où elle possède également un établissement à l'extérieur du Québec, un mécanisme de répartition de l'impôt de la société entre les territoires est prévu, de façon à éviter une double imposition des revenus.

□ Répartition du nombre de sociétés selon le secteur d'activité économique

En 2015, 482 493 sociétés réalisaient des affaires au Québec.

De ce total, 389 433 sociétés provenaient du secteur tertiaire, soit 80,7 % de l'ensemble des sociétés. Les entreprises du secteur primaire et du secteur secondaire représentaient respectivement 4,0 % et 15,3 % du nombre total de sociétés.

À elles seules, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels étaient au nombre de 187 773, ce qui représentait des proportions de 48,2 % du nombre de sociétés du secteur tertiaire et de 38,9 % de l'ensemble des sociétés. Le secteur des finances, des assurances et des services immobiliers arrivait deuxième, avec 110 116 entreprises, soit 22,8 % du nombre total de sociétés.

TABLEAU 3

Nombre de sociétés selon le secteur d'activité économique – 2015

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés (unités)	Part (%)
Secteur primaire		
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	17 928	3,7
– Mines, carrières et puits de pétrole	1 175	0,2
Sous-total	19 103	4,0
Secteur secondaire		
– Manufacturier	22 040	4,6
– Construction	51 917	10,8
Sous-total	73 957	15,3
Secteur tertiaire		
– Transports, communications et services publics	24 465	5,1
– Commerce de gros	22 484	4,7
– Commerce de détail	44 595	9,2
– Finances, assurances et services immobiliers	110 116	22,8
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	187 773	38,9
Sous-total	389 433	80,7
TOTAL	482 493	100,0

□ Proportion des sociétés non imposées et des sociétés sans prélèvements fiscaux selon la taille des entreprises

Parmi les sociétés qui ont produit une déclaration de revenus en 2015, 286 139 étaient non imposées sur le revenu, soit 59,3 %.

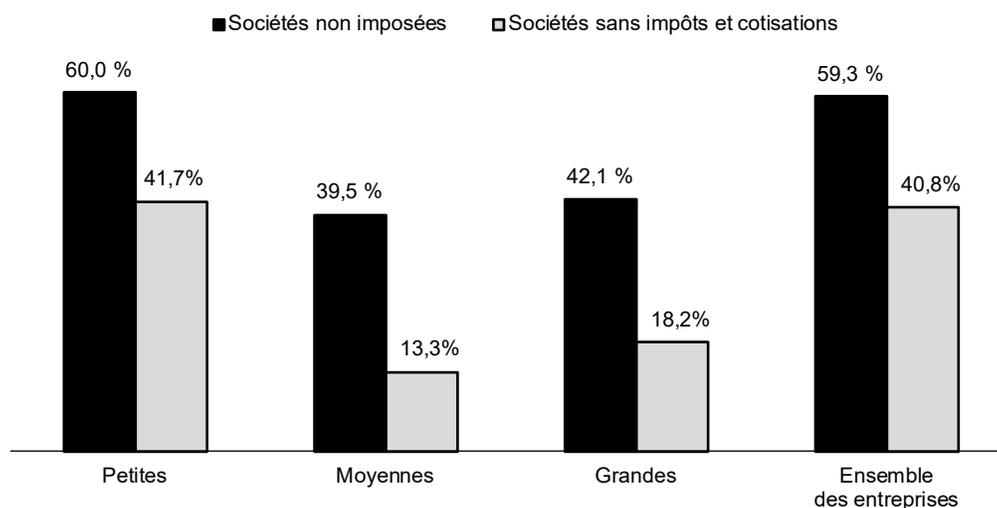
- Plus de la moitié (60,0 %) des petites entreprises étaient non imposées. Cette proportion était de 39,5 % chez les moyennes entreprises et de 42,1 % chez les grandes entreprises.

De plus, en 2015, 196 824 sociétés n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer, ce qui représentait 40,8 % de l'ensemble des entreprises ayant produit une déclaration de revenus.

- Un peu moins de la moitié (41,7 %) des petites entreprises n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer. Cette proportion était de 13,3 % chez les moyennes entreprises et de 18,2 % chez les grandes entreprises.

GRAPHIQUE 4

Proportion des sociétés non imposées et des sociétés sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises – 2015



1.1.1 Variation du nombre de sociétés par rapport à 2014

□ Répartition selon la taille des entreprises

En 2015, le nombre de petites sociétés, comme le nombre total de sociétés, a augmenté de 2,5 % par rapport à 2014. Le nombre de moyennes et de grandes entreprises a augmenté respectivement de 5,4 % et de 5,1 %.

Le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a augmenté respectivement de 4,3 % et de 1,5 %.

Une augmentation de 4,5 % du nombre de sociétés imposées est constatée pour les grandes entreprises en 2015 par rapport à 2014, et des augmentations respectives de 4,3 % et de 4,2 % sont observées chez les petites et les moyennes entreprises imposées.

Une augmentation du nombre de sociétés non imposées est également constatée parmi les petites entreprises (1,4 %), les moyennes (7,1 %) et les grandes (5,8 %).

TABLEAU 4

Nombre de sociétés imposées et non imposées selon la taille des entreprises – 2015

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des sociétés	
	Nombre (unités)	Var. p/r à 2014 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2014 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2014 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2014 (%)
Imposées	186 641	4,3	6 485	4,2	3 228	4,5	196 354	4,3
Non imposées	279 554	1,4	4 242	7,1	2 343	5,8	286 139	1,5
TOTAL	466 195	2,5	10 727	5,4	5 571	5,1	482 493	2,6

□ Répartition selon le secteur d'activité économique

Par rapport à 2014, le nombre de sociétés a augmenté de 2,9 % en 2015 dans le secteur primaire, de 2,0 % dans le secteur secondaire et de 2,7 % dans le secteur tertiaire.

Dans le secteur primaire, le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a respectivement augmenté de 1,5 % et de 4,0 %.

Dans le secteur secondaire, le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a respectivement augmenté de 3,6 % et de 0,8 %.

Finalement, dans le secteur tertiaire, le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a respectivement augmenté de 4,6 % et de 1,5 %.

TABLEAU 5

Nombre de sociétés imposées et non imposées selon le secteur d'activité économique – 2015

Secteur d'activité économique	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensembles des sociétés	
	Nombre (unités)	Var. p/r à 2014 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2014 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2014 (%)
Secteur primaire						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	7 810	1,2	10 118	4,8	17 928	3,2
– Mines, carrières et puits de pétrole	313	7,9	862	–4,1	1 175	–1,2
Sous-total	8 123	1,5	10 980	4,0	19 103	2,9
Secteur secondaire						
– Manufacturier	8 823	4,3	13 217	0,3	22 040	1,8
– Construction	22 171	3,4	29 746	1,1	51 917	2,1
Sous-total	30 994	3,6	42 963	0,8	73 957	2,0
Secteur tertiaire						
– Transports, communications et services publics	11 838	5,5	12 627	–1,7	24 465	1,7
– Commerce de gros	9 475	–0,9	13 009	–2,4	22 484	–1,8
– Commerce de détail	19 226	1,9	25 369	–0,6	44 595	0,5
– Finances, assurances et services immobiliers	39 691	4,4	70 425	3,8	110 116	4,0
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	77 007	6,0	110 766	1,4	187 773	3,3
Sous-total	157 237	4,6	232 196	1,5	389 433	2,7
TOTAL	196 354	4,3	286 139	1,5	482 493	2,6

1.2 L'impôt sur le revenu des sociétés

En 2015, le taux général d'imposition sur le revenu des sociétés était de 11,9 % au Québec.

Les sociétés privées sous contrôle canadien dont le capital versé de l'année précédente est inférieur à 10 millions de dollars pouvaient bénéficier pleinement de la déduction pour petite entreprise, soit une réduction du taux d'imposition de 3,9 points de pourcentage sur la première tranche de 500 000 \$ de leurs revenus actifs annuels imposables (le plafond des affaires).

En raison de cette déduction, le taux d'imposition passait de 11,9 % à 8,0 % sur cette première tranche de revenu.

— Entre 10 millions de dollars et 15 millions de dollars, le plafond des affaires diminue linéairement de 500 000 \$ à 0 \$.

De plus, à compter du 1^{er} avril 2015, les PME du secteur manufacturier ont bénéficié d'une réduction supplémentaire du taux réduit d'imposition sur le revenu, qui est passé de 6,0 % à 4,0 %.

Toutefois, les PME ne peuvent pas bénéficier d'un taux réduit à l'égard de leur revenu passif provenant de placements qu'elles détiennent.

TABLEAU 6

Taux applicables à l'impôt sur le revenu des sociétés – 2015

	Taux général	Taux réduit pour les PME du secteur manufacturier ⁽¹⁾	Taux réduit pour les PME des autres secteurs
Revenu actif	11,9 %	4,0 %	8,0 %
Revenu passif	11,9 %	s. o.	s. o.

Note : Il existe deux formes de revenu : le revenu actif (provenant des activités de l'entreprise telles que la vente de biens) et le revenu passif (provenant de placements détenus par les sociétés). Depuis le jour suivant le discours sur le budget 2007-2008, le taux général d'imposition du régime fiscal québécois applicable à ces deux formes de revenu est identique.

(1) Taux en vigueur à compter du 1^{er} avril 2015.

s. o. : Sans objet.

TABLEAU 7

Nombre de sociétés et principales composantes du calcul de l'impôt sur le revenu – 2015
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	2015	Var. p/r à 2014 (%)	2015	Var. p/r à 2014 (%)	2015	Var. p/r à 2014 (%)
Nombre de sociétés (en unités)	196 354	4,3	286 139	1,5	482 493	2,6
Principales composantes						
Revenu brut	1 264 124	—	629 412	0,1	1 893 537	—
Bénéfice net selon les états financiers						
– Bénéfice net positif	1 761 928	–1,6	119 247	11,3	296 175	3,2
– Bénéfice net négatif ou nul	–10 492	234,0	–50 014	16,0	–60 506	30,8
Sous-total	166 436	–5,8	69 233	8,2	235 669	–2,1
Rapprochement entre le bénéfice net et le revenu net aux fins de l'impôt						
– Éléments à ajouter	592 456	23,6	148 105	–20,5	740 561	11,2
– Éléments à retrancher	581 234	19,7	186 445	–2,3	767 678	13,5
Sous-total	11 223	–283,9	–38 339	758,9	–27 117	156,7
Revenu net aux fins de l'impôt						
– Revenu net positif	177 659	4,2	60 319	–26,9	237 978	–6,0
– Revenu net négatif ou nul	—	—	–29 426	28,3	–29 426	28,3
Sous-total	177 659	4,2	30 893	–48,1	208 552	–9,4
Déductions	62 830	15,8	65 308	–23,6	128 137	–8,3
Revenu imposable mondial	113 422	–1,1	3 531	36,4	116 953	–0,3
Impôt total sur le revenu	12 906	–1,5	419	36,3	13 325	–0,7
Proportion des affaires faites au Québec (en %)	44,6	1,8	49,4	–4,4	46,0	—
Impôt sur le revenu au Québec	5 480	10,1	—	—	5 480	10,1

— : Valeur nulle.

1.2.1 Le revenu brut

Le revenu brut d'une société est l'ensemble des montants correspondant aux sommes reçues et à recevoir au cours de son exercice financier autrement qu'à titre de capital.

- Il est établi selon les principes comptables généralement reconnus ou les normes internationales d'information financière, selon le cas.
- Il correspond à la somme des revenus provenant des ventes de biens et services, des revenus de placements et des revenus de sources secondaires.

En 2015, le revenu brut de l'ensemble des sociétés s'élevait à 1 893,5 milliards de dollars.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Le revenu brut obtenu par les petites entreprises atteint une proportion de 11,3 % du revenu brut total (214,3 milliards de dollars).

Pour leur part, les entreprises de taille moyenne ont réalisé 8,6 % du revenu brut de l'ensemble des sociétés (163,5 milliards de dollars).

Les grandes entreprises ont déclaré 80,0 % du revenu brut total (1 515,7 milliards de dollars).

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

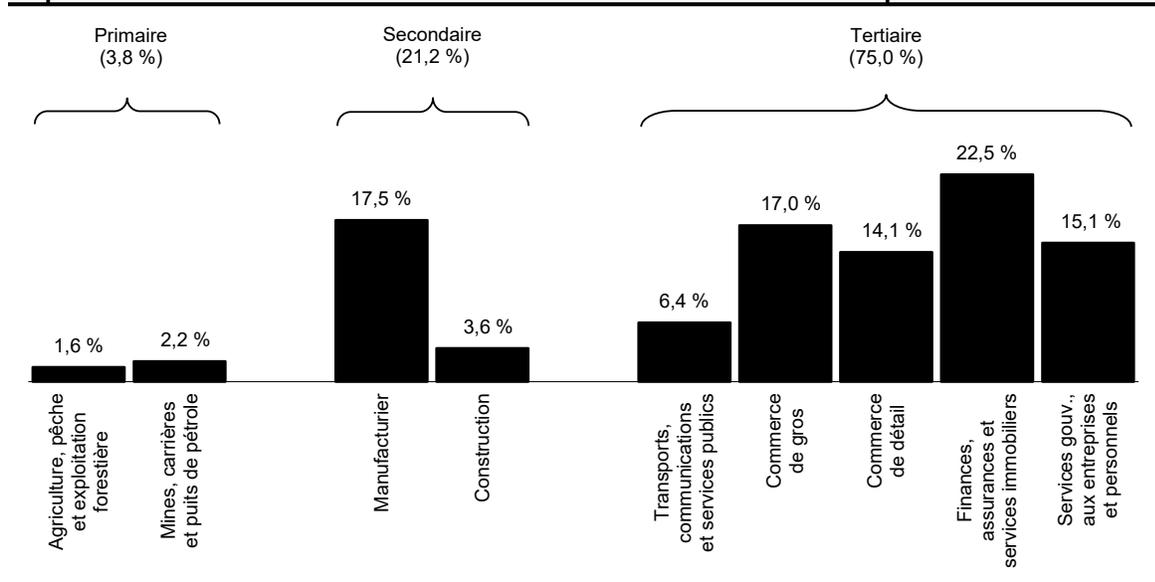
En 2015, 3,8 % du revenu brut provenait des entreprises du secteur primaire.

Les entreprises du secteur secondaire ont réalisé, quant à elles, 21,2 % du revenu brut total.

Les entreprises du secteur tertiaire ont déclaré 75,0 % du revenu brut total.

GRAPHIQUE 5

Répartition du revenu brut en fonction du secteur d'activité économique – 2015



1.2.2 Le bénéfice net selon les états financiers

Le bénéfice net selon les états financiers mesure les profits réalisés par les sociétés au cours de l'exercice financier se terminant dans l'année civile 2015 selon les normes comptables en vigueur. Il représente, entre autres, la différence entre les produits et les charges des sociétés. À cet égard, il tient compte des revenus tirés de la vente de biens et services et des coûts engagés pour réaliser ces ventes, notamment les dépenses liées aux salaires et aux achats d'intrants. Il incorpore également d'autres revenus tels que les gains en capital et les dividendes reçus, et d'autres charges telles que les impôts fonciers et les intérêts sur emprunt.

En 2015, le bénéfice net selon les états financiers de l'ensemble des sociétés s'élevait à 235,7 milliards de dollars.

Au cours d'un exercice donné, les sociétés peuvent réaliser des profits ou accuser des pertes. En 2015, 259 393 sociétés⁵ ont réalisé des profits, déclarant un bénéfice net positif de 296,2 milliards de dollars. Les 150 349 sociétés⁶ présentant un bénéfice net négatif ou nul enregistraient des pertes totalisant 60,5 milliards de dollars.

□ Répartition selon la taille des entreprises

Le bénéfice net selon les états financiers réalisé par les petites entreprises atteint une proportion de 10,5 % du bénéfice net total (24,8 milliards de dollars), alors qu'elles ont produit 96,6 % des déclarations de revenus des entreprises.

Inversement, les grandes entreprises ont déclaré 84,4 % (199,0 milliards de dollars) du bénéfice net total, alors qu'elles ont soumis 1,2 % des déclarations de revenus.

Pour leur part, les entreprises de taille moyenne, qui ont transmis 2,2 % des déclarations de revenus, ont réalisé 5,0 % (11,9 milliards de dollars) du bénéfice net de l'ensemble des sociétés.

⁵ Voir le tableau 68 (deuxième partie du document).

⁶ *Idem.*

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

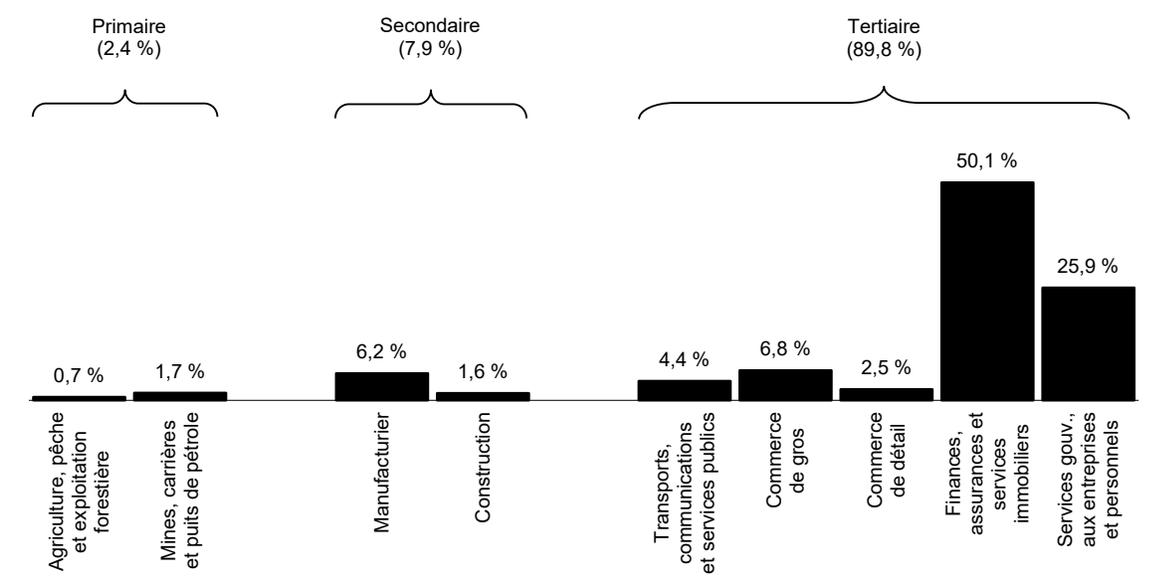
En 2015, 89,8 % du bénéfice net total selon les états financiers provenait des entreprises du secteur tertiaire. En comparaison, ces dernières ont produit 80,7 % des déclarations de revenus.

Les entreprises du secteur primaire ont déclaré 2,4 % du bénéfice net global alors qu'elles ont produit 4,0 % des déclarations de revenus.

Les entreprises du secteur secondaire ont réalisé, quant à elles, 7,9 % du bénéfice net total et ont transmis 15,3 % des déclarations de revenus.

GRAPHIQUE 6

Répartition du bénéfice net selon les états financiers en fonction du secteur d'activité économique – 2015



Rapprochement entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt

Le bénéfice net selon les états financiers ne correspond pas nécessairement au revenu net aux fins de l'impôt sur le revenu. Cette différence s'explique par le fait que la Loi sur les impôts prévoit notamment des règles différentes au chapitre du calcul de l'amortissement, des provisions et des réserves.

Illustration des principales différences entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt

	Bénéfice net selon les états financiers	Revenu net aux fins de l'impôt
Dépenses de recherche et de développement	Dépenses courantes	Dépenses courantes avec exception
Amortissement	Selon la durée de vie utile du bien	Selon les taux prévus par la législation
Frais de repas et de représentation	Pleinement déductibles	Partiellement déductibles
Provisions et réserves	Dépenses courantes	Partiellement déductibles

1.2.3 Le revenu net aux fins de l'impôt

Le revenu net aux fins de l'impôt est obtenu après que certains ajustements au bénéfice net selon les états financiers ont été apportés. En 2015, le revenu net aux fins de l'impôt était inférieur de 27,1 milliards de dollars au bénéfice net selon les états financiers.

Ainsi, le revenu net aux fins de l'impôt de l'ensemble des sociétés s'élevait à 208,6 milliards de dollars. Cette situation résulte du fait que 262 278 sociétés⁷ ont déclaré un revenu net positif qui totalisait 238,0 milliards de dollars, alors que 144 770 sociétés⁸ ont enregistré un revenu net nul ou négatif totalisant 29,4 milliards de dollars.

Par ailleurs, les sociétés imposées et non imposées sur le revenu ont déclaré respectivement un revenu net aux fins de l'impôt de 177,6 milliards de dollars et de 30,9 milliards de dollars.

□ Répartition selon la taille des entreprises

Le revenu net aux fins de l'impôt déclaré par les petites entreprises a atteint une proportion de 12,3 % du revenu net total, soit 25,6 milliards de dollars, même si elles représentaient 96,6 % du nombre total de sociétés.

À titre de comparaison, les grandes entreprises ont réalisé 81,9 % du revenu net total (170,9 milliards de dollars), alors qu'elles constituaient 1,2 % de l'ensemble des sociétés.

Pour leur part, les entreprises de taille moyenne ont déclaré 5,8 % du revenu net aux fins de l'impôt de l'ensemble des sociétés (12,0 milliards de dollars) et représentaient 2,2 % des sociétés.

⁷ Voir le tableau 68 (deuxième partie du document).

⁸ *Idem.*

❑ Répartition selon le secteur économique

En 2015, les entreprises du secteur tertiaire ont déclaré 78,8 % du total du revenu net aux fins de l'impôt.

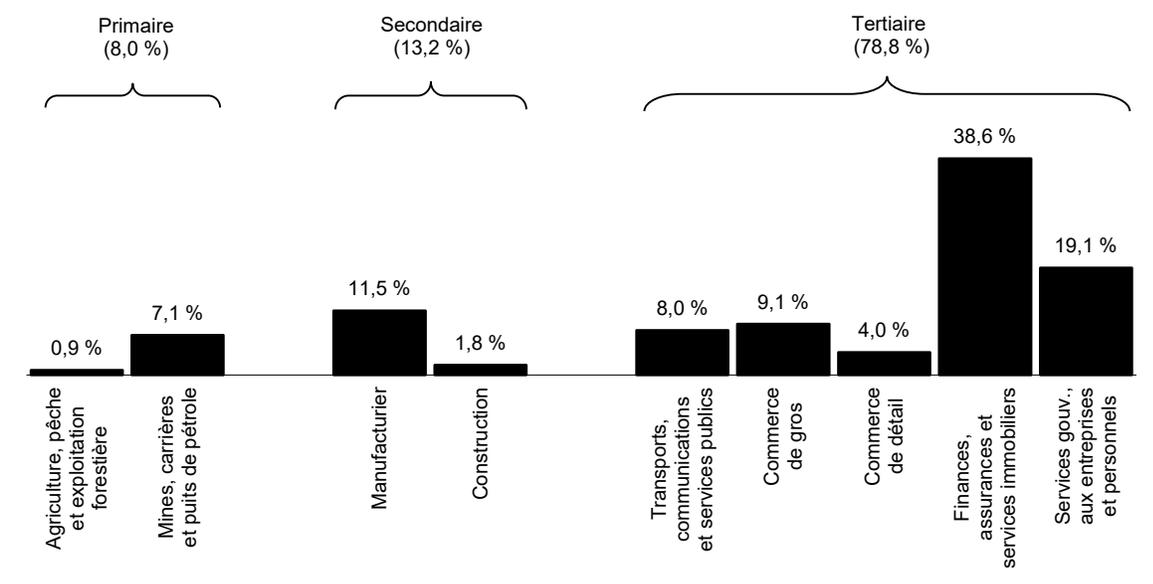
— La proportion du revenu net aux fins de l'impôt fournie par les entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers représentait, à elle seule, 38,6 % du total.

La part déclarée par le secteur secondaire, soit 13,2 %, était attribuable majoritairement aux entreprises du secteur manufacturier, qui ont déclaré 11,5 % du total.

Les entreprises du secteur primaire ont déclaré, quant à elles, 8,0 % du revenu net global. Cette proportion était attribuable principalement au secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole, qui a déclaré 7,1 % du total.

GRAPHIQUE 7

Répartition du revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2015



1.2.4 Variation du rapprochement entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt par rapport à 2014

En 2015, le bénéfice net selon les états financiers de l'ensemble des entreprises a diminué de 2,1 % par rapport à 2014.

Pour sa part, le revenu net aux fins de l'impôt de l'ensemble des entreprises a diminué de 9,4 % entre 2014 et 2015.

□ Répartition selon la taille des entreprises

En 2015, le bénéfice net des petites et des moyennes entreprises a augmenté respectivement de 10,3 % et de 8,7 %. Le bénéfice net des grandes entreprises a diminué de 4,0 %.

Par ailleurs, le revenu net aux fins de l'impôt des petites et des moyennes entreprises a augmenté respectivement de 6,9 % et de 13,2 %. Le revenu net aux fins de l'impôt des grandes entreprises a diminué de 12,6 %.

TABLEAU 8

Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon la taille des entreprises – 2015

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)
Bénéfice net selon les états financiers	24 796	10,3	11 879	8,7	198 995	-4,0	235 669	-2,1
À ajouter								
– Amortissement comptable	6 006	1,9	2 917	3,2	42 880	18,8	51 804	15,6
– Autres dépenses non admissibles	19 787	6,6	10 753	7,6	658 218	11,1	688 758	10,9
À retrancher								
– Amortissement fiscal	5 623	1,3	2 380	-0,5	40 184	4,6	48 187	3,9
– Autres déductions admissibles	19 321	11,0	11 158	3,8	689 013	14,5	719 491	14,2
Revenu net aux fins de l'impôt	25 645	6,9	12 011	13,2	170 896	-12,6	208 552	-9,4

□ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2015, le bénéfice net selon les états financiers pour les entreprises du secteur primaire et secondaire a diminué respectivement de 30,0 % et de 30,9 % par rapport à 2014. Par ailleurs, le bénéfice net selon les états financiers pour les entreprises du secteur tertiaire a crû de 2,8 % par rapport à 2014.

Le revenu net aux fins de l'impôt pour les entreprises des secteurs primaire et secondaire a diminué respectivement de 61,1 % et de 20,4 %. Quant aux entreprises du secteur tertiaire, leur revenu net aux fins de l'impôt a augmenté de 7,6 % par rapport à 2014.

TABLEAU 9

Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2015

Secteur d'activité économique	Bénéfice net selon les états financiers		À ajouter				À retrancher				Revenu net aux fins de l'impôt	
	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	Amortissement comptable		Autres dépenses non admissibles		Amortissement fiscal		Autres déductions admissibles		M\$	Var. p/r à 2014 (%)
			M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)		
Secteur primaire												
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	1 678	-46,7	1 191	7,7	6 805	4,4	1 168	2,7	6 677	-11,5	1 829	-12,8
– Mines, carrières et puits de pétrole	3 927	-19,1	4 377	15,0	31 468	-47,1	1 718	-37,1	23 204	-5,9	14 851	-63,5
Sous-total	5 605	-30,0	5 568	13,3	38 273	-42,0	2 886	-25,4	29 880	-7,2	16 679	-61,1
Secteur secondaire												
– Manufacturier	14 651	-36,7	10 360	45,7	46 850	8,1	6 917	14,4	41 012	10,7	23 932	-21,4
– Construction	3 875	5,0	1 557	-4,1	6 288	-7,4	1 432	0,6	6 625	1,9	3 662	-12,5
Sous-total	18 526	-30,9	11 917	36,5	53 138	6,0	8 349	11,7	47 637	9,4	27 595	-20,4
Secteur tertiaire												
– Transports, communications et services publics	10 424	-36,3	8 426	10,9	25 202	22,3	8 344	6,5	19 125	0,7	16 582	-6,4
– Commerce de gros	16 137	56,9	5 689	29,2	17 648	3,4	6 867	49,6	13 633	4,6	18 975	34,2
– Commerce de détail	5 958	-0,2	3 933	-2,9	7 461	-22,0	3 639	-7,7	5 349	-34,0	8 363	11,0
– Finances, assurances et services immobiliers	118 048	-0,4	6 031	6,4	510 738	19,4	9 071	-12,1	545 234	20,4	80 513	-9,3
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	60 971	11,5	10 240	8,6	36 299	20,7	9 030	8,4	58 633	-4,4	39 846	62,7
Sous-total	211 538	2,8	34 319	10,2	597 347	18,3	36 952	5,5	641 974	15,8	164 278	7,6
TOTAL	235 669	-2,1	51 804	15,6	688 758	10,9	48 187	3,9	719 491	14,2	208 552	-9,4

1.2.5 Les déductions

Les déductions permises dans le calcul du revenu imposable servent notamment à :

- assurer une équité temporelle dans le traitement du revenu des sociétés (ex. : déductions pour pertes agricoles, pour pertes autres qu'en capital, pour pertes nettes en capital);
- éviter la double imposition des dividendes provenant de sociétés canadiennes imposables;
- exclure du revenu imposable le montant admissible des dons.

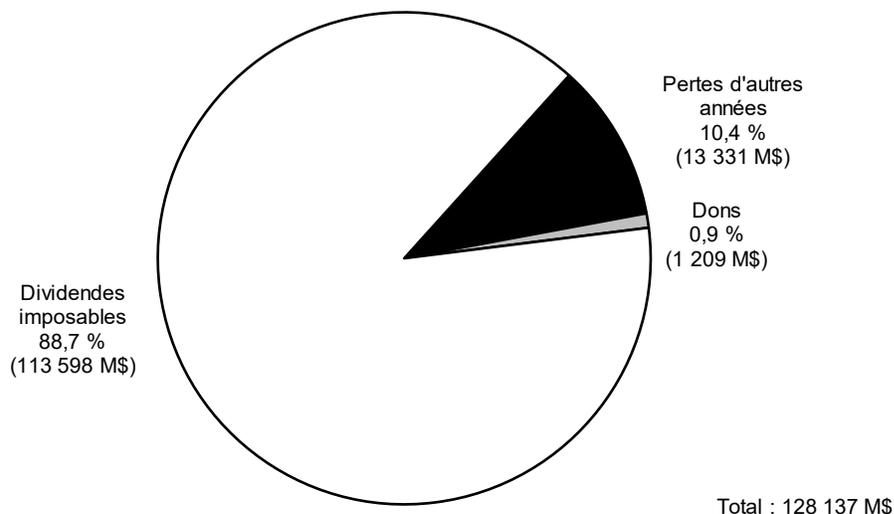
En 2015, ces déductions réclamées dans les déclarations de revenus ont totalisé 128,1 milliards de dollars⁹.

□ Répartition selon la catégorie

En 2015, la déduction pour les dividendes imposables représentait 88,7 % de l'ensemble des déductions, et la déduction à l'égard des pertes d'autres années atteignait 10,4 %. La déduction pour les dons représentait, quant à elle, 0,9 % des déductions totales.

GRAPHIQUE 8

Déductions selon la catégorie – 2015



⁹ Le total des déductions réclamées dans les déclarations de revenus diffère du montant effectivement utilisé pour le calcul du revenu imposable. En effet, pour certaines sociétés, le total des déductions demandées est supérieur au revenu net aux fins de l'impôt. Dans le cas de ces sociétés, l'excédent des déductions par rapport au revenu net aux fins de l'impôt n'est pas considéré dans le calcul du revenu imposable. De plus, le montant des déductions inscrit dans les déclarations est généralement plus élevé que le montant des déductions effectivement utilisé.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Les déductions réclamées par les grandes entreprises (111,4 milliards de dollars) représentaient 86,9 % du total des déductions, soit une proportion supérieure à leur part du revenu net aux fins de l'impôt (81,9 %).

Les déductions demandées par les petites entreprises (11,6 milliards de dollars) atteignaient 9,1 % du total, soit une proportion inférieure à leur part du revenu net aux fins de l'impôt (12,3 %).

Dans le cas des moyennes entreprises, la proportion des déductions était de 4,0 % (5,0 milliards de dollars), ce qui est inférieur à leur part du revenu net aux fins de l'impôt (5,8 %).

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Les entreprises du secteur tertiaire sont celles pour lesquelles les déductions, avec une proportion de 72,0 %, ont été les plus élevées par rapport aux déductions totales. À elles seules, les déductions des entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers représentaient 40,9 % des déductions totales.

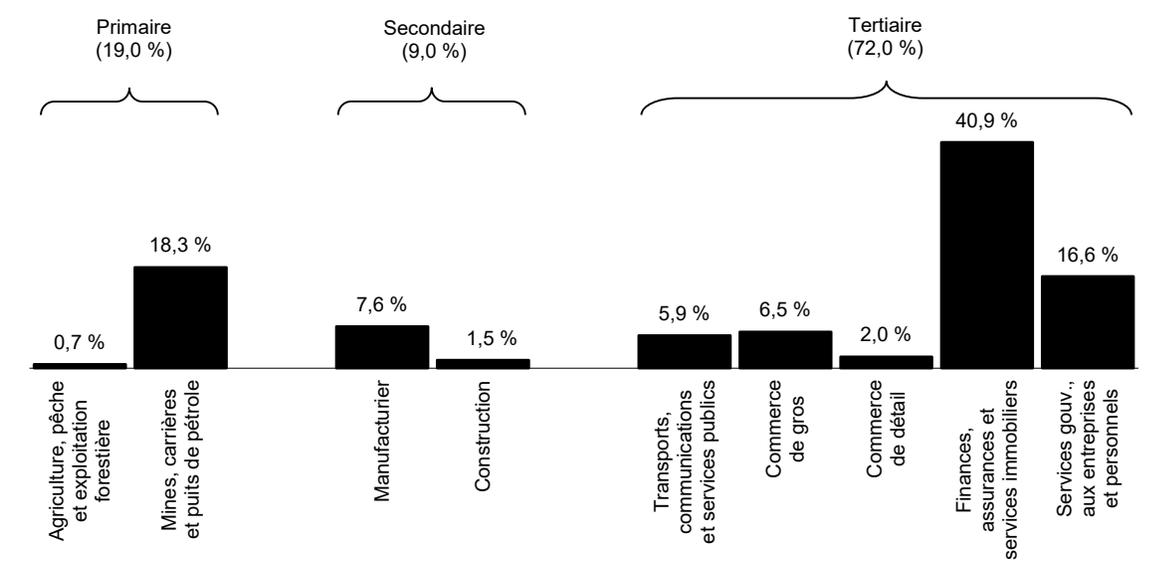
— Cette proportion élevée était attribuable principalement aux dividendes imposables déductibles. En fait, les entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers ont eu un total de 48,7 milliards de dollars¹⁰ de déductions pour dividendes imposables, soit 38,0 % du montant total des déductions.

La part déclarée par le secteur secondaire, soit 9,0 %, était attribuable principalement aux entreprises du secteur manufacturier, qui ont déclaré 7,6 % du total.

Les entreprises du secteur primaire ont pour leur part déclaré 19,0 % des déductions totales. Cette proportion élevée était attribuable principalement au secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole, qui a déclaré 18,3 % du total.

GRAPHIQUE 9

Répartition des déductions selon le secteur d'activité économique – 2015



¹⁰ Voir le tableau 72 (deuxième partie du document).

1.2.6 Le revenu imposable

Le revenu imposable d'une société s'obtient en retranchant du revenu net aux fins de l'impôt l'ensemble des déductions permises.

En 2015, le revenu imposable mondial des sociétés ayant au moins un établissement au Québec totalisait 117,0 milliards de dollars. Il correspondait au revenu net aux fins de l'impôt (208,6 milliards de dollars) moins les déductions effectivement utilisées (91,6 milliards de dollars).

- Certaines sociétés n'ont pas d'impôt sur le revenu à payer bien que leur revenu imposable soit positif. Ainsi, en 2015, les sociétés non imposées ont déclaré un revenu imposable mondial de 3,5 milliards de dollars¹¹. Il s'agissait essentiellement des sociétés exonérées d'impôt en vertu de la Loi sur les impôts (ex. : organismes sans but lucratif, organismes publics et coopératives).

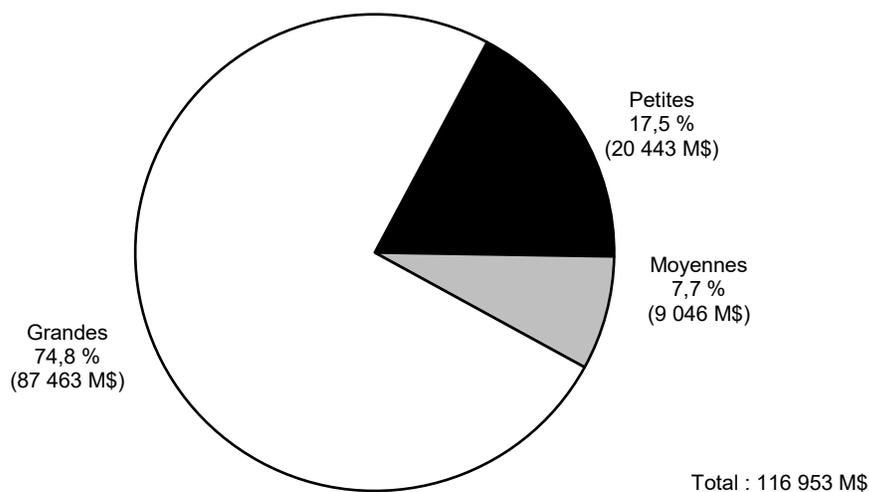
Le revenu imposable mondial englobe aussi bien les revenus réalisés au Québec qu'à l'extérieur. Par ailleurs, l'impôt qu'une société doit payer au Québec ne s'applique que sur la part des affaires qu'elle y a réalisées. Ainsi, le revenu imposable des sociétés au Québec équivaut à leur revenu imposable mondial multiplié par la proportion des affaires qu'elles ont réalisées au Québec. Ce montant s'élevait à 51,1 milliards de dollars en 2015 pour l'ensemble des sociétés.

□ Revenu imposable mondial selon la taille des entreprises

Les grandes entreprises ont déclaré 74,8 % du revenu imposable mondial. Dans le cas des petites et des moyennes entreprises, la proportion du revenu imposable mondial était respectivement de 17,5 % et de 7,7 %.

GRAPHIQUE 10

Revenu imposable mondial selon la taille des entreprises – 2015



¹¹ Voir le tableau 68 (deuxième partie du document).

1.2.7 Variation des déductions et du revenu imposable mondial par rapport à 2014

En 2015, les déductions inscrites dans les déclarations de revenus des sociétés ont connu une baisse de 8,3 % par rapport à 2014.

Le revenu imposable mondial des sociétés a diminué de 0,3 %.

□ Répartition selon la taille des entreprises

Les déductions déclarées par les petites et les moyennes entreprises ont augmenté respectivement de 8,2 % et de 14,6 % entre 2014 et 2015. Les déductions déclarées par les grandes entreprises ont, quant à elles, diminué de 10,5 %.

Le revenu imposable mondial des petites et des moyennes entreprises a crû respectivement de 8,7 % et de 11,1 %, alors qu'il a diminué de 3,2 % pour les grandes entreprises.

TABLEAU 10

Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable selon la taille des entreprises – 2015

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)
Revenu net aux fins de l'impôt	25 645	6,9	12 011	13,2	170 896	-12,6	208 552	-9,4
– Revenu net positif	31 902	8,6	14 107	12,5	191 969	-9,1	237 978	-6,0
– Revenu net négatif ou nul	-6 257	16,0	-2 095	8,9	-21 073	35,0	-29 426	28,3
Déductions								
– Dons	91	2,9	94	52,3	1 024	-9,3	1 209	-5,4
– Dividendes imposables	9 453	9,7	3 887	14,9	100 258	-6,0	113 598	-4,3
– Pertes d'années antérieures	2 102	2,3	1 102	11,5	10 128	-39,4	13 331	-32,5
Total des déductions	11 645	8,2	5 083	14,6	111 409	-10,5	128 137	-8,3
Revenu imposable mondial	20 443	8,7	9 046	11,1	87 463	-3,2	116 953	-0,3

□ Répartition selon le secteur d'activité économique

Le revenu imposable mondial des entreprises des secteurs secondaire et tertiaire a augmenté respectivement de 12,2 % et de 1,5 %, alors qu'il a diminué de 60,5 % pour les entreprises du secteur primaire.

Par ailleurs, en ce qui a trait à l'utilisation des déductions, l'augmentation la plus prononcée concerne l'utilisation des dons de charité comme déductions par les entreprises du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière, qui affiche une variation de 477,6 % en 2015 par rapport à 2014.

Inversement, la diminution la plus prononcée (94,0 %) concerne l'utilisation des pertes d'années antérieures comme déductions par les entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole.

TABLEAU 11

Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable mondial selon le secteur d'activité économique – 2015

Secteur d'activité économique	Revenu net aux fins de l'impôt		Déductions						Revenu imposable mondial		
			Dons de charité		Dividendes imposables		Pertes d'années antérieures				
	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	
Secteur primaire											
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	1 829	-12,8	20	477,6	405	-59,4	476	49,1	1 422	27,7	
– Mines, carrières et puits de pétrole	14 851	-63,5	28	-65,7	23 076	-35,0	295	-94,0	1 253	-77,8	
Sous-total	16 679	-61,1	48	-44,2	23 481	-35,6	772	-85,3	2 675	-60,5	
Secteur secondaire											
– Manufacturier	23 932	-21,4	122	-13,5	7 037	-47,3	2 540	-44,3	18 259	15,8	
– Construction	3 662	-12,5	12	12,9	1 110	-13,7	747	23,0	3 676	-2,8	
Sous-total	27 595	-20,4	133	-11,6	8 147	-44,4	3 287	-36,4	21 935	12,2	
Secteur tertiaire											
– Transports, communications et services publics	16 582	-6,4	54	21,1	6 531	-2,0	963	-65,5	10 781	11,8	
– Commerce de gros	18 975	34,2	77	-6,2	7 144	49,4	1 169	34,7	15 237	20,6	
– Commerce de détail	8 363	11,0	29	-26,3	2 103	68,9	466	-15,0	9 036	8,5	
– Finances, assurances et services immobiliers	80 513	-9,3	723	5,3	48 673	0,9	3 055	-8,4	34 424	-14,7	
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	39 846	62,7	144	-23,6	17 519	164,6	3 619	100,4	22 864	14,1	
Sous-total	164 278	7,6	1 028	-1,3	81 969	21,3	9 272	-0,9	92 342	1,5	
TOTAL	208 552	-9,4	1 209	-5,4	113 598	-4,3	13 331	-32,5	116 953	-0,3	

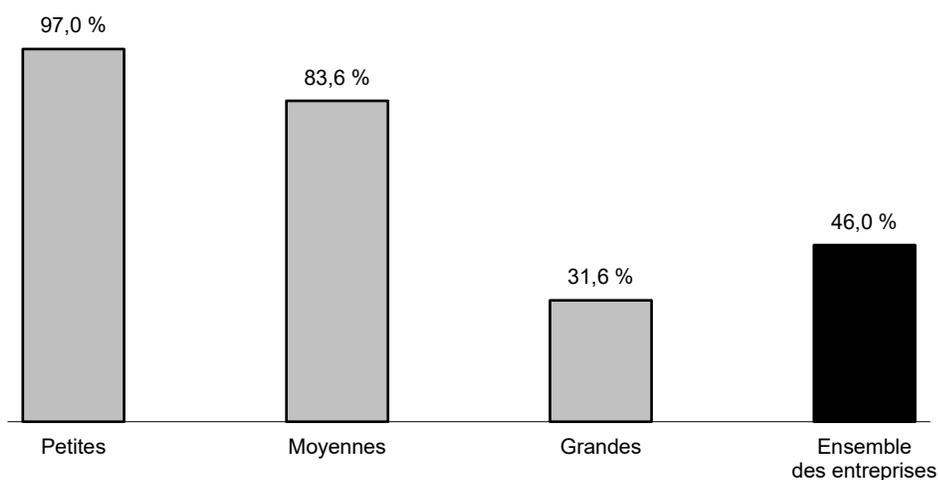
□ Proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises

Globalement, pour l'année d'imposition 2015, la proportion des affaires faites au Québec par les sociétés ayant au moins un établissement au Québec se situait à 46,0 %.

Lorsqu'on compare la proportion des affaires réalisées au Québec selon la taille des entreprises, les écarts sont importants. En effet, la proportion des affaires faites au Québec par les grandes entreprises était de 31,6 %, alors qu'elle était de 97,0 % dans le cas des petites entreprises et de 83,6 % dans celui des entreprises de taille moyenne.

GRAPHIQUE 11

Proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises – 2015



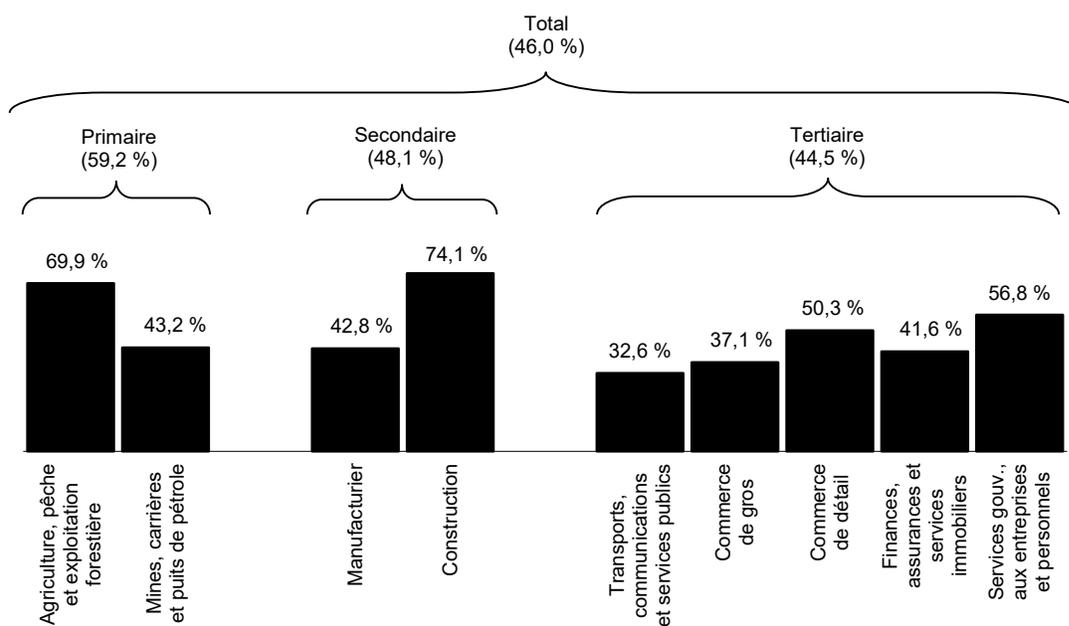
❑ Proportion des affaires faites au Québec selon le secteur d'activité économique

Les entreprises du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière ainsi que du secteur de la construction sont celles pour lesquelles la proportion des affaires réalisées au Québec était la plus élevée en 2015 (69,9 % et 74,1 %).

Les entreprises du secteur des transports, des communications et des services publics sont celles où la proportion des affaires réalisées au Québec était la plus faible (32,6 %).

GRAPHIQUE 12

Proportion des affaires faites au Québec selon le secteur d'activité économique – 2015



□ Revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises

La répartition du revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises est sensiblement différente de celle du revenu imposable mondial.

Ainsi, en 2015, la part des grandes entreprises représentait 74,8 % du revenu imposable mondial, alors que cette part diminuait à 48,4 % pour le revenu imposable au Québec, c'est-à-dire lorsqu'on tient compte de la proportion des affaires réalisées au Québec.

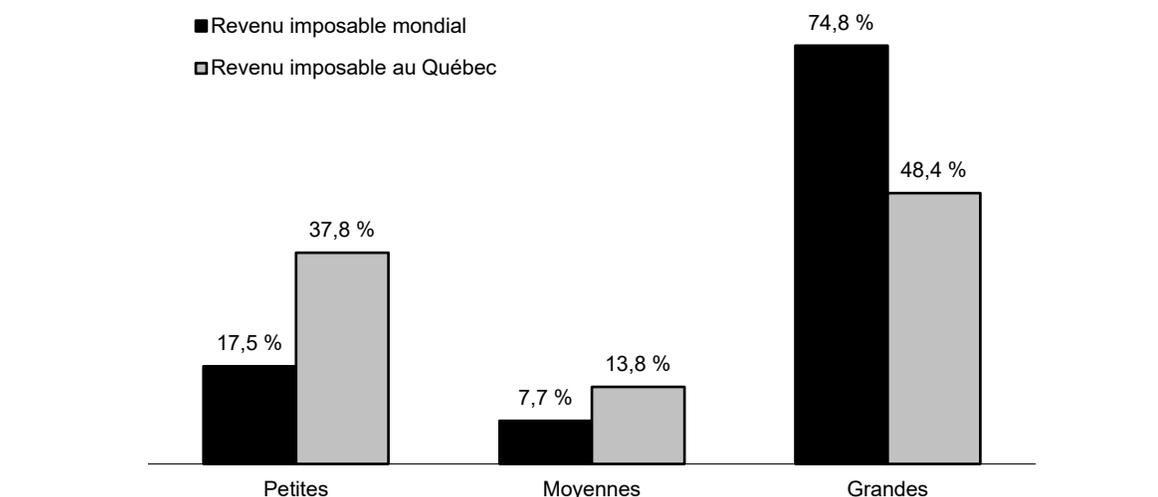
— Cela est essentiellement attribuable au fait que plusieurs grandes entreprises sont des multinationales qui exercent une plus forte partie de leurs activités à l'extérieur du Québec.

La part du revenu imposable mondial des petites entreprises était de 17,5 %, alors que cette part augmentait à 37,8 % pour le revenu imposable au Québec.

Chez les entreprises de taille moyenne, la part du revenu imposable mondial était de 7,7 %, alors qu'elle augmentait à 13,8 % pour le revenu imposable au Québec.

GRAPHIQUE 13

Répartition de la part du revenu imposable mondial et du revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises – 2015

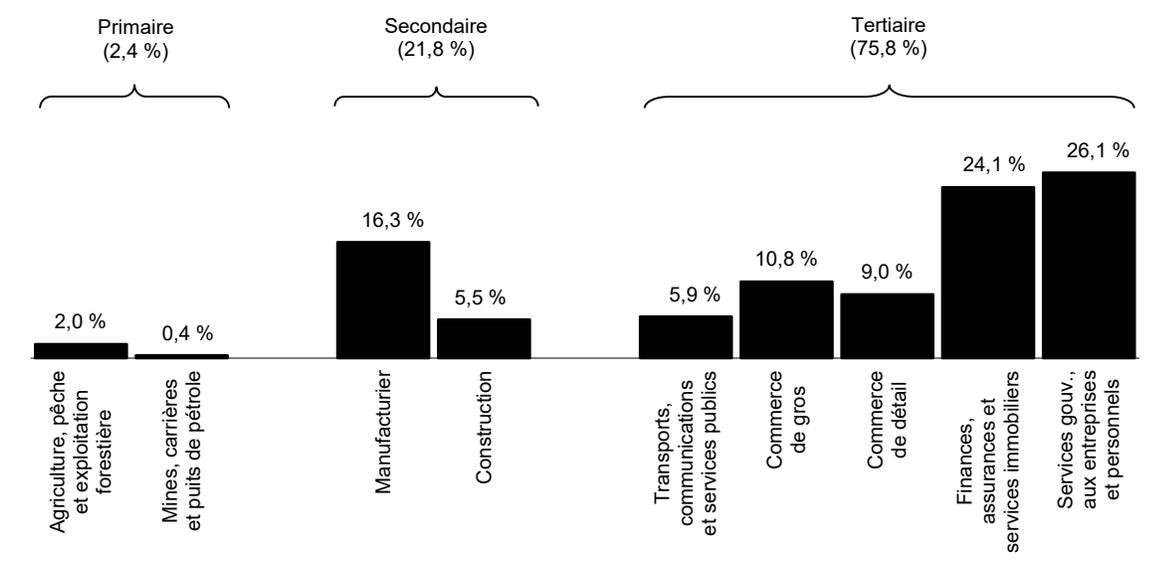


□ Revenu imposable au Québec selon le secteur d'activité économique

En 2015, les entreprises du secteur tertiaire déclaraient la plus grande part du revenu imposable global au Québec, soit 75,8 % du total. Les entreprises des secteurs primaire et secondaire déclaraient respectivement 2,4 % et 21,8 % du revenu imposable au Québec.

GRAPHIQUE 14

Répartition du revenu imposable au Québec selon le secteur d'activité économique – 2015



1.2.8 L'impôt sur le revenu des sociétés

❑ Impôt total sur le revenu

L'impôt total sur le revenu des sociétés, soit le résultat de la multiplication du revenu imposable par le taux d'imposition applicable, s'est chiffré à 13,3 milliards de dollars en 2015.

❑ Impôt sur le revenu à payer au Québec

En 2015, étant donné que les sociétés ayant au moins un établissement au Québec réalisaient 46,0 % de leurs affaires au Québec, l'impôt à payer au Québec s'est élevé à 5,5 milliards de dollars.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

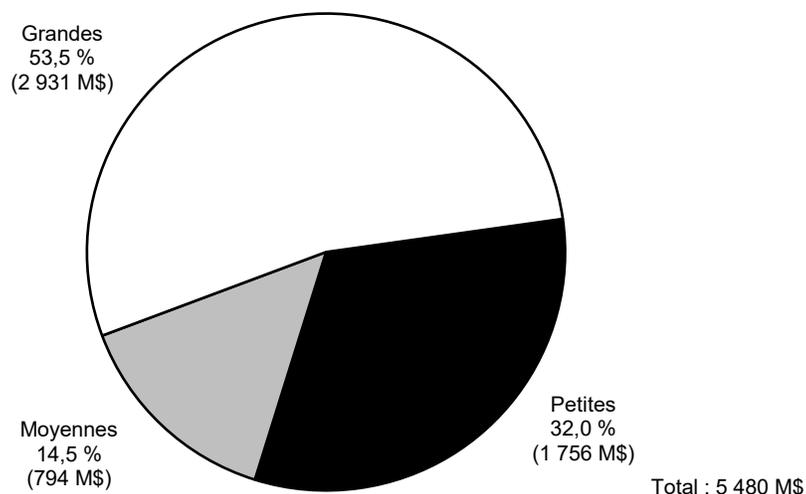
En 2015, les grandes entreprises ont payé 53,5 % de l'impôt sur le revenu au Québec, alors qu'elles ont déclaré 81,9 % du revenu net aux fins de l'impôt.

— Cette différence s'explique principalement par le fait que ces entreprises n'exerçaient qu'une partie (31,6 %) de leurs activités au Québec et qu'elles n'étaient pas imposées au Québec sur leurs bénéfices réalisés à l'extérieur.

Les petites et les moyennes entreprises payaient respectivement 32,0 % et 14,5 % du total de l'impôt à payer au Québec.

GRAPHIQUE 15

Impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2015



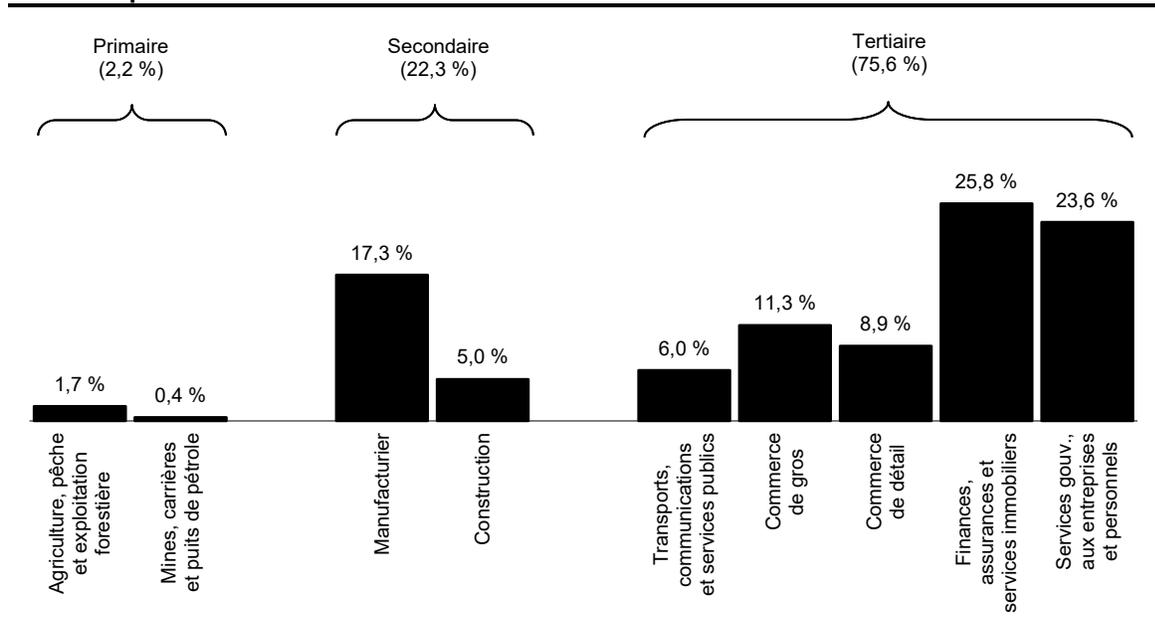
❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2015, la part la plus élevée de l'impôt sur le revenu à payer au Québec, soit 75,6 % du total, provenait des entreprises du secteur tertiaire, en raison notamment du nombre élevé d'entreprises qu'il comprend.

Les entreprises du secteur secondaire contribuaient pour 22,3 % du total de l'impôt à payer, une proportion principalement attribuable aux entreprises du secteur manufacturier qui, à elles seules, versaient 17,3 % de l'impôt total à payer au Québec. Quant aux entreprises du secteur primaire, la proportion était de 2,2 %.

GRAPHIQUE 16

Répartition de l'impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2015



□ Répartition selon le type de revenu imposé

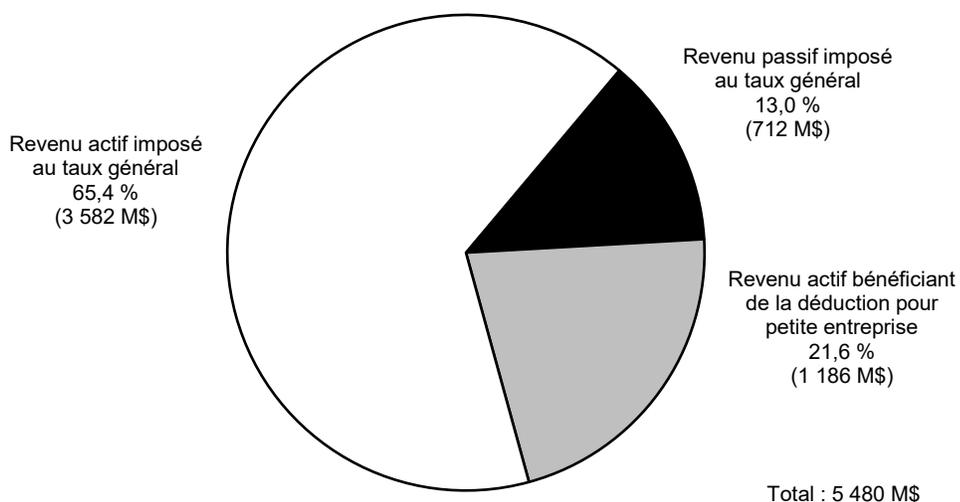
Le revenu des sociétés se divise en trois composantes : le revenu passif (ex. : un revenu de placements), le revenu actif imposé au taux général et le revenu actif imposé à un taux réduit reflétant la déduction pour petite entreprise.

En 2015, 87,0 % de l'impôt sur le revenu au Québec (4,8 milliards de dollars) provenait du revenu actif, soit la somme de l'impôt au taux réduit pour les PME (21,6 %) et de l'impôt au taux général (65,4 %).

Les recettes associées à l'imposition du revenu passif représentaient 13,0 % de l'impôt à payer au Québec, soit 712 millions de dollars.

GRAPHIQUE 17

Impôt sur le revenu au Québec selon le type de revenu imposé – 2015



1.2.9 Variation de l'impôt sur le revenu par rapport à 2014

En 2015, l'impôt total sur le revenu des sociétés a diminué de 0,7 % par rapport à 2014, et l'impôt à payer au Québec a augmenté de 10,1 %. Le revenu imposable au Québec de l'ensemble des entreprises a augmenté de 10,4 % entre 2014 et 2015.

□ Répartition selon la taille des entreprises

En 2015, l'impôt total sur le revenu a augmenté de 8,7 % pour les petites entreprises et de 11,0 % pour les moyennes entreprises. Il a diminué de 3,2 % pour les grandes entreprises.

L'impôt sur le revenu à payer au Québec a augmenté de 7,7 % pour les petites entreprises, de 9,9 % pour les moyennes et de 11,6 % pour les grandes.

TABLEAU 12

Revenu imposable et impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2015 (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	2015	Var. p/r à 2014 (%)	2015	Var. p/r à 2014 (%)	2015	Var. p/r à 2014 (%)	2015	Var. p/r à 2014 (%)
Revenu imposable mondial	20 443	8,7	9 046	—	87 463	-3,2	116 953	-0,3
Impôt total sur le revenu	1 887	8,7	1 034	11,0	10 405	-3,2	13 325	-0,7
Proportion des affaires faites au Québec (en %)	97,0	—	83,6	0,3	31,6	-0,2	46,0	—
Revenu imposable au Québec	19 302	8,0	7 031	10,6	24 745	12,2	51 079	10,4
Impôt sur le revenu au Québec	1 756	7,7	794	9,9	2 931	11,6	5 480	10,1

— : Variation en pourcentage non significative.

□ Répartition selon le secteur d'activité économique

Par rapport à 2014, la répartition selon le secteur d'activité montre que l'impôt sur le revenu au Québec a augmenté dans le secteur secondaire (16,1 %) et dans le secteur tertiaire (9,7 %), alors qu'il a diminué dans le secteur primaire (-21,1 %).

Entre 2014 et 2015, l'impôt sur le revenu au Québec a augmenté davantage pour les entreprises du secteur du commerce de gros (24,5 %), ainsi que pour celles du secteur manufacturier (23,2 %).

TABLEAU 13

Impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2015

Secteur d'activité économique	Revenu imposable mondial		Impôt total sur le revenu		Proportion des affaires faites au Québec		Revenu imposable au Québec		Impôt sur le revenu au Québec	
	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	%	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)
Secteur primaire										
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	1 422	27,7	144	33,8	70	-1,5	1 021	-0,3	96	-1,0
– Mines, carrières et puits de pétrole	1 253	-77,8	148	-78,0	43	18,6	208	-55,3	24	-56,6
Sous-total	2 675	-60,5	292	-62,5	59	10,9	1 229	-17,5	120	-21,1
Secteur secondaire										
– Manufacturier	18 259	15,8	2 127	15,5	43	7,4	8 350	24,2	948	23,2
– Construction	3 676	-2,8	377	-3,2	74	-2,2	2 785	-2,8	272	-3,5
Sous-total	21 935	12,2	2 504	12,2	48	5,1	11 135	16,1	1 220	16,1
Secteur tertiaire										
– Transports, communications et services publics	10 781	11,8	1 259	11,8	33	-2,8	2 991	6,5	329	4,9
– Commerce de gros	15 237	20,6	1 777	20,9	37	-5,6	5 516	23,9	621	24,5
– Commerce de détail	9 036	8,5	1 017	8,6	50	-0,0	4 584	8,3	488	8,6
– Finances, assurances et services immobiliers	34 424	-14,7	4 046	-14,8	42	-0,8	12 293	-0,2	1 412	-0,4
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	22 864	14,1	2 430	14,6	57	-3,8	13 330	17,1	1 292	17,7
Sous-total	92 342	1,5	10 530	1,2	45	-2,6	38 714	10,0	4 141	9,7
TOTAL	116 953	-0,3	13 325	-0,7	46	0,0	51 079	10,4	5 480	10,1

1.2.10 L'impôt moyen sur le revenu au Québec des sociétés

En 2015, l'impôt sur le revenu au Québec des sociétés était en moyenne de 11 358 \$ par société.

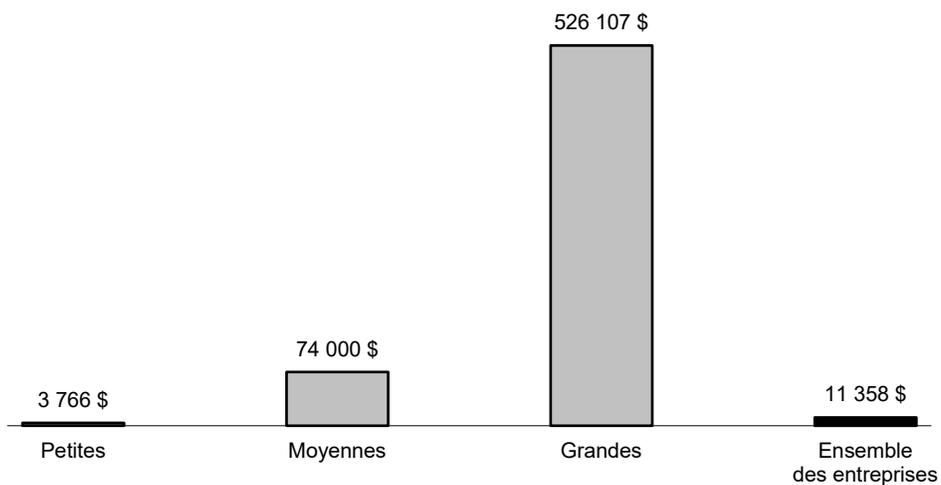
— Il a augmenté par rapport à l'impôt moyen de 2014, qui était de 10 589 \$.

□ L'impôt moyen selon la taille des entreprises

L'impôt moyen au Québec était de 3 766 \$ par société pour les petites entreprises, de 74 000 \$ pour les entreprises de taille moyenne et de 526 107 \$ pour les grandes entreprises.

GRAPHIQUE 18

Impôt moyen sur le revenu au Québec selon la taille de l'entreprise – 2015



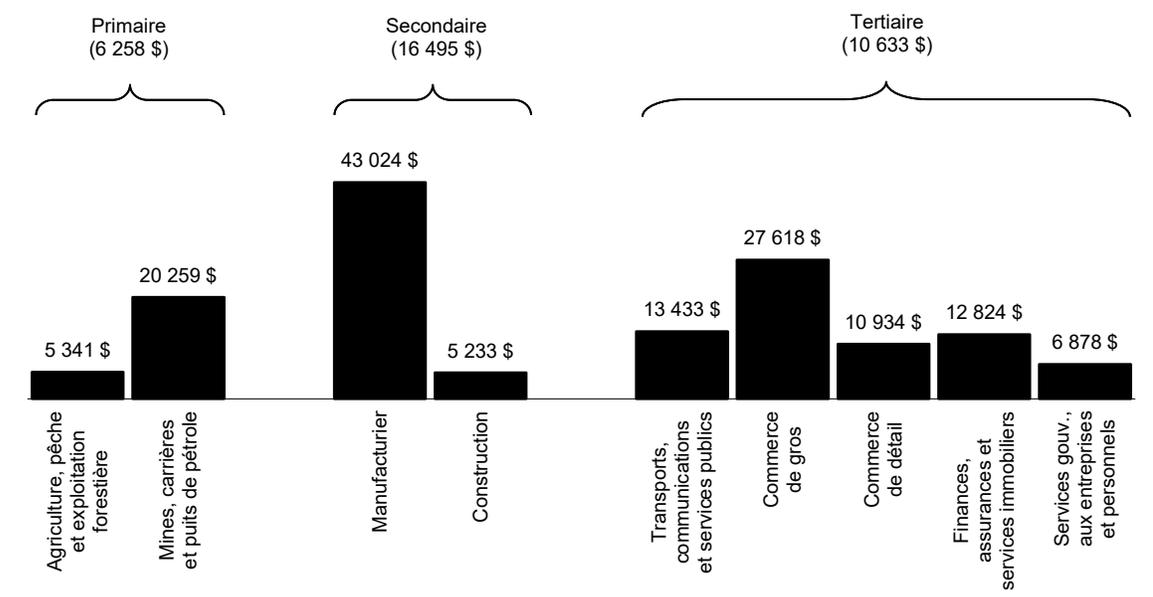
□ L'impôt moyen selon le secteur d'activité économique

En 2015, l'impôt moyen au Québec des entreprises du secteur tertiaire était de 10 633 \$. Les entreprises des secteurs primaire et secondaire avaient quant à elles un impôt moyen respectif de 6 258 \$ et de 16 495 \$.

L'impôt moyen des entreprises du secteur manufacturier était le plus élevé, avec 43 024 \$, alors que l'impôt moyen des entreprises du secteur de la construction était le plus faible, avec 5 233 \$.

GRAPHIQUE 19

Impôt moyen sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2015



1.2.11 Le taux moyen d'imposition

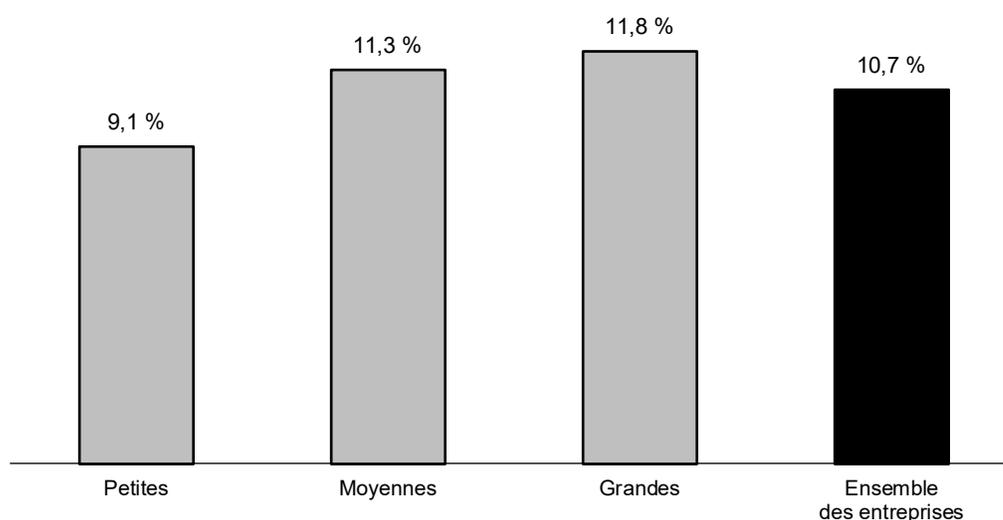
En 2015, le taux moyen d'imposition¹², qui correspond à l'impôt sur le revenu à payer au Québec exprimé en proportion du revenu imposable au Québec, était de 10,7 % pour l'ensemble des sociétés. Ce taux est plus faible de 0,1 point de pourcentage par rapport au taux enregistré en 2014.

□ Le taux moyen d'imposition selon la taille des entreprises

Le taux moyen d'imposition sur le revenu des petites entreprises était de 9,1 %, soit 2,7 points de pourcentage de moins que celui des grandes entreprises, qui se situait à 11,8 %. Pour leur part, les moyennes entreprises ont été imposées à un taux moyen de 11,3 %.

GRAPHIQUE 20

Taux moyen d'imposition sur le revenu selon la taille des entreprises – 2015



Note : Le taux moyen d'imposition est défini comme le ratio de l'impôt à payer au Québec sur le revenu imposable au Québec. Les sociétés exonérées d'impôt sur le revenu sont exclues du calcul.

¹² Les sociétés exonérées d'impôt sur le revenu sont exclues du calcul du taux moyen d'imposition.

Illustration du calcul du taux moyen d'imposition

Une petite entreprise admissible à la déduction pour petite entreprise qui déclare un revenu imposable de 750 000 \$ au Québec a un impôt à payer au taux réduit de 40 000 \$ et un impôt à payer au taux général de 29 750 \$, pour un total de 69 750 \$.

- Ainsi, son taux moyen d'imposition, défini comme le ratio de l'impôt à payer sur le revenu imposable, est de 9,3 %.

Une grande entreprise non admissible à la déduction pour petite entreprise qui déclare un revenu imposable de 10 millions de dollars a un total de 1 190 000 \$ d'impôt à payer, pour un taux moyen d'imposition de 11,9 %.

Illustration du calcul du taux moyen d'imposition – 2015

(en dollars, sauf indication contraire)

	Petite entreprise	Grande entreprise
REVENU IMPOSABLE AU QUÉBEC (A)	750 000	10 000 000
Calcul de l'impôt à payer au taux réduit pour les PME		
Plafond de revenu admissible au taux réduit pour les PME	500 000	—
Taux réduit d'imposition pour les PME	8,0 %	8,0 %
Impôt à payer au taux réduit	40 000	—
Calcul de l'impôt à payer au taux général		
Revenu imposable excédant le plafond de revenu admissible au taux réduit pour les PME	250 000	10 000 000
Taux général d'imposition	11,9 %	11,9 %
Impôt à payer au taux général	29 750	1 190 000
IMPÔT TOTAL À PAYER AU QUÉBEC (B)	69 750	1 190 000
TAUX MOYEN D'IMPOSITION (B/A)	9,3 %	11,9 %

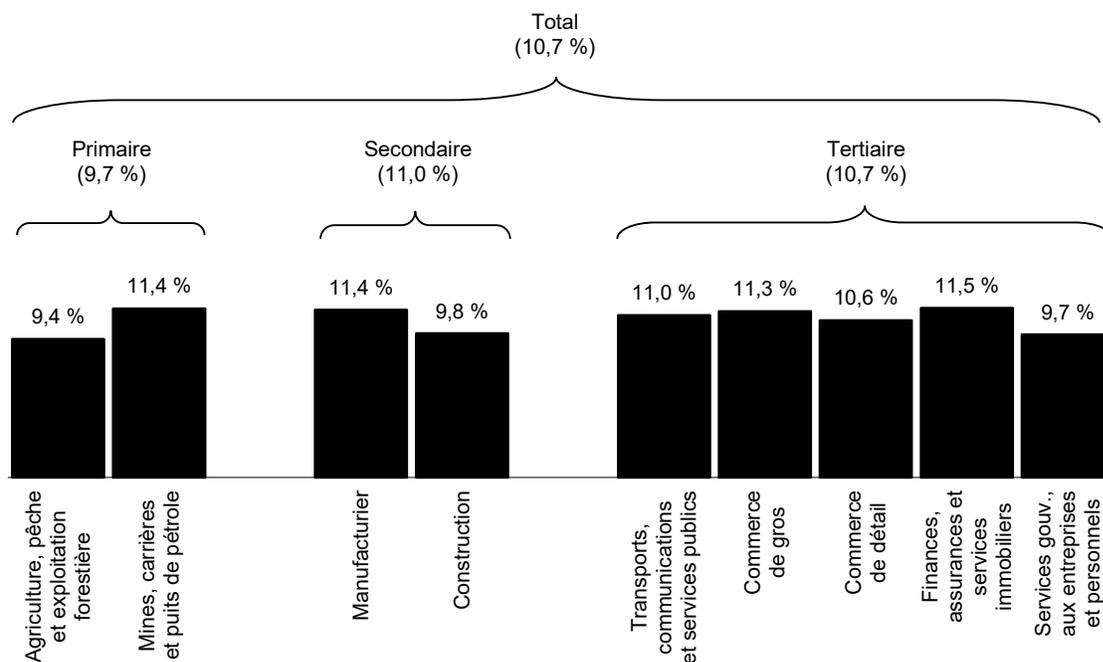
— : Valeur nulle.

□ Le taux moyen d'imposition selon le secteur d'activité économique

En 2015, le taux moyen d'imposition sur le revenu des entreprises du secteur tertiaire et de l'ensemble des entreprises était de 10,7 %. Les entreprises des secteurs primaire et secondaire étaient quant à elles imposées à des taux moyens respectifs de 9,7 % et de 11,0 %.

GRAPHIQUE 21

Taux moyen d'imposition sur le revenu selon le secteur d'activité économique – 2015



Note : Le taux moyen d'imposition est défini comme le ratio de l'impôt à payer au Québec sur le revenu imposable au Québec. Les sociétés exonérées d'impôt sur le revenu sont exclues du calcul.

1.3 Les crédits d'impôt accordés aux sociétés

Les crédits d'impôt¹³ sont des éléments du régime fiscal qui, au lieu de diminuer les revenus assujettis à l'impôt, servent généralement à réduire l'impôt à payer ou encore à rembourser certaines dépenses encourues par les entreprises afin d'atteindre les objectifs de politique économique du gouvernement. La plupart des crédits d'impôt accordés aux sociétés sont remboursables du fait que lorsque leur valeur est supérieure à l'impôt à payer par la société, l'excédent lui est remboursé.

1.3.1 Le nombre de sociétés

En 2015, 21 829 sociétés bénéficiaient de crédits d'impôt, soit 4,5 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus.

□ Répartition selon que les sociétés sont imposées ou non

En 2015, le montant des crédits d'impôt reçus par les sociétés imposées à l'impôt sur le revenu (928 millions de dollars) représentait 54,2 % de l'ensemble des crédits d'impôt versés.

— Les sociétés imposées bénéficiaires de crédits d'impôt (11 153 sociétés) représentaient 51,1 % de l'ensemble des sociétés bénéficiaires.

Pour leur part, les sociétés non imposées sur le revenu ont bénéficié de 45,8 % (786 millions de dollars) du total des crédits d'impôt en 2015.

— Les sociétés non imposées bénéficiaires de crédits d'impôt représentaient 48,9 % (10 676 sociétés) des sociétés bénéficiant de crédits d'impôt.

Lorsque l'on considère seulement les entreprises recevant des crédits d'impôt, les sociétés imposées affichaient des impôts et cotisations nets positifs de 2,2 milliards de dollars, alors que les sociétés non imposées avaient des impôts et cotisations nets négatifs de 56 millions de dollars.

Pour l'ensemble des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt, les impôts et cotisations nets des crédits d'impôt s'élevaient à 2,1 milliards de dollars.

TABLEAU 14

Crédit d'impôt selon que les sociétés sont imposées ou non – 2015

Type de sociétés	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Impôts et cotisations avant crédits d'impôt	Crédits d'impôt		Impôts et cotisations nets des crédits d'impôt
	Nombre (unités)	Part (%)	M\$	M\$	Part (%)	M\$
Imposées	11 153	51,1	3 086	928	54,2	2 158
Non imposées	10 676	48,9	730	786	45,8	-56
TOTAL	21 829	100,0	3 816	1 714	100,0	2 102

¹³ Les montants des crédits d'impôt présentés dans cette publication sont calculés à partir de ceux de l'ensemble des déclarations de revenus des sociétés produites pour l'année d'imposition 2015 et pour lesquelles une cotisation a été versée au 31 décembre 2018. Ces montants peuvent être sous-estimés en raison de certains délais occasionnés notamment par le dépôt des demandes de crédits d'impôt par les sociétés ainsi que par le traitement, la vérification et le versement de ces crédits d'impôt par Revenu Québec.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2015, les 18 569 petites entreprises bénéficiaires de crédits d'impôt représentaient 85,1 % de l'ensemble des sociétés bénéficiaires. Ainsi, 4,0 % des petites entreprises québécoises bénéficiaient de crédits d'impôt.

Pour leur part, les moyennes entreprises représentaient 9,9 % des sociétés bénéficiant de crédits d'impôt, soit 2 153 entreprises. Ce nombre correspondait à 20,1 % de l'ensemble des entreprises de taille moyenne ayant produit une déclaration de revenus.

Le nombre de grandes entreprises recevant au moins un crédit d'impôt était de 1 107, soit une proportion de 5,1 %. Ainsi, 19,9 % des grandes entreprises ayant transmis une déclaration de revenus bénéficiaient de crédits d'impôt.

TABLEAU 15

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2015

Taille des entreprises	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Nombre total de sociétés	Part des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt p/r au nombre total de sociétés	
	Unités	Part (%)		Unités	Part (%)
Petites	18 569	85,1	466 195	4,0	
Moyennes	2 153	9,9	10 727	20,1	
Grandes	1 107	5,1	5 571	19,9	
TOTAL	21 829	100,0	482 493	4,5	

□ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2015, les entreprises du secteur primaire représentaient 8,2 % (1 791 entreprises) des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt. Les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire représentaient respectivement 23,5 % (5 133 entreprises) et 68,3 % (14 905 entreprises) des sociétés recevant des crédits d'impôt.

À elles seules, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels ayant reçu au moins un crédit d'impôt étaient au nombre de 10 900, ce qui représentait une proportion de 49,9 % de l'ensemble des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt.

De plus, 19,9 % des entreprises du secteur manufacturier ont bénéficié de crédits d'impôt en 2015, alors que seulement 0,9 % des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole en ont bénéficié.

TABLEAU 16

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2015

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Nombre total de sociétés	Part des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt p/r au nombre total de sociétés	
	Unités	Part (%)		Unités	Part (%)
Secteur primaire					
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	1 604	7,3	17 928	8,9	
– Mines, carrières et puits de pétrole	187	0,9	1 175	15,9	
Sous-total	1 791	8,2	19 103	9,4	
Secteur secondaire					
– Manufacturier	4 354	19,9	22 040	19,8	
– Construction	779	3,6	51 917	1,5	
Sous-total	5 133	23,5	73 957	6,9	
Secteur tertiaire					
– Transports, communications et services publics	434	2,0	24 465	1,8	
– Commerce de gros	1 023	4,7	22 484	4,5	
– Commerce de détail	1 366	6,3	44 595	3,1	
– Finances, assurances et services immobiliers	1 182	5,4	110 116	1,1	
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	10 900	49,9	187 773	5,8	
Sous-total	14 905	68,3	389 433	3,8	
TOTAL	21 829	100,0	482 493	4,5	

1.3.2 Le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés

En 2015, les crédits d'impôt accordés aux sociétés totalisaient 1,7 milliard de dollars.

□ Répartition selon la taille des entreprises

Le montant des crédits d'impôt reçus par les petites entreprises (634 millions de dollars) représentait 37,0 % de l'ensemble des crédits d'impôt versés. Pour leur part, les moyennes et les grandes entreprises ont bénéficié respectivement de 22,1 % (379 millions de dollars) et de 40,9 % (701 millions de dollars) du total des crédits d'impôt.

Lorsque l'on considère seulement les sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt, les petites entreprises affichaient des impôts et cotisations nets négatifs de 180 millions de dollars. Pour leur part, les moyennes et les grandes entreprises assumaient respectivement des impôts et cotisations nets positifs de 240 millions de dollars et de 2,0 milliards de dollars.

TABLEAU 17

Crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2015

Taille des entreprises	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Impôts et cotisations avant crédits d'impôt	Crédits d'impôt		Impôts et cotisations nets des crédits d'impôt
	Unités	Part (%)	M\$	M\$	Part (%)	M\$
Petites	18 569	85,1	454	634	37,0	-180
Moyennes	2 153	9,9	620	379	22,1	240
Grandes	1 107	5,1	2 743	701	40,9	2 042
TOTAL	21 829	100,0	3 816	1 714	100,0	2 102

□ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2015, la part du montant des crédits d'impôt qui a été reçue par les entreprises du secteur primaire était de 3,2 % (55 millions de dollars). Pour leur part, les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire ont bénéficié respectivement de 26,6 % (456 millions de dollars) et de 70,2 % (1,2 milliard de dollars) de l'ensemble des crédits d'impôt versés.

Dans le cas des impôts et cotisations nets des crédits d'impôt, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels affichaient des impôts et cotisations nets négatifs de 301 millions de dollars, alors que les entreprises du secteur manufacturier affichaient les impôts et cotisations nets positifs les plus élevés, soit 929 millions de dollars.

TABLEAU 18

Crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2015

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Impôts et cotisations avant crédits d'impôt M\$	Crédits d'impôt		Impôts et cotisations nets des crédits d'impôt M\$
	Unités	Part (%)		M\$	Part (%)	
Secteur primaire						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	1 604	7,3	55	22	1,3	33
– Mines, carrières et puits de pétrole	187	0,9	59	33	1,9	27
Sous-total	1 791	8,2	115	55	3,2	60
Secteur secondaire						
– Manufacturier	4 354	19,9	1 368	439	25,6	929
– Construction	779	3,6	113	16	1,0	97
Sous-total	5 133	23,5	1 482	456	26,6	1 026
Secteur tertiaire						
– Transports, communications et services publics	434	2,0	311	58	3,4	252
– Commerce de gros	1 023	4,7	415	82	4,8	333
– Commerce de détail	1 366	6,3	257	24	1,4	233
– Finances, assurances et services immobiliers	1 182	5,4	541	42	2,5	499
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	10 900	49,9	697	998	58,2	–301
Sous-total	14 905	68,3	2 220	1 204	70,2	1 016
TOTAL	21 829	100,0	3 816	1 714	100,0	2 102

□ Répartition selon l'objectif et la taille des entreprises

En 2015, pour l'ensemble des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt, 58,3 % du montant des crédits d'impôt était destiné à encourager l'innovation, soit 1,0 milliard de dollars, dont 486 millions de dollars pour encourager la recherche scientifique et le développement expérimental et 514 millions de dollars pour soutenir la nouvelle économie.

— Plus de la moitié du montant des crédits d'impôt (308 millions de dollars) ayant pour objectif de soutenir la nouvelle économie a été versé aux grandes entreprises.

De plus, au total, 267 millions de dollars versés en crédits d'impôt avaient pour objectif de favoriser l'investissement et 316 millions de dollars avaient pour objectif de promouvoir la culture.

TABLEAU 19

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et la taille des entreprises – 2015

Objectif	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)
Encourager l'innovation								
– Recherche et développement	3 949	190	811	93	534	203	5 294	486
– Nouvelle économie	810	104	221	102	106	308	1 137	514
Sous-total	4 472	294	947	195	594	511	6 013	1 000
Favoriser l'investissement								
– Régions	334	17	78	17	52	31	464	66
– Sectoriel	3 920	49	914	43	435	110	5 269	201
Sous-total	4 177	66	955	60	474	141	5 606	267
Promouvoir la culture	826	176	33	109	5	32	864	316
Autres crédits d'impôt	10 637	98	919	16	553	18	12 109	132
TOTAL	18 569	634	2 153	379	1 107	701	21 829	1 714

Note : Étant donné qu'une société peut recevoir plus d'un crédit d'impôt, les totaux et sous-totaux ne correspondent pas à la somme des éléments.

□ Répartition selon l'objectif et le secteur d'activité économique

En 2015, 5 294 sociétés ont bénéficié des crédits d'impôt destinés à encourager la recherche scientifique et le développement expérimental. Parmi celles-ci, 2 943 entreprises du secteur tertiaire ont reçu un montant de 250 millions de dollars.

Un nombre total de 864 sociétés ont bénéficié de crédits d'impôt ayant pour objectif de promouvoir la culture.

Par ailleurs, le montant le plus élevé versé en crédits d'impôt (410 millions de dollars) était destiné au soutien à la nouvelle économie pour les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels.

TABLEAU 20

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et le secteur d'activité économique – 2015

Secteur d'activité économique	Encourager l'innovation				Favoriser l'investissement				Promouvoir la culture		Autres crédits d'impôt	
	Recherche et développement		Nouvelle économie		Régions		Sectoriel		Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)
	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)				
Secteur primaire												
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	205	6	d. c.	d. c.	27	2	647	10	—	—	833	4
– Mines, carrières et puits de pétrole	35	3	—	—	125	18	38	11	—	—	23	1
Sous-total	240	8	d. c.	d. c.	152	20	685	21	—	—	856	5
Secteur secondaire												
– Manufacturier	1 976	223	312	30	195	33	2 133	124	91	7	1 404	22
– Construction	135	5	d. c.	d. c.	30	5	175	2	—	—	501	5
Sous-total	2 111	228	d. c.	d. c.	225	38	2 308	126	91	7	1 905	26
Secteur tertiaire												
– Transports, communications et services publics	105	15	11	30	d. c.	d. c.	57	1	18	11	269	1
– Commerce de gros	473	34	130	32	d. c.	d. c.	281	12	d. c.	d. c.	332	3
– Commerce de détail	209	9	61	7	14	—	291	4	d. c.	d. c.	921	4
– Finances, assurances et services immobiliers	94	7	14	5	12	2	756	23	d. c.	d. c.	378	4
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	2 062	185	604	410	42	3	891	15	748	298	7 448	87
Sous-total	2 943	250	820	484	d. c.	d. c.	2 276	54	773	309	9 348	100
TOTAL	5 294	486	1 137	514	464	66	5 269	201	864	316	12 109	132

d. c. : Donnée confidentielle.

— : Valeur nulle.

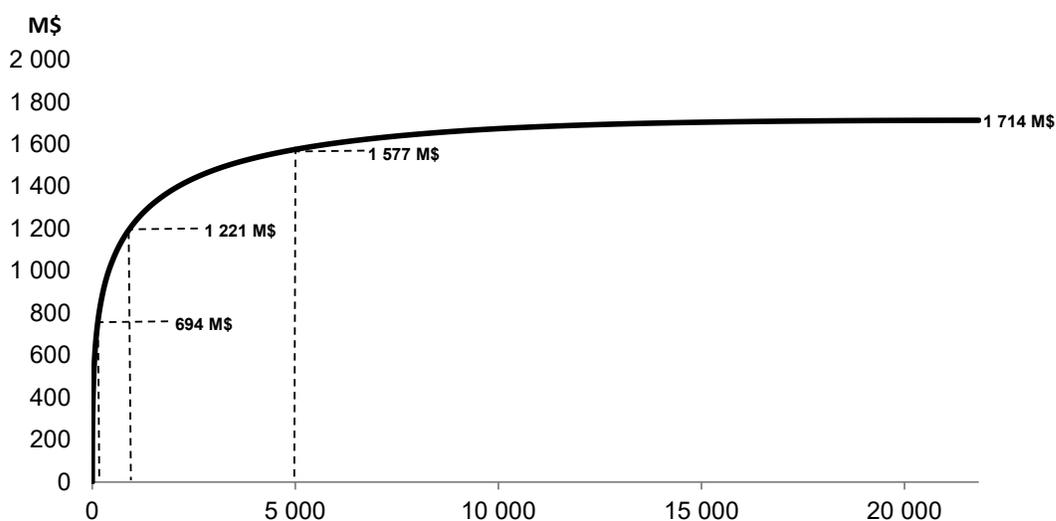
□ Répartition des crédits d'impôt parmi les sociétés bénéficiaires

Une proportion importante des crédits d'impôt ont été accordés à un petit nombre de sociétés. En effet, en 2015, on observe que parmi les 21 829 sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt :

- 100 sociétés, soit moins de 1,0 % des sociétés bénéficiaires, se sont vu accorder 40,5 % du montant total des crédits d'impôt (694 millions de dollars);
- 1 000 sociétés, soit 4,6 % des sociétés bénéficiaires, ont reçu 71,3 % des crédits d'impôt (1,2 milliard de dollars);
- 5 000 sociétés, soit 22,9 % des sociétés bénéficiaires, se sont vu accorder 92,0 % de l'ensemble des crédits d'impôt (1,6 milliard de dollars).

GRAPHIQUE 22

Montant des crédits d'impôt en fonction du nombre de sociétés bénéficiaires – 2015



Note : Les sociétés ont été sélectionnées selon l'ordre décroissant du montant total des crédits d'impôt reçus en 2015.

1.3.3 Le montant moyen des crédits d'impôt accordés aux sociétés

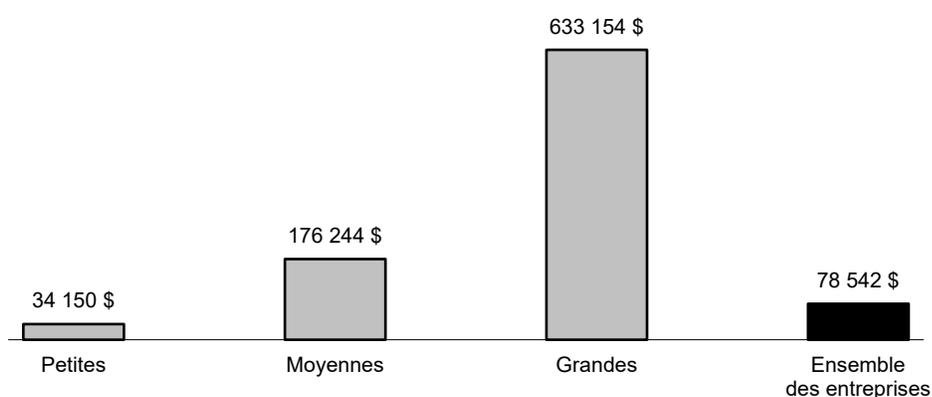
En moyenne, le montant des crédits d'impôt était de 78 542 \$ par société bénéficiaire en 2015.

□ Le montant moyen des crédits d'impôt selon la taille des entreprises

En moyenne, le montant des crédits d'impôt pour l'année 2015 était de 633 154 \$ par société bénéficiaire pour les grandes entreprises, comparativement à 34 150 \$ pour les petites entreprises et à 176 244 \$ pour les moyennes entreprises.

GRAPHIQUE 23

Crédit d'impôt moyen selon la taille des entreprises – 2015



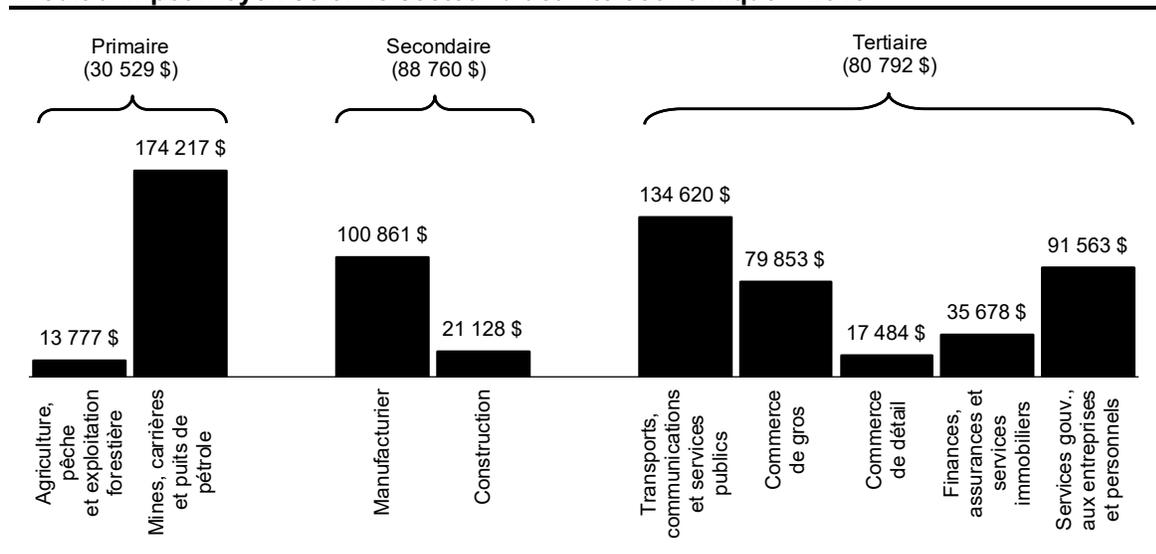
□ Le crédit d'impôt moyen selon le secteur d'activité économique

En 2015, le crédit d'impôt moyen des entreprises du secteur primaire était de 30 529 \$. Les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire avaient quant à elles un crédit d'impôt moyen respectif de 88 760 \$ et de 80 792 \$.

Le crédit d'impôt moyen des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole était le plus élevé, avec 174 217 \$, alors que le crédit d'impôt moyen des entreprises du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière était le plus faible, avec 13 777 \$.

GRAPHIQUE 24

Crédit d'impôt moyen selon le secteur d'activité économique – 2015



1.3.4 Variation des crédits d'impôt accordés aux sociétés par rapport à 2014

En 2015, le nombre de sociétés bénéficiant de crédits d'impôt a diminué de 6,1 % par rapport à l'année précédente, et le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés a diminué de 5,8 %.

□ Répartition selon la taille des entreprises

Le nombre de petites, moyennes et grandes entreprises qui ont reçu des crédits d'impôt a respectivement diminué de 6,8 %, de 2,3 % et de 0,1 % entre 2014 et 2015.

Le montant des crédits d'impôt a diminué de 10,4 % chez les petites entreprises et de 6,5 % chez les grandes. Il a augmenté de 4,5 % chez les moyennes entreprises.

TABLEAU 21

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés selon la taille des entreprises – 2015

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	2015	Var. p/r à 2014 (%)	2015	Var. p/r à 2014 (%)	2015	Var. p/r à 2014 (%)	2015	Var. p/r à 2014 (%)
Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt (en unités)	18 569	-6,8	2 153	-2,3	1 107	-0,1	21 829	-6,1
Crédits d'impôt (en M\$)	634	-10,4	379	4,5	701	-6,5	1 714	-5,8

□ Répartition selon le secteur d'activité économique

La répartition selon le secteur d'activité économique montre qu'en 2015, le nombre de sociétés bénéficiant de crédits d'impôt a diminué de 7,2 % dans le secteur primaire, de 8,2 % dans le secteur secondaire et de 5,2 % dans le secteur tertiaire.

— La diminution la plus prononcée, qui était de 16,1 %, se situait dans le secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole.

En 2015, le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés a diminué respectivement de 13,5 % et de 12,7 % par rapport à l'année précédente pour les entreprises des secteurs primaire et secondaire. Ce montant a également diminué de 2,5 % entre 2014 et 2015 pour les entreprises du secteur tertiaire.

Ce sont les sociétés du secteur de la construction qui ont connu la plus forte variation de crédits d'impôt, avec une baisse de 57,3 %.

Pour leur part, les entreprises du secteur des transports, des communications et des services publics ont vu le montant de leurs crédits d'impôt augmenter de 3,9 % entre 2014 et 2015.

TABLEAU 22

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon le secteur d'activité économique – 2015

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Crédits d'impôt	
	Nombre	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)
Secteur primaire				
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	1 604	–6,0	22	–21,8
– Mines, carrières et puits de pétrole	187	–16,1	33	–6,8
Sous-total	1 791	–7,2	55	–13,5
Secteur secondaire				
– Manufacturier	4 354	–7,8	439	–9,2
– Construction	779	–10,1	16	–57,3
Sous-total	5 133	–8,2	456	–12,7
Secteur tertiaire				
– Transports, communications et services publics	434	–9,8	58	3,9
– Commerce de gros	1 023	–12,9	82	–18,6
– Commerce de détail	1 366	–12,4	24	–29,0
– Finances, assurances et services immobiliers	1 182	–5,5	42	–14,6
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	10 900	–3,2	998	0,2
Sous-total	14 905	–5,2	1 204	–2,5
TOTAL	21 829	–6,1	1 714	–5,8

□ Répartition de l'objectif

En 2015, le montant des crédits d'impôt destinés à encourager l'innovation a diminué de 11,5 % par rapport à 2014, le montant des crédits d'impôt afin de favoriser l'investissement a diminué de 9,7 % et le montant des crédits d'impôt ayant pour objectif de promouvoir la culture a augmenté de 19,0 %.

Le nombre d'entreprises bénéficiaires de crédits d'impôt pour encourager l'innovation dans la nouvelle économie a connu la plus importante hausse, avec 5,2 %, alors que la plus forte variation du montant des crédits d'impôt concerne ceux qui sont destinés à favoriser l'investissement en régions, avec une baisse de 29,1 %.

TABLEAU 23

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon l'objectif – 2015

Objectif	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Crédits d'impôt	
	Unités	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)
Encourager l'innovation				
– Recherche et développement	5 294	–15,8	486	–19,8
– Nouvelle économie	1 137	5,2	514	–2,0
Sous-total	6 013	–12,8	1 000	–11,5
Favoriser l'investissement				
– Régions	464	–7,0	66	–29,1
– Sectoriel	5 269	–19,2	201	–0,8
Sous-total	5 606	–18,2	267	–9,7
Promouvoir la culture	864	3,1	316	19,0
Autres crédits d'impôt	12 109	0,3	132	2,1
TOTAL	21 829	–6,1	1 714	–5,8

1.4 La cotisation des sociétés au Fonds des services de santé

En règle générale, tous les employeurs du Québec, qu'ils soient du secteur privé ou du secteur public, paient la cotisation au Fonds des services de santé (FSS), qui prend la forme d'une taxe sur la masse salariale.

La cotisation au FSS que doit payer une société est déterminée par le produit de deux éléments, soit :

- le taux de la cotisation, qui est déterminé selon la masse salariale totale consolidée de la société;
- les salaires assujettis à la cotisation, qui sont déterminés selon la masse salariale au Québec de la société.

Ainsi, le taux de la cotisation au FSS des employeurs du secteur privé varie en fonction de la masse salariale totale consolidée de la société, soit le total des salaires versés par la société et par tout employeur auquel elle est associée, même si ce dernier exerce ses activités ailleurs qu'au Québec.

En 2015, les taux en vigueur étaient :

- de 1,6 % pour les secteurs primaire et manufacturier et de 2,7 % pour les autres secteurs pour une masse salariale totale consolidée de 1 million de dollars ou moins;
- entre 1,6 % ou 2,7 % et 4,26 % selon une augmentation linéaire pour une masse salariale totale consolidée supérieure à 1 million de dollars et inférieure à 5 millions de dollars;
- de 4,26 % pour une masse salariale totale consolidée de 5 millions de dollars ou plus.

Les sociétés du secteur public paient le taux maximal de 4,26 %, sans égard à leur masse salariale totale consolidée.

TABLERAU 24

Taux de la cotisation au Fonds des services de santé des employeurs du secteur privé – 2015

Masse salariale consolidée	Taux applicables pour les secteurs primaire et manufacturier	Taux applicables pour les autres secteurs
1 M\$ ou moins	1,6 %	2,7 %
Supérieure à 1 M\$ et inférieure à 5 M\$	Entre 1,6 % et 4,26 %	Entre 2,7 % et 4,26 %
5 M\$ ou plus	4,26 %	4,26 %

1.4.1 Le nombre de sociétés

En 2015, 194 188 sociétés ont payé la cotisation au FSS¹⁴. Ce nombre correspondait à 40,2 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus. Parmi les sociétés ayant payé la cotisation au FSS, 82 941 (42,7 %) faisaient des affaires au Québec seulement.

Parmi les sociétés qui ont cotisé au FSS, 89 315 (46,0 %) étaient non imposées sur le revenu, soit 18,5 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus.

Le montant de la cotisation au FSS des sociétés non imposées s'élevait à 2,0 milliards de dollars en 2015, une hausse de 0,1 % par rapport à 2014. La cotisation au FSS des sociétés imposées, de son côté, n'a pas varié notablement entre 2014 et 2015.

TABLEAU 25

Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires versés au Québec et cotisation selon que les sociétés sont imposées ou non – 2015 (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	2015	Var. p/r à 2014 (%)	2015	Var. p/r à 2014 (%)	2015	Var. p/r à 2014 (%)
Nombre de sociétés (en unités)	104 873	—	89 315	—	194 188	—
Salaires versés par les sociétés faisant des affaires au Québec seulement	44 915	—	38 026	—	82 941	—
Salaires versés au Québec par les sociétés faisant des affaires au Québec et ailleurs	23 384	-0,1	14 488	0,3	37 872	—
Total des salaires versés au Québec	68 299	—	52 514	0,1	120 813	—
Cotisation au Fonds des services de santé	2 536	—	1 993	0,1	4 529	—

¹⁴ Parmi les sociétés qui ne paient pas la cotisation des employeurs au FSS, on trouve notamment une forte proportion de sociétés de portefeuille qui ne versent aucun salaire au Québec ainsi que des sociétés rémunérant leurs actionnaires en dividendes uniquement.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2015, le nombre de petites entreprises qui ont versé une cotisation au FSS était de 182 543 (94,0 %), ce qui correspondait à 39,2 % des petites entreprises situées au Québec.

Le nombre d'entreprises de taille moyenne qui ont cotisé au FSS était de 7 815, ce qui représentait une part de 4,0 % du nombre total d'entreprises cotisant au FSS. Ainsi, 72,9 % de l'ensemble des moyennes entreprises ayant transmis une déclaration de revenus ont payé une cotisation au FSS.

Pour sa part, le nombre de grandes entreprises cotisant au FSS était de 3 830, soit une proportion de 2,0 %. Ce nombre représentait 68,7 % des grandes entreprises ayant produit une déclaration de revenus.

TABLEAU 26

Nombre d'entreprises cotisant au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2015

Taille des entreprises	Nombre de sociétés cotisant au FSS ⁽¹⁾		Nombre total de sociétés	Part des sociétés cotisant au FSS ⁽¹⁾ p/r au nombre total de sociétés	
	Unités	Part (%)		Unités	Part (%)
Petites	182 543	94,0	466 195	39,2	
Moyennes	7 815	4,0	10 727	72,9	
Grandes	3 830	2,0	5 571	68,7	
TOTAL	194 188	100,0	482 493	40,2	

(1) Fonds des services de santé.

□ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2015, 141 130 sociétés qui ont payé une cotisation au FSS, soit une proportion de 72,7 %, provenaient du secteur tertiaire. Les entreprises du secteur primaire et celles du secteur secondaire représentaient 5,4 % et 22,0 % du nombre total de sociétés cotisant au FSS.

À elles seules, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels qui ont cotisé au FSS étaient au nombre de 77 201, ce qui représentait une proportion de 39,8 % de l'ensemble des sociétés qui ont versé une cotisation au FSS.

De plus, 61,7 % des entreprises du secteur du commerce de détail ont payé une cotisation au FSS, alors que 11,0 % des entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers ont cotisé au FSS.

TABLEAU 27

Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2015

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés cotisant au FSS ⁽¹⁾		Nombre total de sociétés	Part des sociétés cotisant au FSS ⁽¹⁾ p/r au nombre total de sociétés	
	Unités	Part (%)		Unités	Part (%)
Secteur primaire					
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	9 958	5,1	17 928	55,5	
– Mines, carrières et puits de pétrole	437	0,2	1 175	37,2	
Sous-total	10 395	5,4	19 103	54,4	
Secteur secondaire					
– Manufacturier	13 398	6,9	22 040	60,8	
– Construction	29 265	15,1	51 917	56,4	
Sous-total	42 663	22,0	73 957	57,7	
Secteur tertiaire					
– Transports, communications et services publics	12 921	6,7	24 465	52,8	
– Commerce de gros	11 388	5,9	22 484	50,6	
– Commerce de détail	27 505	14,2	44 595	61,7	
– Finances, assurances et services immobiliers	12 115	6,2	110 116	11,0	
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	77 201	39,8	187 773	41,1	
Sous-total	141 130	72,7	389 433	36,2	
TOTAL	194 188	100,0	482 493	40,2	

(1) Fonds des services de santé.

1.4.2 Les salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé

L'assiette fiscale de la cotisation au FSS correspond au salaire versé au Québec à un employé, soit le revenu brut d'emploi pour l'application de l'impôt sur le revenu. Il comprend notamment les traitements, les avantages imposables, les commissions et tout paiement semblable fait à un employé¹⁵.

En 2015, les salaires versés au Québec assujettis à la cotisation au FSS des sociétés s'élevaient à 120,8 milliards de dollars. De plus, la masse salariale moyenne assujettie à la cotisation au FSS était de 622 145 \$ par société.

Les salaires versés par les sociétés non imposées sur le revenu, qui comptent pour 43,5 % de l'assiette fiscale, ont augmenté de 0,1 % par rapport à 2014. Les salaires versés par les sociétés imposées n'ont pas varié notablement entre 2014 et 2015.

□ Répartition selon la taille des entreprises

En 2015, les petites entreprises ont versé 35,7 % (43,1 milliards de dollars) des salaires assujettis à la cotisation au FSS, soit une proportion inférieure à celle des grandes entreprises, établie à 47,4 % (57,3 milliards de dollars). De plus, 16,9 % (20,3 milliards de dollars) des salaires versés au Québec étaient attribuables aux moyennes entreprises.

La forte représentation des grandes entreprises dans les salaires versés au Québec, lesquelles ne totalisaient que 2,0 % des sociétés ayant cotisé au FSS en 2015, s'explique par leur masse salariale moyenne plus élevée que celle des entreprises de taille inférieure.

- En effet, les salaires versés par les entreprises qui ont payé une cotisation au FSS étaient, en moyenne, de 15,0 millions de dollars par société pour les grandes entreprises, comparativement à 2,6 millions de dollars pour les moyennes entreprises et à 236 185 \$ pour les petites entreprises.

¹⁵ Il est à noter qu'en matière de détermination de l'assiette fiscale de la cotisation au FSS, le terme « salaire » ne comprend pas les prestations d'assurance salaire provenant d'un régime d'assurance salaire auquel un employeur a cotisé, les sommes versées par un fiduciaire d'une fiducie pour employés ou d'un régime d'intéressement et les sommes versées par un dépositaire d'un régime de prestations aux employés.

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

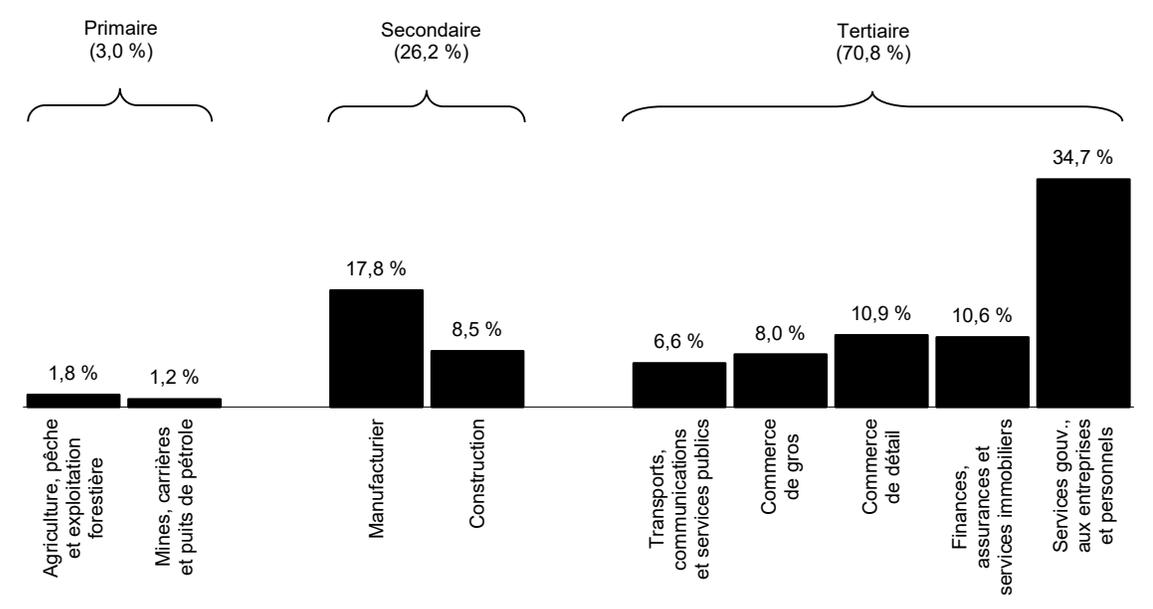
En 2015, 70,8 % des salaires assujettis à la cotisation au FSS provenaient des entreprises du secteur tertiaire.

Les entreprises du secteur secondaire suivaient, avec 26,2 % des salaires globaux versés au Québec, dont la majorité étaient attribuables aux entreprises du secteur manufacturier (17,8 %). Finalement, 3,0 % des salaires ont été versés par des entreprises du secteur primaire.

En moyenne, en ce qui concerne les sociétés ayant cotisé au FSS, la masse salariale assujettie à la cotisation était de 347 113 \$ pour les entreprises du secteur primaire, de 742 882 \$ pour celles du secteur secondaire et de 605 904 \$ pour les entreprises du secteur tertiaire.

GRAPHIQUE 25

Répartition des salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2015



1.4.3 Le montant de la cotisation au Fonds des services de santé

Le montant total de la cotisation des sociétés au FSS s'élevait à 4,5 milliards de dollars en 2015.

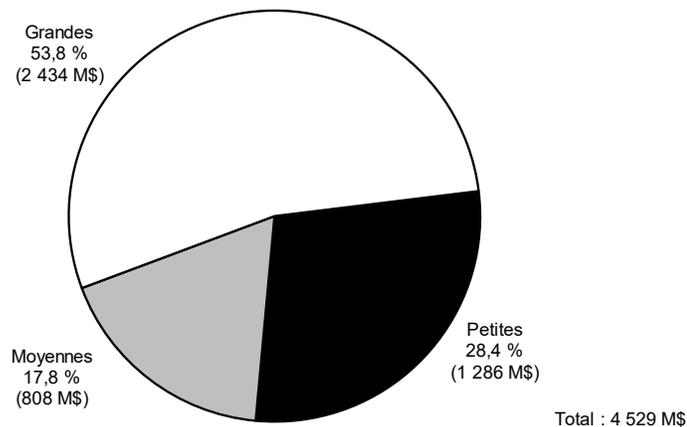
❑ Répartition selon la taille des entreprises

Pour 2015, plus de la moitié de la cotisation des sociétés au FSS a été payée par les grandes entreprises (53,8 %). La part des petites entreprises était de 28,4 % et celle des moyennes entreprises était de 17,8 %.

La part des cotisations payées attribuables aux grandes entreprises était plus élevée que la part des salaires versés par ces dernières (47,4 %) en raison du taux de cotisation plus élevé qui leur est applicable. L'inverse est vrai pour les petites entreprises.

GRAPHIQUE 26

Cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2015



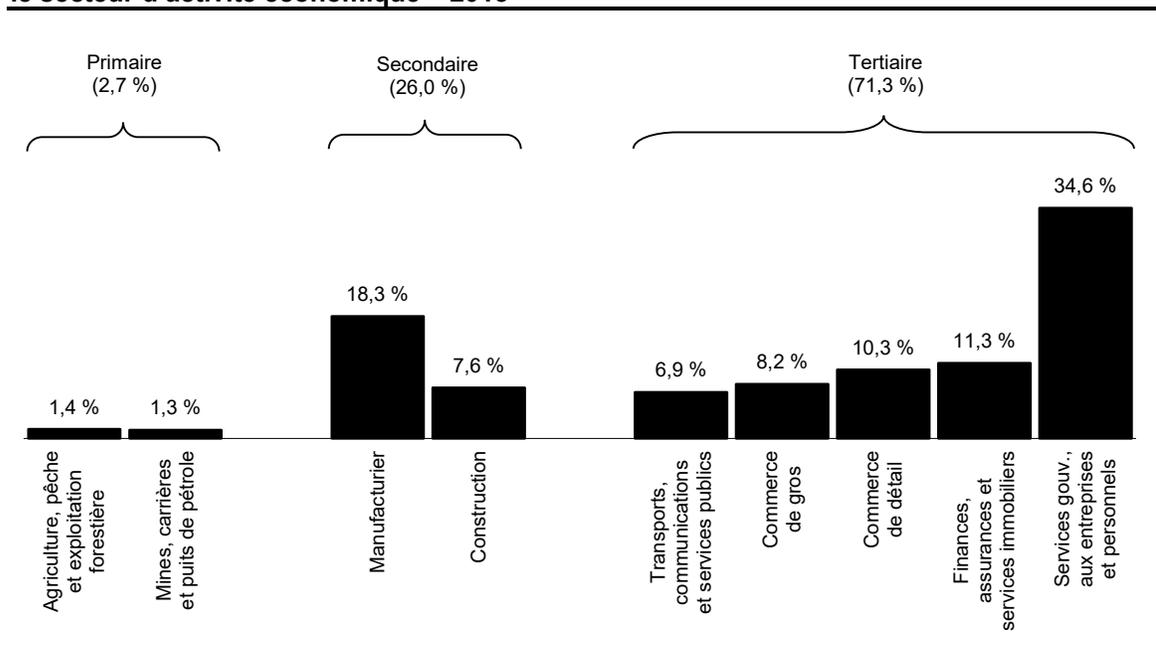
□ Répartition selon le secteur d'activité économique

Les entreprises du secteur tertiaire ont payé 71,3 % des cotisations au FSS en 2015, soit 3,2 milliards de dollars. Pour ce secteur, près de la moitié des cotisations étaient attribuables aux entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels (34,6 %).

Pour ce qui est des entreprises du secteur secondaire, les cotisations au FSS ont totalisé 26,0 % du total, soit 1,2 milliard de dollars. Pour leur part, les entreprises du secteur primaire ont payé des cotisations au FSS représentant 2,7 % du total, soit 123 millions de dollars.

GRAPHIQUE 27

Répartition de la cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2015



❑ Répartition selon la taille des entreprises et le taux de cotisation au Fonds des services de santé

Lorsque la cotisation au FSS est décomposée en fonction de trois paliers de cotisation (1,6 % ou 2,7 %, taux intermédiaire et 4,26 %), il apparaît qu'en 2015 :

- 18,1 % de la cotisation des sociétés au FSS, soit 819 millions de dollars, a été payée par des sociétés bénéficiant du taux minimal de 1,6 % ou 2,7 % et ayant donc une masse salariale totale consolidée de 1 million de dollars ou moins;
- 13,4 %, ou 605 millions de dollars, ont été payés par des sociétés assujetties à un taux intermédiaire variant entre 1,6 % ou 2,7 % et 4,26 %, ces sociétés ayant une masse salariale totale consolidée supérieure à 1 million de dollars et inférieure à 5 millions de dollars;
- 68,5 % de la cotisation des sociétés, soit 3,1 milliards de dollars, a été payée sur la base du taux le plus élevé de 4,26 %, soit le taux applicable à une masse salariale totale consolidée de 5 millions de dollars ou plus.

TABLEAU 28

Cotisation au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises et le taux de cotisation – 2015

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)
Au taux de 1,6 % ou de 2,7 %	658	51,2	18	2,2	143	5,9	819	18,1
À un taux intermédiaire	379	29,5	209	25,9	17	0,7	605	13,4
Au taux de 4,26 %	249	19,4	581	71,9	2 274	93,4	3 104	68,5
TOTAL	1 286	100,0	808	100,0	2 434	100,0	4 529	100,0

1.4.4 La cotisation moyenne des sociétés au Fonds des services de santé

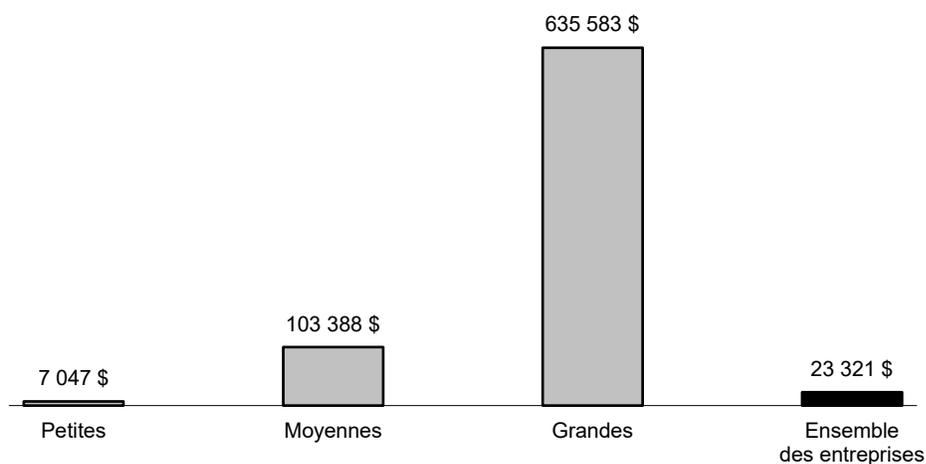
En moyenne, le montant de la cotisation des sociétés au FSS était de 23 321 \$ par société en 2015.

□ La cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises

La cotisation moyenne au FSS par société ayant payé la cotisation, en 2015, était de 7 047 \$ pour les petites entreprises, de 103 388 \$ pour les moyennes et de 635 583 \$ pour les grandes.

GRAPHIQUE 28

Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2015



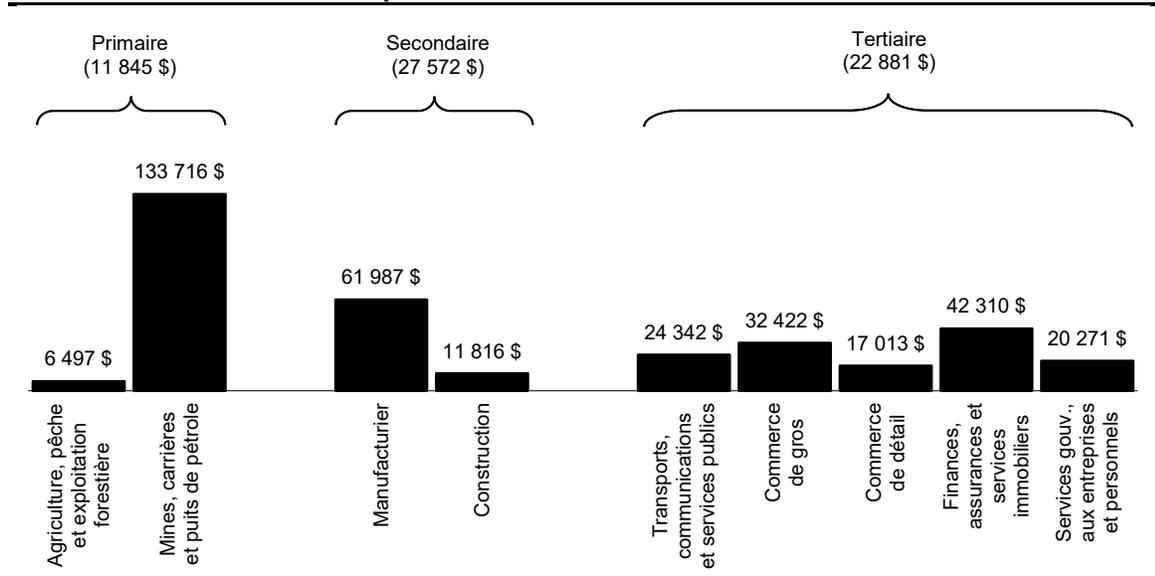
❑ La cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique

En moyenne, parmi les sociétés ayant cotisé au FSS, la cotisation était de 11 845 \$ pour les entreprises du secteur primaire, de 27 572 \$ pour celles du secteur secondaire et de 22 881 \$ pour les entreprises du secteur tertiaire.

La cotisation moyenne au FSS des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole était la plus élevée, avec 133 716 \$, alors que la cotisation moyenne au FSS des entreprises du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière était la plus faible, avec 6 497 \$.

GRAPHIQUE 29

Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2015



1.4.5 Variation de la cotisation des sociétés au Fonds des services de santé par rapport à 2014

En 2015, le nombre de sociétés qui ont payé la cotisation au FSS a augmenté de 1,5 % par rapport à l'année précédente.

Les salaires assujettis à la cotisation au FSS ont augmenté de 3,3 %, alors que la cotisation au FSS a augmenté de 2,7 %.

□ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2014 et 2015, le nombre de petites entreprises cotisant au FSS a augmenté de 1,3 %, alors que le nombre de moyennes et de grandes entreprises cotisant au FSS a respectivement augmenté de 3,6 % et de 6,3 %.

Les salaires assujettis à la cotisation au FSS ont augmenté de 1,7 % pour les petites entreprises, de 2,2 % pour les moyennes et de 4,9 % pour les grandes.

La cotisation au FSS a diminué de 0,7 % pour les petites entreprises, alors qu'elle a respectivement augmenté de 1,6 % et de 5,0 % pour les moyennes et les grandes.

TABLEAU 29

Nombre d'entreprises cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon la taille des entreprises – 2015 (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	2015	Var. p/r à 2014 (%)	2015	Var. p/r à 2014 (%)	2015	Var. p/r à 2014 (%)	2015	Var. p/r à 2014 (%)
Nombre d'entreprises (en unités)	182 543	1,3	7 815	3,6	3 830	6,3	194 188	1,5
Salaires assujettis	43 114	1,7	20 374	2,2	57 325	4,9	120 813	3,3
Cotisation au Fonds des services de santé	1 286	-0,7	808	1,6	2 434	5,0	4 529	2,7

□ Répartition selon le secteur d'activité économique

La répartition selon le secteur d'activité économique montre que le nombre de sociétés cotisant au FSS a augmenté de 2,3 % dans le secteur primaire, de 1,6 % dans le secteur secondaire et de 1,4 % dans le secteur tertiaire.

— La plus forte augmentation se trouvait dans le secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière, avec 2,5 %.

En 2015, la cotisation des sociétés au FSS a diminué respectivement de 11,3 % et de 1,5 % par rapport à l'année précédente pour les entreprises des secteurs primaire et secondaire. Elle a augmenté de 5,0 % pour les entreprises du secteur tertiaire.

Ce sont les sociétés du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole qui ont connu la plus forte variation de cotisation au FSS, avec une baisse de 14,6 %.

TABLEAU 30

Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon le secteur d'activité économique – 2015

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés		Salaires assujettis		Cotisation au Fonds des services de santé	
	Unités	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)
Secteur primaire						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	9 958	2,5	2 193	3,9	65	–8,1
– Mines, carrières et puits de pétrole	437	–3,5	1 416	–13,9	58	–14,6
Sous-total	10 395	2,3	3 608	–3,9	123	–11,3
Secteur secondaire						
– Manufacturier	13 398	1,9	21 457	1,4	831	–1,2
– Construction	29 265	1,5	10 236	–1,6	346	–2,3
Sous-total	42 663	1,6	31 694	0,5	1 176	–1,5
Secteur tertiaire						
– Transports, communications et services publics	12 921	1,8	8 027	6,6	315	6,9
– Commerce de gros	11 388	–1,8	9 632	3,6	369	3,8
– Commerce de détail	27 505	0,1	13 177	1,3	468	1,5
– Finances, assurances et services immobiliers	12 115	0,2	12 781	3,3	513	3,4
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	77 201	2,4	41 895	6,1	1 565	6,5
Sous-total	141 130	1,4	85 511	4,7	3 229	5,0
TOTAL	194 188	1,5	120 813	3,3	4 529	2,7

2. UN PORTRAIT STATISTIQUE DES AUTRES PRÉLÈVEMENTS EFFECTUÉS AUPRÈS DES SOCIÉTÉS VISANT CERTAINS SECTEURS SPÉCIFIQUES

Des sociétés exerçant leurs activités dans des secteurs spécifiques sont sujettes à d'autres prélèvements, en plus de l'impôt sur le revenu et de la cotisation au Fonds des services de santé, dont :

- la taxe sur le capital des sociétés d'assurance;
- la taxe compensatoire des institutions financières;
- la taxe sur les services publics;
- les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles (l'impôt minier et les recettes forestières).

2.1 La taxe sur le capital des sociétés d'assurance

Les sociétés d'assurance sont assujetties à la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, laquelle est calculée en fonction des primes payables au Québec établies dans les contrats d'assurance.

En 2015, le taux de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance applicable sur les primes d'assurance de personnes et sur les primes d'assurance de dommages était de 3 %.

Une société qui recevait des primes relativement à une entreprise d'assurance maritime océanique au Québec devait payer, à titre de taxe sur le capital des sociétés d'assurance, la moins élevée des taxes suivantes :

- une taxe égale à 5 % de la proportion de son bénéfice d'exploitation qui provient de son entreprise d'assurance maritime océanique, pour la période où elle exploite cette entreprise au Canada, proportion qui correspond au rapport entre les primes nettes souscrites au Québec et celles souscrites au Canada pendant cette période relativement à cette entreprise;
- une taxe égale à 3 % de toute prime payable qui provient de son entreprise d'assurance maritime océanique et qui se rapporte à des affaires faites au Québec.

Une société qui exploitait une entreprise d'assurance maritime autre qu'une entreprise d'assurance maritime océanique visée au paragraphe précédent devait payer, également à titre de taxe sur le capital des sociétés d'assurance, un montant égal à 3 % des primes payables qui se rapportent à des affaires faites au Québec.

TABLEAU 31

Taux de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance – 2015

Assiette	Taux
Primes d'assurance de personne	3 %
Primes d'assurance de dommages	3 %
Primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime	3 % ou 5 %

2.1.1 Le nombre de sociétés

En 2015, 332 sociétés d'assurance ont payé la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, laquelle est calculée en fonction des primes payables au Québec.

— Parmi ces sociétés, 183 (55,1 %) ont payé de l'impôt sur le revenu des sociétés.

TABLEAU 32

Nombre de sociétés payant la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, primes d'assurance et taxe sur le capital selon que les sociétés sont imposées ou non – 2015 (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées	Sociétés non imposées	Ensemble des sociétés
Nombre de sociétés (en unités)	183	149	332
Primes d'assurance de personnes	12 552	978	13 530
Primes d'assurance de dommages	6 880	1 871	8 751
Primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime	26	8	34
Taxe sur le capital des sociétés d'assurance	583	85	669

2.1.2 Les primes d'assurance payables au Québec

En 2015, les primes d'assurance de personnes s'élevaient à 13,5 milliards de dollars, les primes d'assurance de dommages s'élevaient à 8,7 milliards de dollars, et les primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime s'élevaient à 34 millions de dollars.

2.1.3 Le montant de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance

La taxe sur le capital des sociétés d'assurance au Québec s'élevait à 669 millions de dollars en 2015, soit :

- 405 millions de dollars qui étaient attribuables à la taxe sur les primes d'assurance de personnes payée par 124 sociétés d'assurance;
- 263 millions de dollars qui provenaient de la taxe sur les primes d'assurance de dommages payée par 147 sociétés d'assurance;
- 1 million de dollars qui représentaient la taxe sur les primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime payée par 21 sociétés d'assurance;
- 0,05 million de dollars qui étaient attribuables à la taxe minimale¹⁶ ou à la taxe sur des primes d'assurance indéterminées¹⁷.

¹⁶ Pour chaque année d'imposition, une société d'assurance doit payer, à titre de taxe sur le capital sur les primes qui lui sont payables et les primes taxables qui lui sont versées, une somme qui ne doit pas être inférieure au montant minimal de la taxe. Cette taxe minimale est déterminée en fonction du type de société d'assurance et en fonction des primes, selon qu'elles sont payables ou taxables. La somme minimale de taxe sur le capital varie entre 200 \$ et 600 \$ par société d'assurance.

¹⁷ Dans la déclaration de revenus, certaines sociétés d'assurance n'inscrivent que le total de la taxe sur le capital à payer (ligne 434) et n'inscrivent pas sur quel type de prime est prélevée la taxe (lignes 432aa, 432b et 433). Ainsi, pour ces sociétés, il est impossible de décomposer la taxe en fonction des primes d'assurance.

TABLEAU 33

Taxe sur le capital des sociétés d'assurance au Québec – 2015

	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités		M\$	Part (%)
Taxe sur le capital des sociétés d'assurance				
– Taxe sur les primes d'assurance de personnes	124		405	60,6
– Taxe sur les primes d'assurance de dommages	147		263	39,3
– Taxe sur les primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime	21		1	0,2
– Taxe minimale et taxe sur des primes d'assurance indéterminées	79		0,05	0,0
TOTAL	332		669	100,0

Note : Une société d'assurance peut payer plus d'une taxe, en fonction des primes d'assurance. Le total du nombre de sociétés ne correspond donc pas à la somme des éléments.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Les 210 grandes entreprises, qui représentaient 63,3 % des entreprises ayant payé la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, ont versé 97,4 % du total, soit un montant de 652 millions de dollars.

Pour leur part, les petites et les moyennes entreprises ont versé respectivement 0,4 % et 2,2 % de la taxe totale perçue par le gouvernement, alors qu'elles représentaient 23,5 % et 13,3 % des sociétés assujetties à cette taxe.

TABLEAU 34

Taxe sur le capital des sociétés d'assurance selon la taille des entreprises – 2015

Taille des entreprises	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Petites	78	23,5	2	0,4
Moyennes	44	13,3	15	2,2
Grandes	210	63,3	652	97,4
TOTAL	332	100,0	669	100,0

2.2 La taxe compensatoire des institutions financières

Une société qui était, à un moment donné de son année d'imposition 2015, une institution financière devait payer la taxe compensatoire des institutions financières (TCIF). Les taux de taxation varient en fonction du type d'institutions financières et de l'assiette taxable.

TABLEAU 35

Paramètres de la taxe compensatoire des institutions financières – 2015

Type d'institutions financières	Assiette taxable	Taux
Banques, sociétés de prêts, sociétés de fiducie et sociétés faisant le commerce de valeurs mobilières	Salaires versés	4,48 %
Sociétés d'assurance et ordres professionnels	Primes d'assurance ⁽¹⁾	0,48 %
Caisses d'épargne et de crédit	Salaires versés	3,52 %
Institutions financières comprises dans la catégorie « Toute autre personne ⁽²⁾ »	Salaires versés	1,44 % ⁽³⁾

(1) Y compris les sommes établies à l'égard des fonds d'assurance.

(2) À l'exclusion d'une société d'assurance et d'un ordre professionnel qui a créé un fonds d'assurance en vertu de l'article 86.1 du Code des professions (RLRQ, chapitre C-26).

(3) Taux applicable si la société a choisi d'être considérée comme une institution financière en vertu du paragraphe 1 de l'article 150 de la Loi sur la taxe d'accise. Dans le cas contraire, elle n'a pas à payer de taxe compensatoire.

□ Répartition selon la taille des entreprises

En 2015, le montant de la TCIF prélevé auprès de 976 sociétés totalisait 342 millions de dollars.

Les 276 petites entreprises, qui représentaient 28,3 % des entreprises ayant payé la TCIF, ont versé 0,4 % du total, soit un montant de 1 million de dollars.

Pour leur part, les moyennes et les grandes entreprises ont versé respectivement 1,2 % et 98,4 % de la TCIF totale perçue par le gouvernement, alors qu'elles représentaient 9,0 % et 62,7 % des sociétés assujetties à cette taxe.

TABLEAU 36

Taxe compensatoire des institutions financières selon la taille des entreprises – 2015

Taille des entreprises	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Petites	276	28,3	1	0,4
Moyennes	88	9,0	4	1,2
Grandes	612	62,7	336	98,4
TOTAL	976	100,0	342	100,0

□ Répartition selon le type d'institutions financières

En 2015, les 976 institutions financières payant la TCIF, qui ont versé un total de 342 millions de dollars, peuvent être réparties en quatre types :

- 123 banques, sociétés de prêts, sociétés de fiducie ou sociétés faisant le commerce de valeurs mobilières, qui représentaient 12,6 % des sociétés ayant payé la TCIF, ont versé 48,4 % du total (166 millions de dollars);
- 324 caisses d'épargne et de crédit, représentant 33,2 % des entreprises, ont payé 16,9 % de la TCIF totale (58 millions de dollars);
- 246 sociétés d'assurance ou ordres professionnels (25,2 %) ont versé 30,6 % du montant total de la TCIF (105 millions de dollars);
- 283 institutions financières comprises dans la catégorie « Toute autre personne »¹⁸ (29,3 %) ont payé 4,0 % de la TCIF totale (14 millions de dollars).

TABLEAU 37

Taxe compensatoire des institutions financières selon le type d'institutions financières – 2015

Type d'institutions financières	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Banques, sociétés de prêts, sociétés de fiducie et sociétés faisant le commerce de valeurs mobilières	123	12,6	166	48,4
Caisses d'épargne et de crédit	324	33,2	58	16,9
Sociétés d'assurance et ordres professionnels	246	25,2	105	30,6
Institutions financières comprises dans la catégorie « Toute autre personne » ⁽¹⁾	283	29,0	14	4,0
TOTAL	976	100,0	342	100,0

(1) À l'exclusion d'une société d'assurance et d'un ordre professionnel qui a créé un fonds d'assurance en vertu de l'article 86.1 du Code des professions (RLRQ, chapitre C-26).

¹⁸ À l'exclusion d'une société d'assurance et d'un ordre professionnel qui a créé un fonds d'assurance en vertu de l'article 86.1 du Code des professions (RLRQ, chapitre C-26).

2.3 La taxe sur les services publics

En 2015, une société qui exploitait un réseau dont certains immeubles étaient situés au Québec et n'étaient pas portés au rôle d'évaluation foncière d'une municipalité était assujettie à la taxe sur les services publics (TSP). Il s'agit d'un prélèvement sur le droit conféré aux producteurs de services publics pour installer leur réseau sur le territoire québécois.

La TSP est calculée en fonction de la valeur nette des actifs faisant partie d'un réseau de télécommunication, d'un réseau de distribution de gaz ou d'un réseau de production, de transmission ou de distribution d'énergie électrique.

Les taux de taxation varient en fonction du type de réseau et de la valeur nette des actifs.

TABLEAU 38

Taux de la taxe sur les services publics

Type de réseau	Valeur nette des actifs	
	Première tranche de 750 M\$	Tranche excédant 750 M\$
Électricité	0,20 %	0,55 %
Télécommunication ⁽¹⁾	0,70 %	0,70 %
Gaz	0,75 %	1,50 %

(1) Les taux s'appliquent sur la valeur nette des actifs acquis après 2005. Pour la valeur nette des actifs acquis après 2006, le taux applicable est de 10,5 % sur la tranche excédant 750 M\$.

□ Répartition selon le type de réseau

En 2015, 68 sociétés exploitaient des réseaux assujettis à la TSP. Ces sociétés ont versé au gouvernement un montant de 308 millions de dollars.

- Parmi celles-ci, 66,2 % exploitaient des réseaux de télécommunication ou de distribution de gaz. Ces sociétés ont versé une somme de 23 millions de dollars.
- Les 23 sociétés exploitant des réseaux de production, de transmission ou de distribution d'énergie électrique ont versé à elles seules 285 millions de dollars, soit 92,5 % de la somme totale de la TSP versée par l'ensemble des sociétés.

TABLEAU 39

Taxe sur les services publics selon le type de réseau – 2015

Type de réseau	Nombre d'entreprises		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Électricité	23	33,8	285	92,5
Télécommunication et gaz	45	66,2	23	7,5
TOTAL	68	100,0	308	100,0

2.4 Les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles

Des prélèvements applicables à l'exploitation de certaines ressources naturelles sur son territoire permettent à l'État québécois de percevoir des revenus additionnels. Ces revenus proviennent notamment :

- de l'impôt minier;
- des recettes forestières.

2.4.1 L'impôt minier

Une entreprise qui effectue des travaux d'exploitation minière sur un terrain situé au Québec ou dans une mine au cours d'un exercice financier a l'obligation de payer les droits relatifs à l'impôt minier.

En 2014, le gouvernement a mis en place deux initiatives majeures concernant le régime d'impôt minier, soit l'instauration de l'impôt minier minimum et de taux progressifs à l'égard de l'impôt minier sur le profit annuel. Les taux relatifs à l'impôt minier minimum correspondent à :

- 1 % à l'égard des premiers 80 millions de dollars de la valeur de la production à la tête du puits;
- 4 % à l'égard de la valeur de la production à la tête du puits excédant 80 millions de dollars.

Les taux progressifs relatifs à l'impôt minier, qui s'appliquent à la partie du profit annuel de l'exploitant attribuable à la marge bénéficiaire, correspondent à :

- 16 % lorsque la marge bénéficiaire est supérieure à 0 % mais ne dépasse pas 35 %;
- 22 % lorsque la marge bénéficiaire est supérieure à 35 % mais ne dépasse pas 50 %;
- 28 % lorsque la marge bénéficiaire est supérieure à 50 %.

Sommairement, une société établit son profit annuel en soustrayant de l'ensemble des bénéfices annuels à l'égard de chaque mine qu'elle exploite certaines dépenses et allocations, notamment l'allocation pour exploration et l'allocation pour aménagement et mise en valeur avant production.

La méthode de calcul du bénéfice annuel d'un exploitant s'appuie sur une approche « mine par mine ». Ainsi, les pertes relatives à une mine ne peuvent pas réduire le bénéfice d'une autre mine. Le bénéfice annuel d'un exploitant à l'égard d'une mine correspond sommairement à la partie de la valeur brute de la production annuelle à l'exploitation de cette mine de laquelle est soustrait un ensemble de dépenses et d'allocations, dont l'allocation pour amortissement ainsi que l'allocation pour traitement.

De plus, sous réserve de certaines règles particulières, le régime prévoit également un crédit de droits remboursable pour perte lorsqu'un exploitant réalise une perte annuelle pour un exercice financier.

- Le crédit de droits remboursable pour perte, dont le taux est de 16 %, est une aide à l'exploration, à la mise en valeur et à l'aménagement minier avant production.

Le Québec compte un petit nombre de sociétés productrices et un nombre plus important de sociétés d'exploration minière. En 2015, 179 sociétés exploraient le territoire québécois pour découvrir des ressources minières, alors que 28 sociétés exploitaient un gisement.

Par ailleurs, toujours en 2015, les sociétés d'exploration avaient un déficit net après allocations de 145 millions de dollars, tandis que le profit net après allocations des sociétés productrices était de 325 millions de dollars.

TABLEAU 40

Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2015

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Nombre total de sociétés (unités)	Profit net après allocations	Droits miniers nets payés
Sociétés d'exploration	179	-145	-11
Sociétés productrices	28	325	102
TOTAL	207	180	91

□ Statistiques fiscales détaillées des sociétés minières

En 2015, le total des valeurs brutes de la production annuelle et celui des coûts de production attribuables à une mine ont été respectivement de 7,4 milliards de dollars et de 5,9 milliards de dollars. Ainsi, le bénéfice net avant allocations s'est établi à près de 1,3 milliard de dollars au cours de la période.

Les allocations dont peuvent se prévaloir les sociétés dans le calcul de leur bénéfice annuel ou dans le calcul de leur profit annuel se sont établies à 1,1 milliard de dollars. De cette somme :

- l'allocation pour amortissement s'est élevée à 690 millions de dollars;
- l'allocation pour traitement a totalisé 368 millions de dollars.

En raison de ces allocations, soustraites du bénéfice net avant allocations, les sociétés minières ont généré un profit minier de 180 millions de dollars en 2015. Par ailleurs, les droits miniers nets du crédit de droits remboursable pour perte payés par les sociétés minières étaient de 91 millions de dollars en 2015.

TABLEAU 41

Statistiques fiscales détaillées des sociétés minières – 2015

	Nombre de sociétés (unités)	Montant (M\$)
Nombre de déclarations	207	
Impôt minier		
Valeur brute de la production annuelle	20	7 446
Coûts de production	25	5 893
Profit net avant allocations	41	1 274
Allocation pour amortissement	16	690
Allocation pour aménagement et mise en valeur après production	d. c.	d. c.
Allocation pour traitement	15	368
Allocation supplémentaire pour amortissement	—	—
Allocation additionnelle pour une mine nordique	—	—
Allocation additionnelle pour une mine située dans le Nord québécois	—	—
Dons	d. c.	d. c.
Dépenses de recherche scientifique et développement expérimental	d. c.	d. c.
Allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier	—	—
Allocation pour exploration	93	43
Dépenses générales et administratives reliées à des travaux d'exploration	60	62
Allocation pour aménagement et mise en valeur avant production	16	95
Allocation additionnelle pour exploration	d. c.	d. c.
Profit net après allocations	143	180
Droits miniers	22	103
Crédit de droits remboursable pour perte	93	11
Droits miniers nets payés	115	91

d. c. : Donnée confidentielle.

— : Valeur nulle.

2.4.2 Les recettes forestières

Au Québec, une entreprise effectuant la coupe et la récolte de bois sur les terres publiques était généralement tenue d'acquitter, en 2015, différents droits au gouvernement, notamment les redevances forestières.

Depuis la mise en place du nouveau régime forestier le 1^{er} avril 2013, les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement doivent acquitter une redevance annuelle au gouvernement en retour du droit d'achat prioritaire qui leur est conféré. En 2015, cette redevance était fixée à 18 % de la valeur des bois garantis selon le prix moyen facturé au bénéficiaire au cours d'une période de référence.

— Le prix est déterminé à partir des résultats des ventes aux enchères sur le marché libre, en tenant compte notamment des caractéristiques de la ressource et des conditions de marché.

Les entreprises étaient également assujetties à une taxe de 10 % sur leurs revenus nets tirés d'opérations forestières au Québec, si ces derniers dépassaient 10 000 \$ au cours de l'année d'imposition. Cette taxe est applicable peu importe que les revenus proviennent de terres publiques ou privées.

Pour l'année 2015, les recettes forestières provenant des sociétés étaient de 268 millions de dollars, soit :

- 264 millions de dollars attribuables aux redevances forestières (98,7 %);
- 4 millions de dollars provenant de la taxe sur les opérations forestières (1,3 %).

TABLEAU 42

Recettes forestières provenant des sociétés – 2015

	Montant (M\$)	Part (%)
Redevances forestières	264	98,7
Taxe sur les opérations forestières	4	1,3
TOTAL	268	100,0

Note : Les recettes sont calculées avant l'application des crédits de redevances et de la déduction pour impôt sur les opérations forestières.

3. L'ÉVOLUTION HISTORIQUE

3.1 Le nombre de sociétés

De 1990 à 2015, le nombre de sociétés est passé de 221 680 à 482 493, soit une augmentation de 260 813 sociétés¹⁹.

- La croissance annuelle moyenne entre 1990 et 2001 a été de 2,1 %, alors qu'elle a été de 4,0 % entre 2001 et 2015.
- L'augmentation plus prononcée du nombre de sociétés, au cours des dernières années, s'explique entre autres par le fait que depuis 2001, chaque ordre professionnel peut permettre l'incorporation de ses membres.

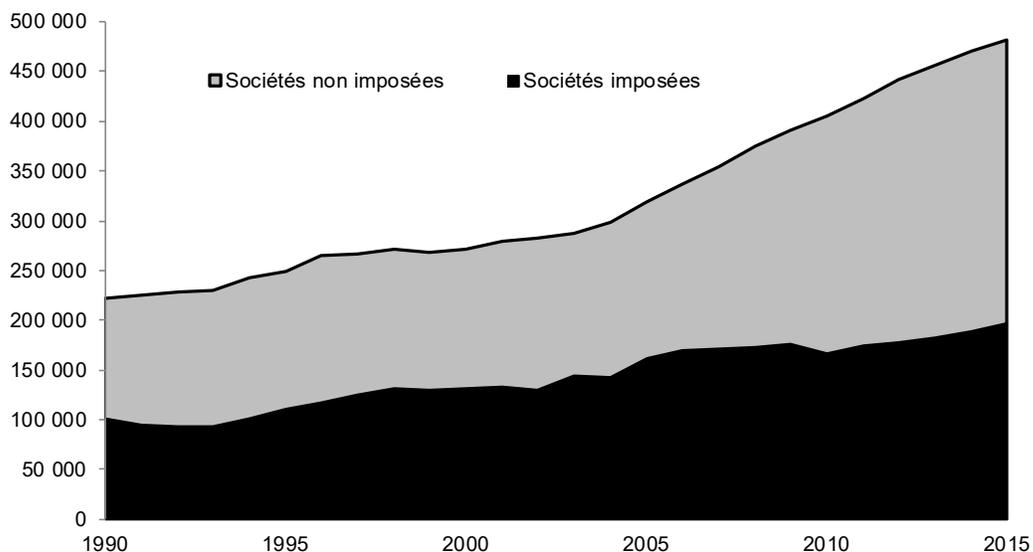
Le nombre de sociétés imposées sur le revenu est passé de 101 068 à 196 354, une hausse de 95 286 sociétés entre 1990 et 2015.

Quant au nombre de sociétés non imposées, il a augmenté de 165 527, passant de 120 612 à 286 139.

- La hausse du montant des déductions (ex. : dividendes imposables et pertes d'années antérieures) permettant de diminuer le revenu imposable des sociétés est l'un des facteurs expliquant l'augmentation du nombre de sociétés ne payant pas d'impôt.

GRAPHIQUE 30

Évolution du nombre de sociétés – 1990 à 2015



¹⁹ Les résultats portant sur l'évolution temporelle des statistiques fiscales doivent être interprétés avec prudence. Pour les éditions 2010 et 2012, des changements méthodologiques ont notamment été apportés. Ainsi, à partir de 2010, les données fiscales sont basées sur la population constituée de l'ensemble des déclarations de revenus des sociétés au lieu d'être basées sur un échantillon. De plus, à partir de 2012, les données financières sont également basées sur la population.

□ Évolution annuelle du nombre de sociétés

De 1990 à 2015, le nombre total de sociétés au Québec a connu une croissance annuelle moyenne de 3,2 %. Le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a connu une croissance annuelle moyenne respective de 2,7 % et de 3,5 %.

Entre 2014 et 2015, le nombre de sociétés a augmenté de 2,6 %, passant de 470 139 à 482 493.

— Le nombre de sociétés imposées a augmenté de 4,3 %, passant de 188 227 à 196 354, alors que le nombre de sociétés non imposées a augmenté de 1,5 %, passant de 281 912 à 286 139.

TABLEAU 43

Nombre de sociétés – 1990 à 2015

Année d'imposition	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	Nombre (unités)	Var. (%)	Nombre (unités)	Var. (%)	Nombre (unités)	Var. (%)
1990	101 068	0,7	120 612	6,4	221 680	3,8
1991	94 167	-6,8	131 363	8,9	225 530	1,7
1992	92 692	-1,6	135 038	2,8	227 730	1,0
1993	92 541	-0,2	137 814	2,1	230 355	1,2
1994	100 176	8,3	142 487	3,4	242 663	5,3
1995	111 226	11,0	138 285	-2,9	249 511	2,8
1996	117 265	5,4	147 885	6,9	265 150	6,3
1997	124 709	6,3	141 954	-4,0	266 663	0,6
1998	131 400	5,4	140 339	-1,1	271 739	1,9
1999	129 731	-1,3	138 548	-1,3	268 279	-1,3
2000	131 867	1,6	139 478	0,7	271 345	1,1
2001	132 533	0,5	146 378	4,9	278 911	2,8
2002	129 993	-1,9	152 216	4,0	282 209	1,2
2003	144 116	10,9	142 865	-6,1	286 981	1,7
2004	141 912	-1,5	157 188	10,0	299 100	4,2
2005	161 935	14,1	156 677	-0,3	318 612	6,5
2006	169 058	4,4	166 894	6,5	335 952	5,4
2007	170 319	0,7	183 632	10,0	353 951	5,4
2008	172 925	1,5	202 512	10,3	375 437	6,1
2009	175 595	1,5	214 741	6,0	390 336	4,0
2010	165 883	-5,5	239 404	11,5	405 287	3,8
2011	174 359	5,1	248 090	3,6	422 449	4,2
2012	176 779	1,4	265 887	7,2	442 666	4,8
2013	182 253	3,1	274 720	3,3	456 973	3,2
2014	188 227	3,3	281 912	2,6	470 139	2,9
2015	196 354	4,3	286 139	1,5	482 493	2,6
Croissance annuelle moyenne		2,7		3,5		3,2

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

3.2 Le revenu imposable, l'impôt à payer et le taux moyen d'imposition

Le revenu imposable des sociétés au Québec a connu une croissance annuelle moyenne de 6,0 % entre 1990 et 2015. L'impôt sur le revenu que les sociétés doivent payer au Québec a augmenté en moyenne de 8,3 % par année au cours de la même période.

De plus, de 1990 à 2015, le taux moyen d'imposition a crû de 4,4 points de pourcentage, passant de 6,3 % à 10,7 %, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 2,1 %.

TABLEAU 44

Revenu imposable au Québec, impôt à payer au Québec et taux moyen d'imposition – 1990 à 2015

Année d'imposition	Revenu imposable au Québec		Impôt à payer au Québec		Taux moyen d'imposition ⁽¹⁾	
	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	%	Var. (%)
1990	11 763	-14,3	742	-18,2	6,3	-4,5
1991	11 807	0,4	787	6,1	6,7	5,7
1992	11 680	-1,1	862	9,5	7,4	10,7
1993	11 480	-1,7	1 000	16,0	8,7	18,0
1994	12 850	11,9	1 096	9,7	8,5	-2,0
1995	14 882	15,8	1 292	17,9	8,7	1,8
1996	16 825	13,1	1 511	17,0	9,0	3,5
1997	19 474	15,7	1 749	15,7	9,0	-0,0
1998	20 925	7,4	1 938	10,8	9,3	3,1
1999	21 920	4,8	2 015	4,0	9,2	-0,7
2000	24 080	9,9	2 346	16,4	9,7	6,0
2001	23 841	-1,0	2 296	-2,1	9,6	-1,1
2002	25 080	5,2	2 352	2,4	9,4	-2,6
2003	28 049	11,8	2 484	5,6	8,9	-5,6
2004	30 032	7,1	2 737	10,2	9,1	2,9
2005	32 431	8,0	3 049	11,4	9,4	3,2
2006	33 303	2,7	3 277	7,5	9,8	4,7
2007	36 167	8,6	3 498	6,7	9,7	-1,7
2008	34 010	-6,0	3 461	-1,1	10,2	5,2
2009	34 057	0,1	3 637	5,1	10,7	4,9
2010	37 598	10,4	4 053	11,5	10,8	1,0
2011	42 063	11,9	4 545	12,1	10,8	0,2
2012	42 818	1,8	4 609	1,4	10,8	-0,4
2013	43 925	2,6	4 718	2,4	10,7	-0,6
2014	46 278	5,4	4 978	5,5	10,8	0,5
2015	51 079	10,4	5 480	10,1	10,7	-0,3
Croissance annuelle moyenne		6,0		8,3		2,1

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

(1) Le taux moyen d'imposition est défini comme le ratio de l'impôt à payer au Québec sur le revenu imposable au Québec. Les sociétés exonérées sont exclues du calcul.

3.3 Le total des prélèvements fiscaux

Entre 1990 et 2015, la croissance annuelle moyenne du total des principaux prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés, soit la somme de l'impôt sur le revenu à payer au Québec, de la taxe sur le capital²⁰ et de la cotisation au Fonds des services de santé (FSS), a été de 4,5 %, le total passant de 3 523 millions de dollars à 10 678 millions de dollars.

Au cours de cette même période :

- l'impôt à payer est passé de 742 millions de dollars à 5 480 millions de dollars, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 8,3 %;
- la cotisation au FSS est passée de 1 634 millions de dollars à 4 529 millions de dollars, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 4,2 %.

²⁰ Y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance à l'égard notamment des primes pour de l'assurance de dommages ou de personnes.

TABLEAU 45

Impôt à payer au Québec, taxe sur le capital et cotisation au Fonds des services de santé – 1990 à 2015

Année d'imposition	Impôt à payer au Québec		Taxe sur le capital ⁽¹⁾		Cotisation au FSS ⁽²⁾		Total des prélèvements fiscaux ⁽³⁾	
	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)
1990	742	-18,2	1 148	12,7	1 634	1,2	3 523	-0,5
1991	787	6,1	1 247	8,6	1 689	3,4	3 723	5,7
1992	862	9,5	1 384	11,0	1 855	9,8	4 101	10,2
1993	1 000	16,0	1 425	2,9	1 835	-1,0	4 260	3,9
1994	1 096	9,7	1 432	0,5	1 900	3,5	4 428	4,0
1995	1 292	17,9	1 550	8,2	2 195	15,5	5 037	13,8
1996	1 511	17,0	1 716	10,7	2 372	8,0	5 599	11,2
1997	1 749	15,7	1 786	4,1	2 558	7,8	6 093	8,8
1998	1 938	10,8	1 909	6,9	2 832	10,7	6 678	9,6
1999	2 015	4,0	1 871	-2,0	3 535	24,8	7 421	11,1
2000	2 346	16,4	1 976	5,6	2 802	-20,7	7 124	-4,0
2001	2 296	-2,1	2 053	3,9	2 735	-2,4	7 084	-0,6
2002	2 352	2,4	1 970	-4,0	2 683	-1,9	7 005	-1,1
2003	2 484	5,6	1 991	1,1	2 956	10,2	7 431	6,1
2004	2 737	10,2	1 909	-4,1	2 938	-0,6	7 583	2,1
2005	3 049	11,4	1 926	0,9	3 089	5,1	8 063	6,3
2006	3 277	7,5	1 876	-2,6	3 095	0,2	8 248	2,3
2007	3 498	6,7	1 720	-8,3	3 190	3,1	8 408	1,9
2008	3 461	-1,1	1 343	-21,9	3 205	0,5	8 009	-4,7
2009	3 637	5,1	1 022	-23,9	3 095	-3,4	7 753	-3,2
2010	4 053	11,5	803	-21,4	3 722	20,3	8 579	10,7
2011	4 545	12,1	538	-33,0	3 988	7,1	9 071	5,7
2012	4 609	1,4	477	-11,4	4 237	6,2	9 323	2,8
2013	4 718	2,4	501	5,1	4 287	1,2	9 507	2,0
2014	4 978	5,5	471	-6,0	4 410	2,9	9 859	3,7
2015	5 480	10,1	669	41,9	4 529	2,7	10 678	8,3
Croissance annuelle moyenne		8,3		-2,1		4,2		4,5

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

(1) Y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance à l'égard notamment des primes pour de l'assurance de dommages ou de personnes.

(2) Fonds des services de santé.

(3) Dans ce cas-ci, le total des prélèvements fiscaux est la somme de l'impôt sur le revenu au Québec, de la taxe sur le capital (y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance) et de la cotisation au Fonds des services de santé.

Proportion des prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés dans les revenus autonomes du gouvernement

La part des prélèvements faits auprès des sociétés dans les revenus autonomes du gouvernement a progressé depuis le début des années 1980, passant de 12,4 % en 1980-1981 à 16,9 % en 2014-2015.

En 1981-1982, afin de stabiliser les revenus et de réduire l'effet de la conjoncture économique sur les finances publiques, une réforme a accéléré le virage vers les charges fixes que sont la cotisation au Fonds des services de santé et la taxe sur le capital.

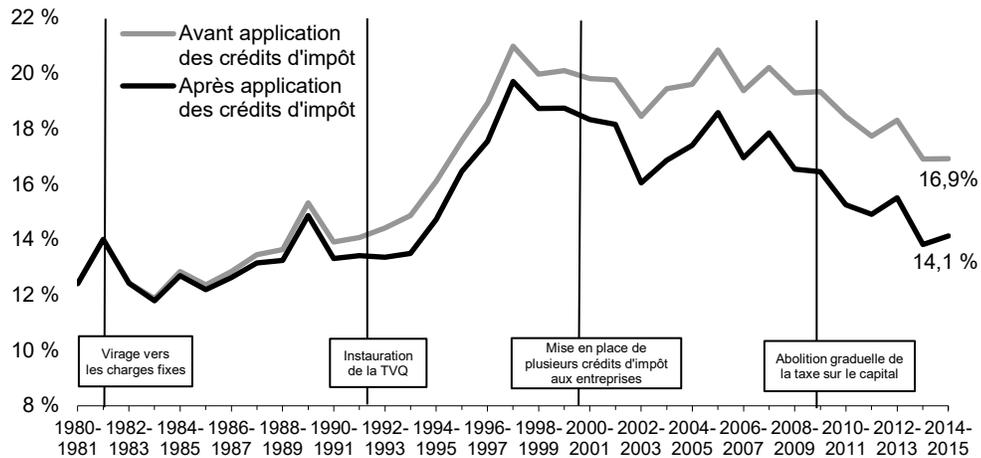
Au début des années 1990, l'instauration du régime de la TVQ, y compris du remboursement aux entreprises des taxes payées sur les intrants, a été financée en grande partie par une augmentation des charges fixes.

À la fin des années 1990, de nombreux crédits d'impôt ont été successivement mis en place pour favoriser le développement de certaines régions ou de certains secteurs d'activité.

Dans le but de favoriser l'investissement, la taxe sur le capital a graduellement été abolie au cours des années 2000. L'abolition de cette charge fixe a été financée par une hausse du taux général d'imposition sur le revenu des sociétés.

On note pour la même période un élargissement de l'écart entre les prélèvements avant et après crédits d'impôt, ce qui illustre l'importance grandissante des crédits d'impôt dans le soutien aux entreprises. En 2014-2015, cet écart atteignait 2,8 points de pourcentage (16,9 % avant l'application des crédits d'impôt et 14,1 % après leur application).

Évolution de la proportion des principaux prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés dans les revenus autonomes du gouvernement – 1980-1981 à 2014-2015



Note : Comprend l'impôt sur le revenu, la taxe sur le capital, la taxe sur le capital des sociétés d'assurance et la cotisation au Fonds des services de santé.

3.4 La taxe compensatoire des institutions financières

Entre 2014 et 2015, le nombre de sociétés qui ont payé la taxe compensatoire des institutions financières (TCIF) est passé de 1 034 à 976, ce qui correspond à une décroissance de 5,6 %.

Le montant de la TCIF était de 136 millions de dollars en 2000 et a augmenté pour s'établir à 342 millions de dollars en 2015, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 6,3 %.

Entre 2014 et 2015, le montant de la TCIF a augmenté de 62,7 %, passant de 210 millions de dollars à 342 millions de dollars.

— Cette augmentation s'explique par la hausse du taux applicable à la TCIF pour chaque catégorie d'institutions financières à compter du 3 décembre 2014.

TABLEAU 46

Taxe compensatoire des institutions financières – 2000 à 2015

Année d'imposition	Nombre		Montant	
	Unités	Var. (%)	M\$	Var. (%)
2000	3 931		136	
2001	3 617	-8,0	143	4,6
2002	3 421	-5,4	150	4,7
2003	3 324	-2,8	158	5,5
2004	2 954	-11,1	168	6,2
2005	2 914	-1,4	179	7,0
2006	2 959	1,5	187	4,1
2007	2 957	-0,1	196	4,9
2008	2 922	-1,2	204	4,0
2009	2 836	-2,9	210	3,0
2010	2 721	-4,1	292	38,9
2011	2 720	-0,0	366	25,4
2012	2 674	-1,7	375	2,5
2013	1 838	-31,3	226	-39,7
2014	1 034	-43,7	210	-7,1
2015	976	-5,6	342	62,7
Croissance annuelle moyenne		-8,9		6,3

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

3.5 La taxe sur les services publics

Entre 2000 et 2015, le nombre de sociétés qui ont payé la taxe sur les services publics (TSP) est passé de 149 à 68, ce qui correspond à une décroissance annuelle moyenne de 5,1 %.

Le montant de la TSP était de 349 millions de dollars en 2000 et s'est établi à 308 millions de dollars en 2015, soit une décroissance annuelle moyenne de 0,8 %.

- Cette diminution s'explique par la réduction du taux applicable au régime de la TSP dans le secteur des télécommunications, qui est passé de 10,5 % à 0,7 % pour la tranche excédant 750 millions de dollars pour les actifs acquis après 2005.
- L'effet de cette réduction est d'ailleurs observé parmi les sociétés des secteurs des télécommunications et de la distribution de gaz : elles ont vu leur montant de la TSP être réduit de 2005 à 2013.

Entre 2014 et 2015, le montant total de la TSP a augmenté de 4,9 %, passant de 294 millions de dollars à 308 millions de dollars.

TABEAU 47

Taxe sur les services publics – 2000 à 2015

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Année d'imposition	Nombre d'entreprises		Montant			
	Unité	Var. (%)	Électricité	Télécom. et gaz	Total	Var. (%)
2000	149		229	120	349	
2001	132	-11,4	229	135	364	4,2
2002	125	-5,3	235	125	360	-0,9
2003	108	-13,6	250	124	374	3,7
2004	115	6,5	223	124	347	-7,1
2005	107	-7,0	227	131	358	3,0
2006	98	-8,4	239	114	353	-1,3
2007	96	-2,0	242	100	342	-3,1
2008	93	-3,1	247	89	336	-1,6
2009	92	-1,1	264	80	344	2,1
2010	88	-4,3	247	69	316	-8,1
2011	80	-9,1	254	43	297	-6,1
2012	82	2,5	246	35	281	-5,3
2013	78	-4,9	254	28	282	0,4
2014	75	-3,8	269	24	294	4,1
2015	68	-9,3	285	23	308	4,9
Croissance annuelle moyenne		-5,1				-0,8

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

3.6 L'impôt minier

Le nombre de sociétés d'exploration minière est passé de 89 en 2000 à 179 en 2015. Pour sa part, le nombre de sociétés minières productrices a augmenté, passant de 26 à 28 au cours de la même période.

Les droits miniers nets du crédit de droits remboursable pour perte payés par les sociétés minières sont passés de 16 millions de dollars en 2000 à 91 millions de dollars en 2015, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 12,3 %.

TABLEAU 48

Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2000 à 2015

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Année	Sociétés d'exploration			Sociétés productrices			Total		
	Nombre (unités)	Profit annuel	Droits miniers nets payés	Nombre (unités)	Profit annuel	Droits miniers nets payés	Nombre (unités)	Profit annuel	Droits miniers nets payés
2000	89	-23	-2	26	108	18	115	85	16
2001	89	-75	-3	23	105	16	112	30	13
2002	104	-45	-4	25	33	14	129	-12	10
2003	114	-53	-4	25	46	12	139	-7	8
2004	140	-92	-8	25	141	21	165	49	13
2005	134	-120	-8	22	311	41	156	191	33
2006	138	-162	-13	18	472	64	156	310	51
2007	164	-230	-19	24	384	53	188	154	34
2008	195	-376	-25	21	906	112	216	530	87
2009	194	-341	-15	19	506	62	213	165	47
2010	193	-246	-13	20	2 001	275	213	1 755	262
2011	210	-149	-10	22	2 307	347	232	2 157	337
2012	208	-344	-28	19	1 081	d. c.	227	738	147
2013	210	-366	-41	21	450	73	231	84	32
2014	191	-115	-7	22	414	89	213	299	82
2015	179	-145	-11	28	325	102	207	180	91

d. c. : Donnée confidentielle.

□ Détail des allocations à l'impôt minier

Entre 2000 et 2015, le profit annuel des sociétés minières est passé de 85 millions de dollars à 180 millions de dollars, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 5,1 %.

Entre 2014 et 2015, le profit annuel des sociétés minières a diminué de 39,8 %, passant de 299 millions de dollars à 180 millions de dollars.

TABLEAU 49

Détail des allocations à l'impôt minier – 2000 à 2015

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Année	Valeur brute de la production annuelle	Profit net avant allocation	Allocation pour amortissement	Allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier ⁽¹⁾	Allocation pour traitement	Autres allocations ⁽²⁾	Profit annuel net
2000	2 645	769	224	193	149	d. c.	85
2001	2 675	660	198	114	174	d. c.	30
2002	2 518	619	259	198	158	d. c.	-12
2003	2 742	462	249	112	95	14	-8
2004	3 138	905	429	171	173	82	49
2005	3 221	910	d. c.	153	d. c.	d. c.	191
2006	3 319	1 218	d. c.	294	d. c.	d. c.	310
2007	3 868	1 617	929	368	d. c.	d. c.	154
2008	4 817	1 858	552	514	168	94	530
2009	4 067	986	271	456	92	d. c.	165
2010	5 764	2 440	278	198	d. c.	d. c.	1 754
2011	7 295	2 864	229	196	195	134	2 157
2012	6 797	2 420	621	655	244	186	738
2013	6 427	1 668	614	725	196	73	84
2014	7 277	1 946	814	d. c.	379	d. c.	299
2015	7 446	1 274	690	292	368	75	180
Croissance annuelle moyenne							5,1 %

Note : Le montant des allocations inscrit dans les déclarations est généralement plus élevé que le montant des allocations effectivement utilisé. Par exemple, en 2015, le total des allocations réclamées (1 425 M\$) par les sociétés minières diffère du montant effectivement utilisé (1 094 M\$) pour le calcul du profit annuel.

(1) Sont incluses l'allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier, l'allocation pour aménagement et mise en valeur après production, l'allocation pour exploration et l'allocation pour aménagement et mise en valeur avant production.

(2) Sont inclus l'allocation additionnelle pour exploration, l'allocation supplémentaire pour amortissement, l'allocation additionnelle pour une mine nordique, l'allocation additionnelle pour une mine située dans le Nord québécois, les dons et les dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental et les dépenses générales et administratives reliées à des travaux d'exploration.

d. c. : Donnée confidentielle.

3.7 Les recettes forestières

Le total des recettes forestières au Québec a connu une décroissance annuelle moyenne de 2,7 % entre 2000 et 2015, passant de 400 millions de dollars à 268 millions de dollars. Au cours de la même période :

- les redevances forestières ont diminué de 119 millions de dollars, passant de 383 millions de dollars à 264 millions de dollars;
- la taxe sur les opérations forestières, qui était de 18 millions de dollars, est passée à 4 millions de dollars.

La diminution des recettes forestières au cours de cette période s'explique notamment par la baisse des volumes récoltés dans les forêts publiques et privées du Québec et par le repli des prix sur les marchés.

TABLEAU 50

Recettes forestières provenant des sociétés – 2000 à 2015

Année d'imposition	Redevances forestières		Taxe sur les opérations forestières		Total	
	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)
2000	383		18		400	
2001	301	-21,2	10	-41,7	312	-22,1
2002	300	-0,5	12	11,4	312	-0,1
2003	317	5,7	7	-41,3	324	4,0
2004	397	25,3	14	105,8	411	27,0
2005	397	-0,1	10	-27,1	407	-1,0
2006	291	-26,8	8	-23,8	298	-26,7
2007	185	-36,3	5	-35,0	190	-36,3
2008	147	-20,7	1	-70,9	148	-22,1
2009	113	-23,2	1	-7,6	114	-23,0
2010	116	2,7	2	26,7	117	3,0
2011	116	0,2	1	-32,4	117	-0,3
2012	152	31,1	1	24,9	153	31,1
2013	191	25,8	3	80,6	194	26,3
2014	245	28,2	3	14,0	248	28,0
2015	264	7,8	4	17,0	268	7,9
Croissance annuelle moyenne		-2,4		-10,3		-2,7

Note : Avant l'application des crédits de redevances et de la déduction pour impôt sur les opérations forestières.

4. LES COTISATIONS SOCIALES DES SOCIÉTÉS

En plus de la cotisation au Fonds des services de santé, les sociétés devaient verser en 2015 diverses cotisations sociales sur la masse salariale de leurs employés destinées aux régimes et entités suivants²¹ :

- le Régime de rentes du Québec;
- le Régime québécois d'assurance parentale;
- la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail²²;
- le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre;
- le régime fédéral de l'assurance-emploi²³.

❑ Le Régime de rentes du Québec

Généralement, les employeurs doivent payer une cotisation au Régime de rentes du Québec (RRQ) sur la rémunération de leurs employés âgés de 18 ans ou plus.

Le RRQ offre une protection de base qui garantit une rente à l'employé s'il prend sa retraite ou devient invalide, et à ses proches s'il décède. Les cotisations au régime sont payées en parts égales entre l'employeur et l'employé.

Pour 2015, le taux de cotisation au RRQ pour l'employeur était fixé à 5,25 % et le maximum des gains admissibles par employé d'âge majeur, à 53 600 \$, dont les premiers 3 500 \$ étaient exemptés.

❑ Le Régime québécois d'assurance parentale

En règle générale, les employeurs doivent payer des cotisations au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) sur la rémunération versée à leurs employés. Le RQAP permet à un employé de recevoir des prestations financières s'il prend un congé de maternité, de paternité ou d'adoption, ou un congé parental au cours duquel il cesse d'être rémunéré.

Les cotisations au régime sont payées à 58,3 % par l'employeur et à 41,7 % par l'employé.

Pour 2015, le taux de cotisation de l'employeur au RQAP est de 0,782 % et le maximum de revenus assurables est de 70 000 \$. Les cotisations maximales à payer pour l'année sont donc de 547 \$ par employé.

❑ La Commission des normes du travail

Chaque employeur doit généralement payer une cotisation pour le financement de la Commission des normes du travail (CNT), calculée en fonction des salaires versés à ses employés. La CNT vise à faire respecter les normes prévues dans la Loi sur les normes du travail.

Les cotisations à la CNT sont entièrement payées par l'employeur.

²¹ Les cotisations sociales présentées dans ce document ne constituent pas une liste exhaustive. Les cotisations au titre de l'assurance-emploi et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ne sont pas présentées dans ce document.

²² Seules les données relatives à la Commission des normes du travail sont présentées dans ce document.

²³ Les données relatives à l'assurance-emploi ne sont pas présentées dans ce document.

Pour 2015, le taux de cotisation des sociétés à la CNT est de 0,08 % des rémunérations versées aux employés durant l'année, jusqu'à concurrence d'un salaire annuel de 70 000 \$ par employé. La cotisation maximale à payer pour l'année est donc de 56 \$ par employé.

❑ **Le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre**

En 2015, tous les employeurs dont la masse salariale dépassait 2 millions de dollars et qui consacraient une somme représentant moins de 1 % de leur masse salariale à des dépenses de formation admissibles devaient verser au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO) une cotisation égale à la différence entre ce 1 % de masse salariale et ses dépenses de formation admissibles effectuées.

Le FDRCMO est affecté à la promotion et au soutien du développement des compétences de la main-d'œuvre québécoise.

Les cotisations au fonds sont entièrement payées par l'employeur.

Le taux de cotisation au FDRCMO pour les entreprises ayant une masse salariale d'au moins 2 millions de dollars varie entre 0 % et 1 % des rémunérations totales versées aux employés pour l'année, selon le niveau des dépenses de formation admissibles réalisées.

TABLEAU 51

Taux statutaire de certaines cotisations sociales des sociétés au Québec et plafonds d'admissibilité par régime – 2015

Cotisation sociale	Minimum	Maximum	Plafond⁽¹⁾
Régime des rentes du Québec ⁽²⁾	5,250 %	5,250 %	53 600 \$
Régime québécois d'assurance parentale	0,782 %	0,782 %	70 000 \$
Commission des normes du travail	0,08 %	0,08 %	70 000 \$
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	0 %	1 %	Aucun

Note : Les cotisations sociales présentées dans ce tableau ne constituent pas une liste exhaustive. Le régime fédéral de l'assurance-emploi et la Commission de la santé et de la sécurité du travail ne sont pas présentés dans ce tableau.

(1) Par employé.

(2) Les premiers 3 500 \$ sont exemptés pour l'ensemble des employés, ainsi que le salaire des employés de moins de 18 ans.

4.1 Le nombre de sociétés

En 2015, 194 110 sociétés payaient au moins une cotisation sociale, soit 40,2 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus. De ces 194 110 sociétés :

- 192 087 ont payé une cotisation au RRQ;
- 192 939 ont versé une cotisation au RQAP;
- 181 222 ont financé la CNT;
- 1 141 ont cotisé au FDRCMO.

□ Répartition selon la taille des entreprises

En 2015, les 182 450 petites entreprises payant des cotisations sociales représentaient 94,0 % de l'ensemble des sociétés versant des cotisations sociales.

Pour leur part, les 7 819 moyennes entreprises payant des cotisations sociales représentaient 4,0 % de ces sociétés.

Le nombre de grandes entreprises payant au moins une cotisation sociale était de 3 841, soit 2,0 % de l'ensemble des sociétés versant des cotisations sociales.

TABLEAU 52

Nombre de sociétés payant des cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2015 (en unités)

Cotisations sociales	PME			Ensemble des entreprises
	Petites	Moyennes	Grandes	
Régime de rentes du Québec	180 453	7 805	3 829	192 087
Régime québécois d'assurance parentale	181 294	7 811	3 834	192 939
Commission des normes du travail	170 451	7 270	3 501	181 222
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	331	399	411	1 141
TOTAL	182 450	7 819	3 841	194 110

Note : Une entreprise peut payer plus d'une cotisation sociale. Ainsi, les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments.

□ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2015, le nombre d'entreprises du secteur secondaire qui payaient des cotisations sociales était de 42 648 alors qu'il était de 141 073 pour le secteur tertiaire.

TABLEAU 53

Nombre de sociétés payant des cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2015 (en unités)

Secteur d'activité économique	Régime de rentes du Québec	Régime québécois d'assurance parentale	Commission des normes du travail	FDRCMO ⁽¹⁾	Total
Secteur primaire					
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	9 857	9 921	9 720	d. c.	d. c.
– Mines, carrières et puits de pétrole	434	435	422	d. c.	d. c.
Sous-total	10 291	10 356	10 142	19	10 389
Secteur secondaire					
– Manufacturier	13 344	13 361	13 033	187	13 399
– Construction	29 043	29 136	26 304	177	29 249
Sous-total	42 387	42 497	39 337	364	42 648
Secteur tertiaire					
– Transports, communications et services publics	12 858	12 888	11 438	81	12 924
– Commerce de gros	11 304	11 344	11 025	143	11 401
– Commerce de détail	27 392	27 452	26 212	100	27 505
– Finances, assurances et services immobiliers	11 746	11 833	11 606	98	12 086
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	76 109	76 569	71 462	336	77 157
Sous-total	139 409	140 086	131 743	758	141 073
Ensemble des entreprises	192 087	192 939	181 222	1 141	194 110

Note : Étant donné qu'une société peut payer plus d'une cotisation sociale, les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments.

(1) Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

4.2 Le montant des cotisations sociales des sociétés

En 2015, les principales cotisations sociales sur la masse salariale auprès des sociétés québécoises ont totalisé 5,2 milliards de dollars.

— Plus de 83 % de ce total est attribuable au RRQ, soit un montant de 4,4 milliards de dollars.

□ Répartition selon la taille des entreprises

Le montant des cotisations sociales payées par les petites entreprises était de 2,1 milliards de dollars en 2015, alors qu'il était de 2,2 milliards de dollars pour les grandes entreprises. Pour leur part, les entreprises de taille moyenne ont versé 917 millions de dollars en cotisations sociales.

TABLEAU 54

Cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2015

(en millions de dollars)

Cotisations sociales	PME		Grandes	Ensemble des entreprises
	Petites	Moyennes		
Régime de rentes du Québec	1 745	764	1 843	4 352
Régime québécois d'assurance parentale	308	135	338	780
Commission des normes du travail	27	12	25	64
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	4	6	12	22
TOTAL	2 084	917	2 218	5 219

□ Cotisations sociales selon la taille des entreprises

Le montant total des cotisations sociales versées par les sociétés en 2015 diffère en fonction du secteur d'activité économique. Les entreprises du secteur primaire ont contribué à la hauteur de 158 millions de dollars, alors que celles des secteurs secondaire et tertiaire ont payé respectivement 1,4 milliard de dollars et 3,7 milliards de dollars en cotisations sociales.

TABLEAU 55

Cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2015 (en millions de dollars)

Secteur d'activité économique	Régime de rentes du Québec	Régime québécois d'assurance parentale	Commission des normes du travail	FDRCMO ⁽¹⁾	Total
Secteur primaire					
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	92	16	2	0,1	109
– Mines, carrières et puits de pétrole	40	8	1	0,2	49
Sous-total	132	24	2	—	158
Secteur secondaire					
– Manufacturier	767	137	14	3	921
– Construction	411	71	4	2	489
Sous-total	1 178	208	18	5	1 409
Secteur tertiaire					
– Transports, communications et services publics	283	51	2	1	338
– Commerce de gros	337	60	6	3	406
– Commerce de détail	524	93	9	2	629
– Finances, assurances et services immobiliers	387	69	6	2	465
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	1 509	275	20	8	1 813
Sous-total	3 042	549	43	17	3 651
TOTAL	4 352	780	64	22	5 219

(1) Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

5. LE BILAN DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

En 2015, le nombre de sociétés non financières était de 372 377.

L'actif total des sociétés non financières s'établissait à 2 790 milliards de dollars. Parmi ces sociétés, celles qui étaient imposées sur le revenu ont vu leur actif augmenter de 5,5 % entre 2014 et 2015. Celles qui étaient non imposées ont vu leur actif augmenter de 21,7 %.

Par ailleurs, le passif total des sociétés non financières était de 1 711 milliards de dollars, dont 748 milliards de dollars pour les sociétés imposées et 963 milliards de dollars pour les sociétés non imposées.

Finalement, l'avoir des actionnaires s'établissait à 1 079 milliards de dollars.

TABLEAU 56

Sommaire des statistiques sur le bilan des sociétés non financières – 2015

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	2015	Var. p/r à 2014 (%)	2015	Var. p/r à 2014 (%)	2015	Var. p/r à 2014 (%)
Nombre de sociétés (en unités)	156 663	4,3	215 714	0,8	372 377	2,2
Principales composantes du bilan						
Actif						
– Court terme	447 787	15,2	262 608	10,6	710 395	13,4
– Long terme	744 998	0,4	1 334 978	24,1	2 079 976	14,4
Total de l'actif	1 192 785	5,5	1 597 586	21,7	2 790 371	14,2
Passif						
– Court terme	367 208	17,4	256 271	17,5	623 478	17,4
– Long terme	380 704	-6,9	707 268	-10,7	1 087 971	-9,4
Total du passif	747 911	3,6	963 538	-4,6	1 711 450	-1,2
Avoir des actionnaires						
– Capital-actions	229 097	7,5	400 739	37,9	629 835	25,1
– Bénéfices non répartis	287 006	4,8	475 673	162,2	762 679	67,6
– Déficits cumulés	-71 229	-8,6	-242 364	43,2	-313 593	26,9
Total de l'avoir	444 874	8,8	634 048	109,5	1 078 921	51,6
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	1 192 785	5,5	1 597 586	21,7	2 790 371	14,2

5.1 Le portrait de l'actif des sociétés non financières

□ Répartition selon la taille des entreprises

La répartition de l'actif selon la taille des entreprises montre que les grandes entreprises détenaient 88,9 % de l'actif total, que les petites entreprises en possédaient 7,3 % et que la part des entreprises de taille moyenne était de 3,8 %.

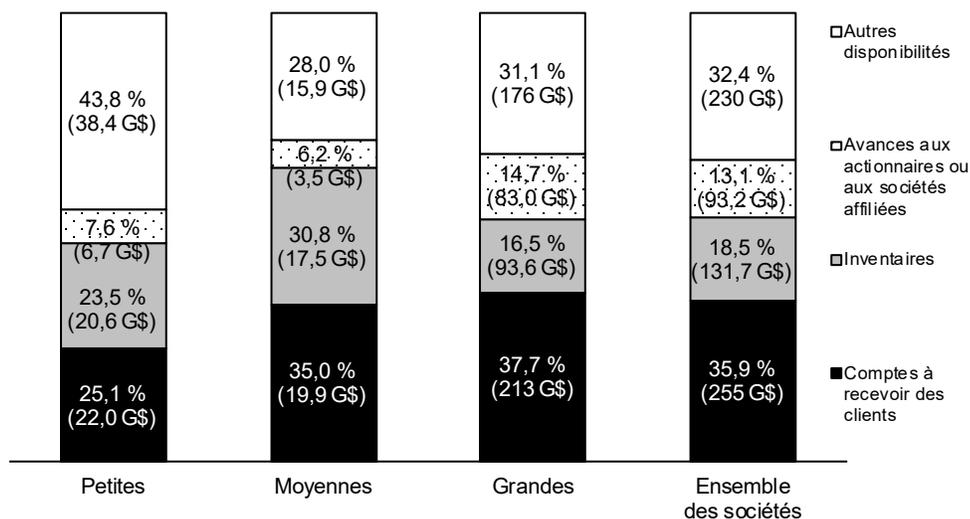
□ Répartition de l'actif à court terme

En 2015, l'actif à court terme provenait principalement des comptes à recevoir des clients pour les moyennes entreprises (35,0 %) et les grandes entreprises (37,7 %), alors qu'il provenait des autres disponibilités pour les petites entreprises (43,8 %).

Pour l'ensemble des entreprises, les avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées parmi les éléments de l'actif à court terme représentaient le plus faible pourcentage, avec 13,1 %.

GRAPHIQUE 31

Répartition de l'actif à court terme – 2015



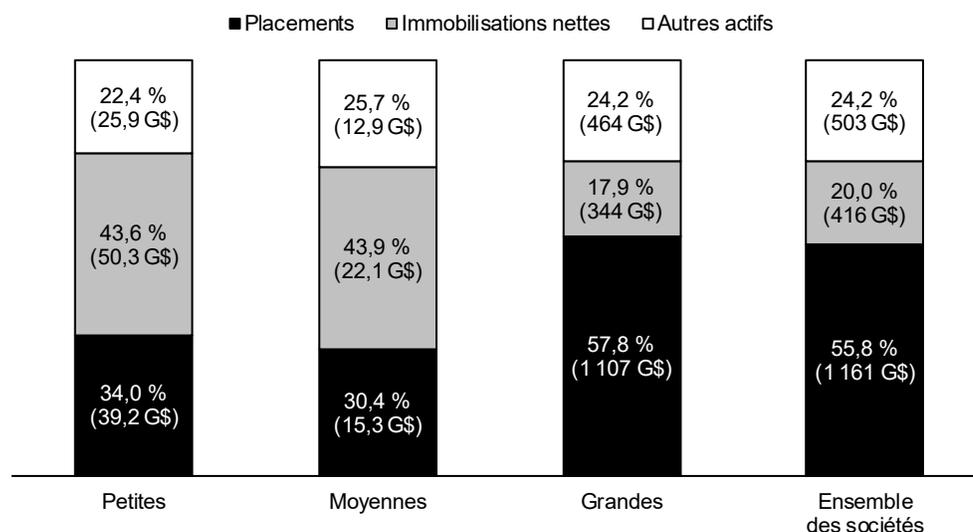
□ Répartition de l'actif à long terme

En 2015, l'actif à long terme provenait principalement des immobilisations nettes pour les petites entreprises (43,6 %) et les moyennes entreprises (43,9 %), alors qu'il provenait des placements pour les grandes entreprises (57,8 %).

Pour l'ensemble des entreprises, les immobilisations nettes représentaient le plus faible pourcentage parmi les éléments de l'actif à long terme, avec 20,0 %.

GRAPHIQUE 32

Répartition de l'actif à long terme – 2015



□ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2015, les entreprises du secteur tertiaire détenaient 66,0 % de l'actif total.

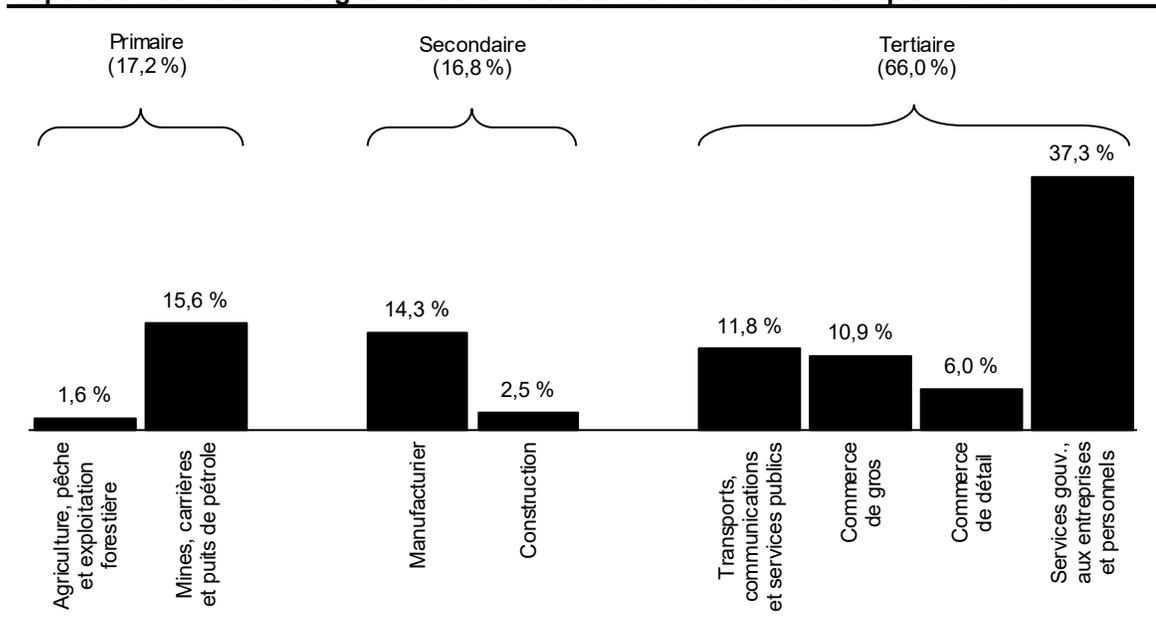
— À elle seule, la part des entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels était de 37,3 %.

Les entreprises du secteur secondaire possédaient 16,8 % de l'actif total.

Finalement, la part des entreprises du secteur primaire était de 17,2 % et était attribuable principalement aux entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole, qui détenaient 15,6 % de l'actif total.

GRAPHIQUE 33

Répartition de l'actif à long terme selon le secteur d'activité économique – 2015



5.1.1 Variation des éléments de l'actif des sociétés non financières par rapport à 2014

En 2015, le total de l'actif à court terme a augmenté de 13,4 % par rapport à 2014, pour s'établir à 710 milliards de dollars, et le total de l'actif à long terme a augmenté de 14,4 % pour l'ensemble des sociétés.

□ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2014 et 2015, le total de l'actif à court terme a augmenté de 4,4 %, de 5,3 % et de 15,9 % pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

Le total de l'actif à long terme des petites, des moyennes et des grandes entreprises a crû respectivement de 6,6 %, de 6,9 % et de 15,2 %.

Finalement, entre 2014 et 2015, le total de l'actif a augmenté de 5,6 % pour les petites entreprises, de 6,1 % pour les moyennes et de 15,3 % pour les grandes.

TABEAU 57

Éléments de l'actif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2015

Éléments de l'actif	Petites		Moyennes		Grandes		Ensembles des sociétés	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)
Comptes à recevoir des clients	22 009	3,4	19 915	6,5	213 065	27,8	254 990	23,3
Inventaires	20 588	2,8	17 511	6,2	93 608	10,2	131 707	8,5
Avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées	6 667	6,8	3 529	11,8	83 038	14,0	93 235	13,3
Autres disponibilités	38 411	5,4	15 948	1,8	176 104	7,6	230 463	6,8
Total de l'actif à court terme	87 676	4,4	56 903	5,3	565 816	15,9	710 395	13,4
Placements	39 263	12,2	15 277	11,7	1 106 569	24,1	1 161 109	23,5
Immobilisations nettes	50 308	5,3	22 070	4,4	343 559	33,3	415 937	27,4
Autres actifs	25 906	1,4	12 889	5,9	464 135	-9,5	502 930	-8,7
Total de l'actif à long terme	115 476	6,6	50 236	6,9	1 914 264	15,2	2 079 976	14,4
TOTAL	203 152	5,6	107 139	6,1	2 480 080	15,3	2 790 371	14,2

□ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2015, la répartition de l'actif selon le secteur d'activité économique montre que la plus forte augmentation s'est produite pour les avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées, avec une hausse de 303,5 %.

TABLEAU 58

Éléments de l'actif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2015

	Éléments de l'actif à court terme								Éléments de l'actif à long terme					
	Comptes à recevoir des clients		Inventaires		Avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées		Autres disponibilités		Placements		Immobilisations nettes		Autres actifs	
	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)
Secteur d'activité économique														
Secteur primaire														
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	3 424	16,8	4 066	14,8	2 964	303,5	1 800	-50,0	13 134	34,8	11 296	19,8	9 075	5,9
– Mines, carrières et puits de pétrole	32 634	40,7	4 865	0,6	5 577	-59,3	8 953	-34,7	179 129	62,7	38 997	2,6	164 501	-3,0
Sous-total	36 057	38,0	8 931	6,6	8 542	-40,8	10 753	-37,8	192 262	60,5	50 293	6,0	173 576	-2,6
Secteur secondaire														
– Manufacturier	38 622	3,4	39 478	5,4	12 113	23,6	43 001	3,2	122 736	-0,1	61 603	9,8	81 009	-25,9
– Construction	12 549	4,1	10 542	4,9	2 262	9,8	9 270	-0,6	13 223	3,6	14 619	5,8	6 388	19,3
Sous-total	51 171	3,6	50 020	5,3	14 375	21,2	52 270	2,5	135 958	0,2	76 222	9,0	87 397	-23,8
Secteur tertiaire														
– Transports, communications et services publics	16 980	-19,2	2 694	26,0	21 346	30,9	14 376	-3,9	150 907	-3,5	84 072	10,4	39 753	21,3
– Commerce de gros	42 529	19,8	33 111	12,8	9 633	10,4	29 832	6,2	112 711	46,0	26 699	16,2	50 704	-1,5
– Commerce de détail	10 698	-6,2	29 024	6,5	13 040	14,9	16 919	6,5	43 387	-5,5	28 325	-5,1	25 528	-0,1
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	97 555	54,1	7 926	16,6	26 299	34,2	106 312	20,1	525 884	29,7	150 326	87,5	125 972	-14,9
Sous-total	167 762	27,8	72 756	11,0	70 318	25,6	167 439	13,6	832 888	21,6	289 422	38,3	241 957	-6,2
TOTAL	254 990	23,3	131 707	8,5	93 235	13,3	230 463	6,8	1 161 109	23,5	415 937	27,4	502 930	-8,7

5.2 Le portrait du passif des sociétés non financières

□ Répartition selon la taille des entreprises

En 2015, la répartition du passif selon la taille des entreprises montre que les petites entreprises détenaient 7,2 % du passif total, que les entreprises de taille moyenne en détenaient 4,1 % et que la part des grandes entreprises était de 88,7 %.

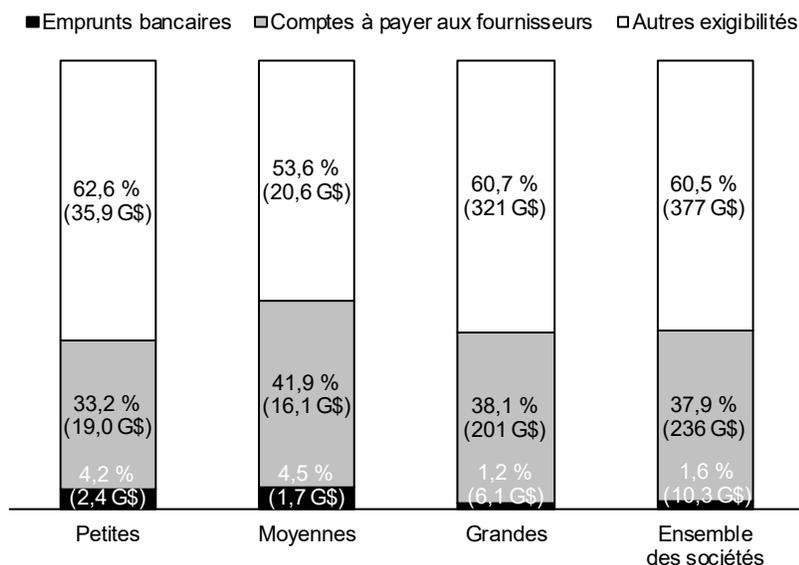
□ Répartition du passif à court terme

En 2015, le passif à court terme provenait principalement des autres exigibilités pour les petites entreprises (62,6 %), pour les moyennes entreprises (53,6 %) ainsi que pour les grandes entreprises (60,7 %).

Pour l'ensemble des entreprises, une très faible part du passif à court terme, soit moins de 2 %, provenait des emprunts bancaires.

GRAPHIQUE 34

Répartition du passif à court terme – 2015



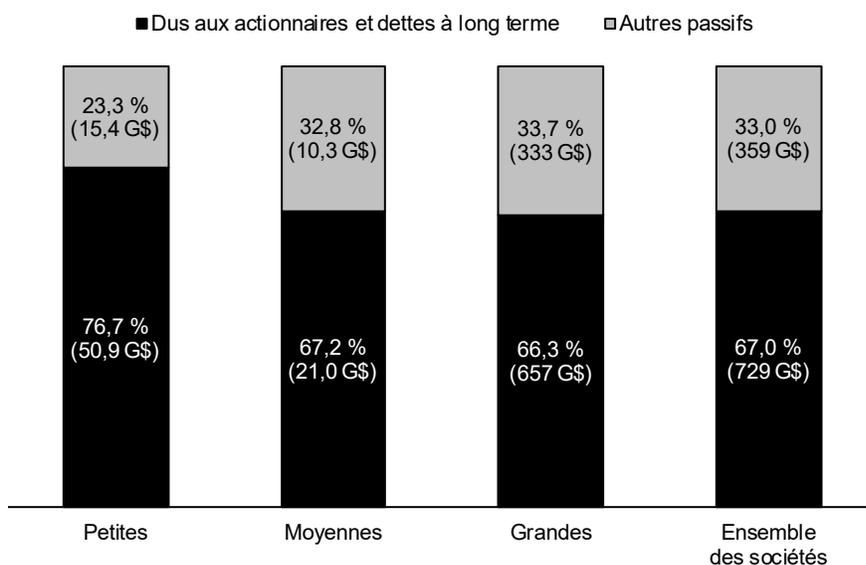
□ Répartition du passif à long terme

Le passif à long terme provenait principalement des dus aux actionnaires et des dettes à long terme pour les petites entreprises (76,7 %), pour les moyennes entreprises (67,2 %) et pour les grandes entreprises (66,3 %).

Pour l'ensemble des entreprises, les autres éléments du passif à long terme représentaient le plus faible pourcentage (33,0 %).

GRAPHIQUE 35

Répartition du passif à long terme – 2015



□ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2015, les entreprises du secteur tertiaire détenaient 61,9 % du passif total.

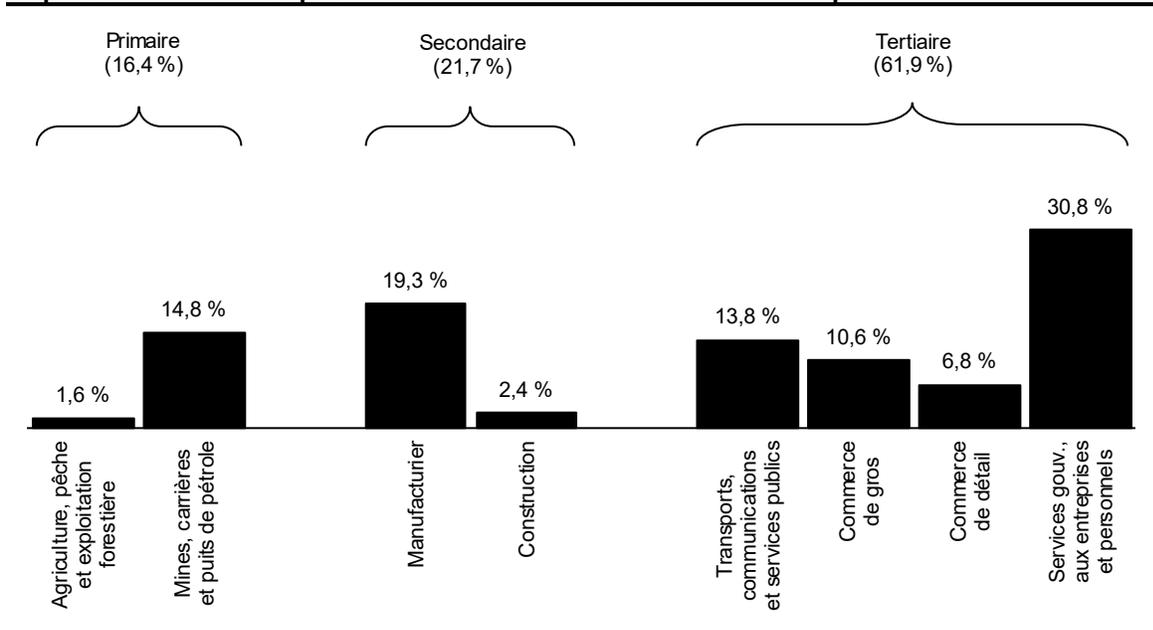
— À elle seule, la part des entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels était de 30,8 %.

Les entreprises du secteur secondaire possédaient 21,7 % du passif total, et ce pourcentage était attribuable principalement aux entreprises du secteur manufacturier, qui détenaient 19,3 % du passif total.

Finalement, la part des entreprises du secteur primaire était de 14,8 %.

GRAPHIQUE 36

Répartition du total du passif selon le secteur d'activité économique – 2015



□ Variation des éléments du passif des sociétés non financières par rapport à 2014

En 2015, le total du passif à court terme pour l'ensemble des sociétés non financières a augmenté de 17,4 % par rapport à 2014, pour s'établir à 623 milliards de dollars. Également, le total du passif à long terme a diminué de 9,4 %.

De plus, le passif total des sociétés non financières était de 1 711 milliards de dollars, ce qui représente une baisse de 1,2 % par rapport à 2014.

□ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2014 et 2015, le total du passif à court terme a augmenté de 4,3 %, de 6,1 % et de 20,0 % pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

Le total du passif à long terme des petites et des moyennes entreprises a crû respectivement de 0,2 % et de 1,2 %, alors qu'il a diminué de 10,3 % pour les grandes.

Finalement, le total du passif a augmenté de 2,1 % pour les petites entreprises et de 3,8 % pour les moyennes entreprises, alors qu'il a diminué de 1,7 % pour les grandes.

TABLEAU 59

Éléments du passif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2015

Éléments du passif	Petites		Moyennes		Grandes		Ensembles des sociétés	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)
Emprunts bancaires	2 427	-1,7	1 737	6,0	6 095	7,6	10 258	5,0
Comptes à payer aux fournisseurs	19 022	4,4	16 091	7,0	201 077	11,9	236 189	10,9
Autres exigibilités	35 912	4,7	20 567	5,5	320 551	25,9	377 031	22,3
Total du passif à court terme	57 361	4,3	38 394	6,1	527 723	20,0	623 478	17,4
Dus aux actionnaires et dettes à long terme	50 872	5,1	21 027	9,5	657 080	14,4	728 980	13,6
Autres passifs	15 435	-12,9	10 280	-12,5	333 277	-37,1	358 991	-35,8
Total du passif à long terme	66 308	0,2	31 307	1,2	990 357	-10,3	1 087 971	-9,4
TOTAL	123 669	2,1	69 701	3,8	1 518 080	-1,7	1 711 450	-1,2

□ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2015, dans le secteur primaire, le passif à court terme (emprunts bancaires, comptes à payer aux fournisseurs et autres exigibilités) a diminué de 11,7 %, tandis que le passif à long terme (dus aux actionnaires, dettes à long terme et autres passifs) a augmenté de 5,3 % par rapport à l'année précédente.

Dans le secteur secondaire, le passif à court terme a baissé de 2,2 %, alors que le passif à long terme a augmenté de 14,5 %.

Enfin, dans le secteur tertiaire, le passif à court terme a augmenté de 30,5 %, tandis que le passif à long terme a enregistré une baisse de 20,2 %.

TABLEAU 60

Éléments du passif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2015

Secteur d'activité économique	Éléments du passif à court terme						Éléments du passif à long terme			
	Emprunts bancaires		Comptes à payer aux fournisseurs		Autres exigibilités		Dus aux actionnaires et dettes à long terme		Autres passifs	
	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)
Secteur primaire										
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	544	9,0	2 742	-1,0	5 417	25,5	14 848	15,9	3 215	151,1
– Mines, carrières et puits de pétrole	15	64,8	41 041	0,7	14 217	-40,9	125 510	23,6	72 467	-19,0
Sous-total	560	10,0	43 783	0,6	19 634	-30,8	140 358	22,7	75 682	-16,7
Secteur secondaire										
– Manufacturier	927	9,2	45 457	6,4	46 772	-12,1	116 849	16,2	120 112	14,3
– Construction	726	0,8	10 584	3,1	12 534	6,1	12 844	4,5	4 962	7,1
Sous-total	1 653	5,3	56 041	5,8	59 306	-8,8	129 693	15,0	125 074	14,0
Secteur tertiaire										
– Transports, communications et services publics	246	3,8	21 009	5,8	58 815	1,5	115 655	6,2	39 609	15,8
– Commerce de gros	934	2,7	41 643	13,3	40 883	11,4	83 797	52,5	13 742	-5,2
– Commerce de détail	1 042	-0,6	28 742	7,7	30 006	-3,4	41 492	5,1	15 132	-17,6
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	5 824	5,9	44 972	35,9	168 387	88,6	217 985	3,2	89 752	-69,3
Sous-total	8 046	4,6	136 366	17,2	298 091	38,7	458 929	10,7	158 235	-55,9
TOTAL	10 258	5,0	236 189	10,9	377 031	22,3	728 980	13,6	358 991	-35,8

5.3 Le portrait de l'avoir des actionnaires des sociétés non financières

□ Répartition selon la taille des entreprises

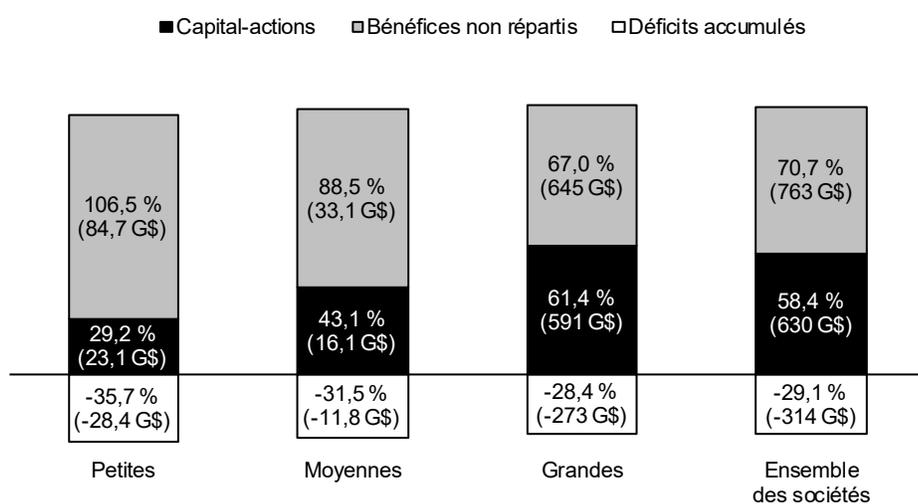
En 2015, les grandes entreprises détenaient 89,2 % du total de l'avoir des actionnaires et les petites entreprises en possédaient 7,4 %, alors que la part des entreprises de taille moyenne était de 3,5 %.

□ Répartition de l'avoir des actionnaires

L'avoir des actionnaires totalisait 79 milliards de dollars pour les petites entreprises, 37 milliards de dollars pour les moyennes entreprises et 962 milliards de dollars pour les grandes entreprises.

GRAPHIQUE 37

Répartition de l'avoir des actionnaires – 2015



❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2015, les entreprises du secteur tertiaire détenaient 72,6 % du total de l'avoir des actionnaires.

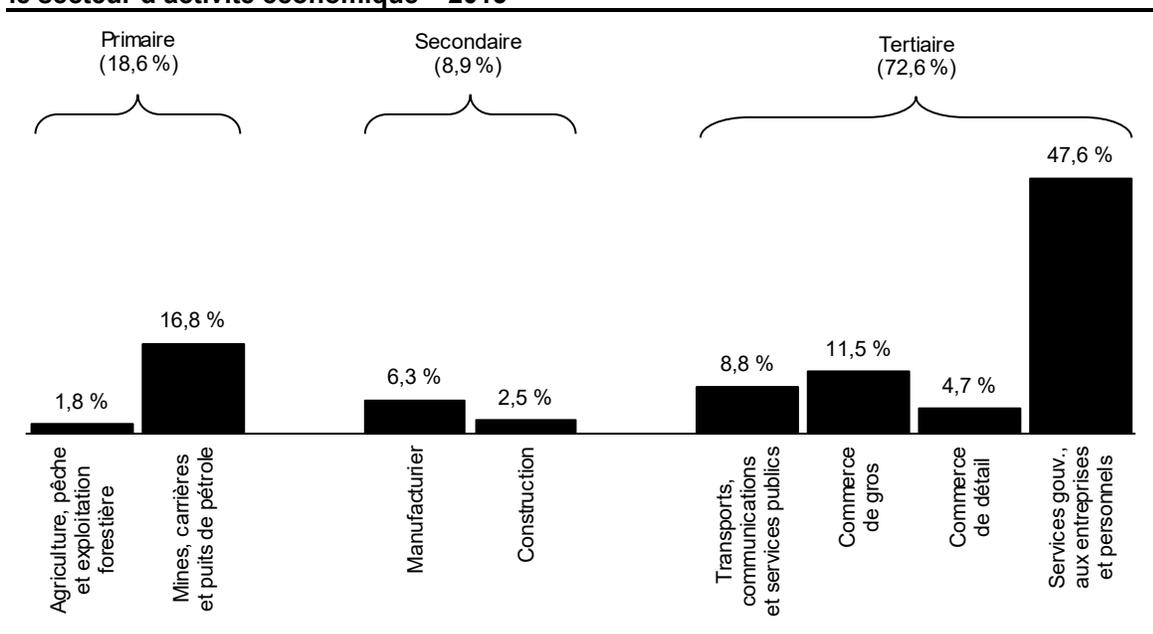
— À elle seule, la part des entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels était de 47,6 %.

Les entreprises du secteur primaire possédaient 18,6 % de l'avoir total, et ce pourcentage était attribuable principalement aux entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole, qui détenaient 16,8 % de l'avoir total.

Finalement, la part des entreprises du secteur secondaire était de 8,9 %.

GRAPHIQUE 38

Répartition du total de l'avoir des actionnaires selon le secteur d'activité économique – 2015



5.3.1 Variation de l'avoir des actionnaires par rapport à 2014

L'avoir des actionnaires a augmenté de 51,6 % entre 2014 et 2015, pour s'établir à 1 079 milliards de dollars.

Plus précisément, pour l'ensemble des sociétés, la somme du capital-actions, les bénéfices non répartis et les déficits cumulés ont augmenté respectivement de 25,1 %, de 67,6 % et de 26,9 %.

□ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2014 et 2015, le total de l'avoir des actionnaires a augmenté respectivement de 11,7 %, de 10,5 % et de 58,6 % pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

La plus forte augmentation s'est produite dans les bénéfices non répartis pour les grandes entreprises, avec 85,9 %, alors que la plus forte diminution a eu lieu dans les déficits cumulés pour les moyennes entreprises, avec -6,9 %.

TABLEAU 61

Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2015

Avoir des actionnaires	Petites		Moyennes		Grandes		Ensembles des sociétés	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2014 (%)
Capital-actions	23 180	10,8	16 120	5,0	590 536	26,4	629 835	25,1
Bénéfices non répartis	84 658	9,8	33 117	6,2	644 904	85,9	762 679	67,6
Déficits cumulés	-28 354	5,7	-11 799	-6,9	-273 440	31,7	-313 593	26,9
TOTAL	79 484	11,7	37 438	10,5	962 000	58,6	1 078 921	51,6

□ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2015, dans le secteur primaire, les bénéfices non répartis et les déficits cumulés ont diminué respectivement de 3,3 % et de 20,0 %, alors que le capital-actions a augmenté de 57,7 %.

Dans le secteur secondaire, le capital-actions, les bénéfices non répartis et les déficits cumulés ont augmenté respectivement de 8,3 %, de 1,6 % et de 59,1 %.

Enfin, dans le secteur tertiaire, le capital-actions, les bénéfices non répartis et les déficits cumulés ont augmenté respectivement de 21,3 %, de 112,7 % et de 22,2 %.

TABLEAU 62

Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2015

Secteur d'activité économique	Capital-actions		Bénéfices non répartis		Déficits cumulés	
	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)	M\$	Var. p/r à 2014 (%)
Secteur primaire						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	8 700	31,3	13 187	6,4	-2 893	35,0
– Mines, carrières et puits de pétrole	150 745	59,6	71 291	-4,9	-40 631	-22,2
Sous-total	159 445	57,7	84 479	-3,3	-43 525	-20,0
Secteur secondaire						
– Manufacturier	135 590	8,6	76 208	0,5	-143 353	62,1
– Construction	13 700	5,6	18 884	6,0	-5 383	5,8
Sous-total	149 290	8,3	95 092	1,6	-148 736	59,1
Secteur tertiaire						
– Transports, communications et services publics	105 230	6,3	33 077	-2,8	-43 512	26,2
– Commerce de gros	59 476	13,1	78 812	14,3	-14 067	17,2
– Commerce de détail	28 964	7,0	36 813	8,7	-15 270	47,3
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	127 430	48,18	434 406	216,4	-48 483	14,2
Sous-total	321 100	21,3	583 109	112,7	-121 333	22,2
TOTAL	629 835	25,1	762 679	67,6	-313 593	26,9

6. LES MULTINATIONALES AYANT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES AU QUÉBEC

Dans ce document, une multinationale correspond à au moins l'une des définitions suivantes :

- une société enregistrée au Canada qui a au moins un établissement au Québec et au moins un établissement à l'extérieur du Canada;
- une société ayant au moins un établissement au Québec et faisant partie d'un groupe d'au moins deux entités juridiques, dont l'une réside ou a un établissement à l'extérieur du Canada;
- une société enregistrée à l'extérieur du Canada qui a au moins un établissement au Québec.

6.1 Les principales composantes fiscales des multinationales

En 2015, le prélèvement des impôts et cotisations effectué auprès des multinationales par le gouvernement du Québec s'élevait à 4,4 milliards de dollars, soit :

- 2,5 milliards de dollars qui étaient attribuables à l'impôt sur le revenu des multinationales (45,5 % de l'impôt total des sociétés);
- 1,9 milliard de dollars qui provenaient de la cotisation au Fonds des services de santé (FSS), soit 41,9 % de la cotisation totale au FSS payée par les sociétés.

Le régime fiscal québécois des sociétés prévoit certains crédits d'impôt qui réduisent ces recettes. En 2015, les crédits d'impôt ont permis de réduire les prélèvements fiscaux effectués auprès des multinationales de 851 millions de dollars (49,7 % des crédits d'impôt reçus par les sociétés).

- Ainsi, les impôts et cotisations nets des crédits d'impôt totalisaient 3,5 milliards de dollars.

TABLEAU 63

Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des multinationales ainsi que des crédits d'impôt – 2015

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2015	Part (%)
Nombre de sociétés (en unités)	20 746	4,3
Assiettes fiscales		
– Revenu imposable au Québec ⁽¹⁾	21 197	41,5
– Salaires assujettis au Fonds des services de santé	45 128	37,4
Impôts et cotisations		
– Impôt sur le revenu au Québec	2 495	45,5
– Cotisation au Fonds des services de santé	1 899	41,9
TOTAL DES IMPÔTS ET COTISATIONS	4 394	43,9
Crédits d'impôt	851	49,7
IMPÔTS ET COTISATIONS NETS DES CRÉDITS D'IMPÔT	3 543	42,7

(1) Le revenu imposable au Québec est obtenu si l'on applique la proportion des affaires faites au Québec au revenu imposable mondial.

□ Répartition des prélèvements fiscaux selon la taille des multinationales

En 2015, 4,3 % du nombre total de sociétés étaient des multinationales exerçant des activités commerciales au Québec.

Parmi les 20 746 multinationales :

- 17 260 étaient des petites et des moyennes entreprises (83,2 %);
- 3 486 étaient de grande taille (16,8 %).

Les grandes multinationales ont versé 3,7 milliards de dollars en impôts et cotisations, soit 83,5 % du total versé par les multinationales. Elles ont payé :

- 2,1 milliards de dollars en impôt sur le revenu des sociétés;
- 1,5 milliard de dollars en cotisation au FSS.

Les PME multinationales ont, quant à elles, payé 723 millions de dollars en impôts et cotisations, soit :

- 368 millions de dollars en impôt sur le revenu des sociétés;
- 355 millions de dollars en cotisation au FSS.

TABLEAU 64

Impôts et cotisations selon la taille des multinationales – 2015

Impôts et cotisations	Petites et moyennes entreprises		Grandes entreprises		Ensemble des entreprises
	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)
Impôt sur le revenu des sociétés	368	14,8	2 127	85,2	2 495
Cotisation au Fonds des services de santé	355	18,7	1 544	81,3	1 899
TOTAL	723	16,5	3 671	83,5	4 394

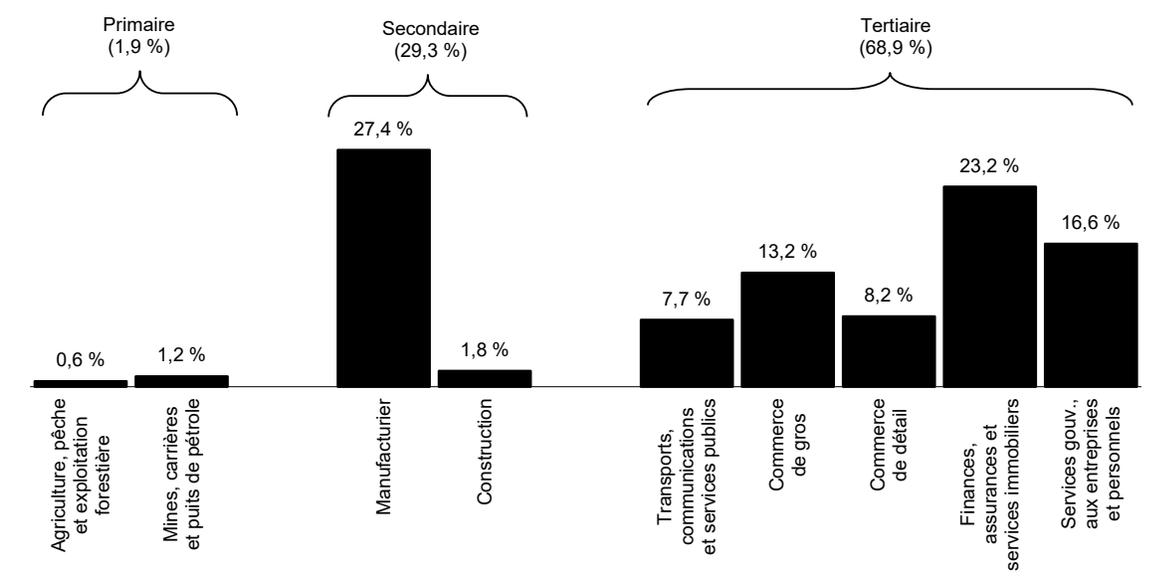
❑ Répartition des prélèvements fiscaux selon le secteur d'activité économique des multinationales

En 2015, les multinationales du secteur tertiaire ont assumé 68,9 % des impôts et cotisations totaux. La part des multinationales des secteurs primaire et secondaire était respectivement de 1,9 % et de 29,3 %.

— Les multinationales du secteur manufacturier ont assumé une proportion des prélèvements fiscaux de 27,4 %.

GRAPHIQUE 39

Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique des multinationales – 2015



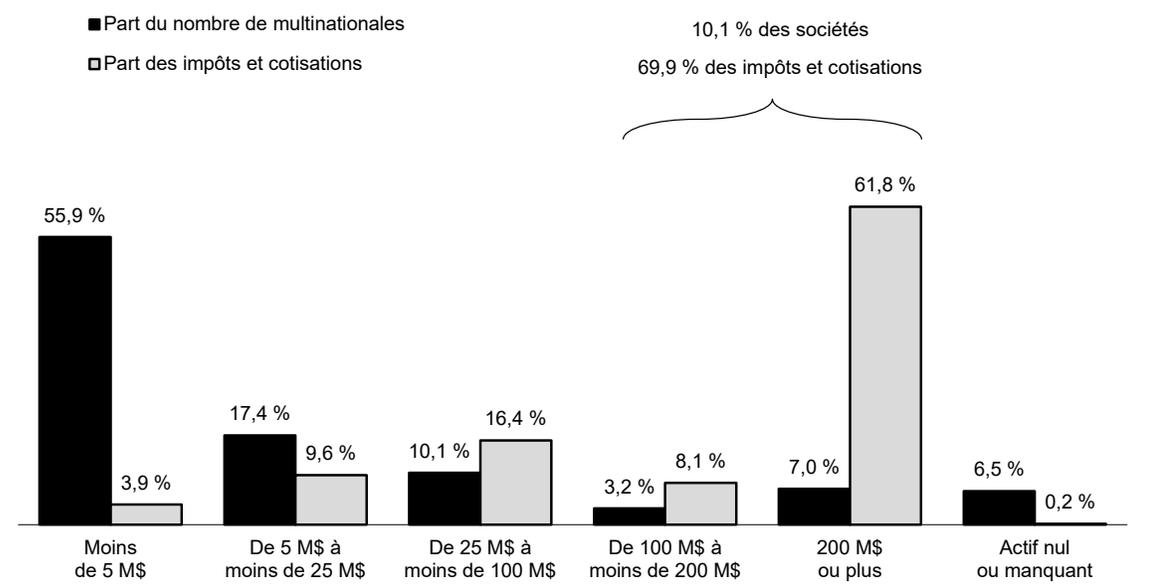
❑ Répartition des prélèvements fiscaux selon l'actif mondial total des multinationales

En 2015, 55,9 % des multinationales qui ont produit une déclaration de revenus au Québec présentaient un actif mondial de moins de 5 millions de dollars. Ces sociétés ont payé 3,9 % des impôts et cotisations totaux.

Même si elles ne représentaient que 10,1 % des sociétés, les entreprises ayant 100 millions de dollars ou plus d'actif mondial ont payé 69,9 % des impôts et cotisations totaux.

GRAPHIQUE 40

Répartition du nombre de multinationales et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2015



6.2 Un portrait des multinationales

En 2015, 20 746 multinationales réalisaient des affaires au Québec.

❑ Répartition du nombre de multinationales selon le secteur d'activité économique

En 2015, 17 024 multinationales provenaient du secteur tertiaire, soit 82,1 % de l'ensemble des sociétés multinationales. Les entreprises du secteur primaire et celles du secteur secondaire représentaient respectivement 2,2 % et 15,8 % du nombre total de sociétés.

À elles seules, les entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers étaient au nombre de 6 952, ce qui représentait des proportions de 40,8 % du nombre de sociétés du secteur tertiaire et de 33,5 % de l'ensemble des sociétés.

Le secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels arrivait deuxième, avec 6 382 entreprises, soit 30,8 % du nombre total de sociétés multinationales.

TABLEAU 65

Nombre de multinationales selon le secteur d'activité économique – 2015

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés (unités)	Part (%)
Secteur primaire		
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	245	1,2
– Mines, carrières et puits de pétrole	208	1,0
Sous-total	453	2,2
Secteur secondaire		
– Manufacturier	2 334	11,3
– Construction	935	4,5
Sous-total	3 269	15,8
Secteur tertiaire		
– Transports, communications et services publics	846	4,1
– Commerce de gros	1 968	9,5
– Commerce de détail	876	4,2
– Finances, assurances et services immobiliers	6 952	33,5
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	6 382	30,8
Sous-total	17 024	82,1
TOTAL	20 746	100,0

❑ Proportions des multinationales non imposées et des multinationales sans prélèvements fiscaux selon la taille des entreprises

Parmi toutes les multinationales qui ont produit une déclaration de revenus en 2015, 12 730 étaient non imposées sur le revenu, soit 61,4 %.

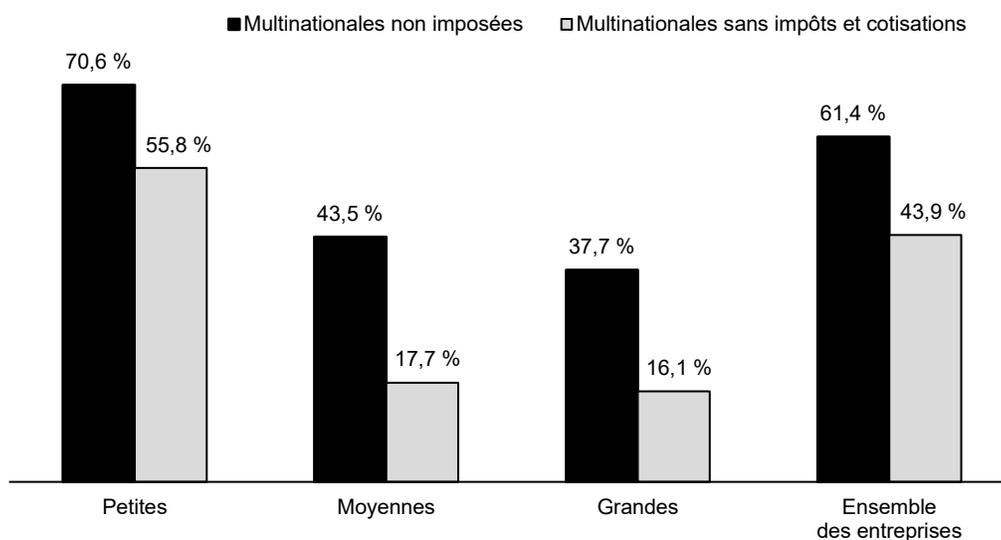
— Près des trois quarts (70,6 %) des petites multinationales étaient non imposées. Cette proportion était de 43,5 % chez les moyennes multinationales et de 37,7 % chez les grandes multinationales.

De plus, en 2015, 9 110 multinationales n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer, ce qui représentait 43,9 % de l'ensemble des multinationales ayant produit une déclaration de revenus.

— Plus de la moitié (55,8 %) des petites multinationales n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer. Cette proportion était de 17,7 % chez les moyennes multinationales et de 16,1 % chez les grandes multinationales.

GRAPHIQUE 41

Proportion des multinationales non imposées sur le revenu et des multinationales sans impôts et cotisations selon la taille des entreprises – 2015



DEUXIÈME PARTIE : TABLEAUX STATISTIQUES

L'ensemble des tableaux statistiques de la deuxième partie (tableaux 66 à 107) est disponible en format Excel sur le site Web du ministère des Finances. On y trouve :

- les statistiques fiscales des sociétés (tableaux 66 à 79);
- les statistiques détaillées sur les principaux crédits d'impôt accordés aux entreprises (tableaux 80 à 96)²⁴;
- les statistiques fiscales des multinationales ayant des activités commerciales au Québec (tableaux 97 à 107).

Pour consulter les tableaux :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/statistiques/fr/STAFR_sfs_2015.xlsx

²⁴ La présentation et le contenu des tableaux peuvent différer d'un crédit d'impôt à l'autre, car certaines données sont confidentielles.

ANNEXE I : DÉFINITIONS

Actif

La valeur de l'actif à court terme et de l'actif à long terme inscrits dans les états financiers de la société.

Activité économique

Le principal secteur d'activité économique de la société.

Amortissement comptable

La proportion de la valeur d'achat des actifs tangibles et intangibles ou de la valeur nette résiduelle imputée à l'année en cours à des fins comptables.

Amortissement fiscal

La proportion de la valeur d'achat des actifs tangibles et intangibles ou de la valeur nette résiduelle imputée à l'année en cours à des fins fiscales.

Autres actifs

La différence entre l'actif et la somme des disponibilités, des placements et des actifs amortissables. À titre illustratif, l'équipement est un exemple d'actif amortissable, alors que le terrain est un exemple approprié pour le poste « Autres actifs ».

Autres déductions admissibles

La somme du bénéfice net selon les états financiers, de l'amortissement comptable et des autres dépenses non admissibles moins la somme du revenu net aux fins de l'impôt et de l'amortissement fiscal.

Autres dépenses non admissibles

L'ensemble des éléments ajoutés au bénéfice net selon les états financiers dans le but d'établir le revenu net aux fins de l'impôt moins les amortissements comptables.

Autres disponibilités

La différence entre le total de l'actif à court terme et la somme des comptes à recevoir, des inventaires et des avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées.

Autres exigibilités

La différence entre le total du passif à court terme et la somme des emprunts bancaires (à court terme) et des comptes à payer.

Autres passifs

La différence entre l'actif total et la somme des exigibilités, des dus aux actionnaires et des dettes à long terme, du capital-actions, des profits investis et des déficits cumulés (ex. : impôts reportés).

Avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées

Les montants dus à la société par les actionnaires ou les sociétés affiliées.

Bénéfice net selon les états financiers

Les revenus nets avant impôts, mais après la prise en compte des éléments extraordinaires.

Bénéfices non répartis

Les bénéfices accumulés et disponibles pour déclarer un dividende ou pour d'autres fins (ex. : réinvestissement dans la société).

Capital-actions

La valeur du capital-actions souscrit et payé par les actionnaires.

Capital versé

L'ensemble de l'avoir des actionnaires et du passif à long terme.

Comptes à payer aux fournisseurs

La valeur des comptes et des billets commerciaux à payer aux fournisseurs.

Comptes à recevoir des clients

Les montants dus à la société pour la valeur des ventes de marchandises et de services à la date de la production des états financiers.

Cotisation au Fonds des services de santé

La cotisation est calculée sur le total des salaires assujettis que verse une société durant l'année. Il n'y a pas de montant maximal par employé.

Déficits cumulés

La valeur des pertes nettes cumulées jusqu'à l'exercice courant.

Dividendes imposables

Le montant des dividendes imposables qu'une société a reçus d'une autre société et qu'elle peut déduire dans le calcul de son revenu net à des fins fiscales selon les règles prescrites.

Dons

La déduction dans le calcul du revenu accordée à titre de montant admissible d'un don.

Dus aux actionnaires et dettes à long terme

Le total des emprunts à long terme effectués par la société auprès des actionnaires, des sociétés affiliées et de tout établissement bancaire.

Emprunts bancaires

Les prêts à court terme consentis par les établissements bancaires.

Immobilisations nettes

La valeur nette des immeubles ou des actifs dépréciables à la fin de l'exercice financier.

Impôt sur le revenu au Québec

L'impôt obtenu lorsqu'on applique la proportion des affaires faites au Québec de la société à son impôt total sur le revenu.

Impôt total sur le revenu

Le montant de l'impôt total calculé à partir du revenu imposable mondial de la société. Cet impôt ne correspond pas à l'impôt à payer au Québec puisqu'il ne tient pas compte de la proportion des affaires faites au Québec. Théoriquement, il correspond à l'impôt que la société aurait à payer au Québec si sa proportion des affaires faites au Québec était de 100 %.

Inventaires

Tout bien dont la vente constitue un revenu d'entreprise fait partie de l'inventaire.

Pertes d'autres années

Le montant des pertes subies au cours d'autres années d'imposition que la société utilise pour réduire son revenu imposable de l'année courante.

Placements

Les actions et autres valeurs détenues comme placements à long terme par la société.

Proportion des affaires faites au Québec

Pour une société en particulier, la proportion des affaires faites au Québec est la moyenne du revenu brut de la société attribuable à un ou plusieurs établissements situés au Québec sur son revenu brut total et des salaires versés par la société à ses employés d'un ou plusieurs établissements situés au Québec sur l'ensemble des salaires versés par la société à ses employés.

Pour l'ensemble des sociétés, la proportion des affaires faites au Québec est le rapport du total estimé des ventes de biens et services réalisées au Québec par l'ensemble des sociétés sur le total des ventes mondiales de biens et services de ces sociétés.

Revenu au Québec

Les revenus bruts réalisés par la société dans le cadre de ses activités au Québec. Dans le cas des sociétés ayant des activités au Québec et ailleurs, il correspond au revenu brut au Québec ayant servi de base dans la détermination du pourcentage des affaires faites au Québec.

Revenu brut

La totalité des revenus réalisés par la société au cours de son exercice financier. Il correspond à la somme des revenus provenant des ventes de biens et services, des revenus de placements et des revenus de sources secondaires.

Revenu imposable au Québec

Les règles fiscales déterminent le revenu imposable de la société ayant des activités au Québec. Dans le cas où une société réalise une partie de ses activités à l'extérieur du Québec, le revenu imposable au Québec est obtenu en multipliant le revenu imposable mondial de la société par sa proportion des affaires faites au Québec.

Revenu net aux fins de l'impôt

Le revenu net tel qu'établi selon les règles fiscales. Il peut différer du revenu net selon les états financiers, lequel est calculé sur des bases comptables généralement reconnues. La différence est souvent attribuable à l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal.

Salaires versés au Québec

Le montant des rémunérations que la société verse à ses employés dans le cadre de ses activités au Québec. Dans le cas où une société exerce une partie de ses activités à l'extérieur du Québec, il correspond à la partie des salaires qui a été versée au Québec.

Société d'assurance

Une société exerçant un commerce d'assurance et comprenant une association ou un groupe de personnes qui exercent un tel commerce.

Société faisant des affaires au Québec et ailleurs

Toute société qui, au sens de la loi, a un ou plusieurs établissements au Québec et un ou plusieurs établissements à l'extérieur du Québec. Il s'agit de toute société dont la proportion des affaires faites au Québec est différente de 100 %.

Société faisant des affaires au Québec seulement

Toute société qui, au sens de la loi, a un ou plusieurs établissements au Québec seulement. Il s'agit de toute société dont la proportion des affaires faites au Québec est de 100 %.

Société imposée sur le revenu

Une société est considérée comme imposée sur le revenu, aux fins de la présente publication, lorsque l'impôt sur le revenu qu'elle doit payer au Québec avant les crédits d'impôt remboursables est supérieur à zéro.

Société non financière

Toute société dont l'activité économique principale est autre que l'exploitation d'une institution bancaire ou de nature similaire, le financement du crédit aux entreprises ou aux consommateurs, le courtage en valeurs mobilières, la gestion de placements, l'émission de polices d'assurance ou le commerce de valeurs immobilières.

Société non imposée sur le revenu

Une société est considérée comme non imposée sur le revenu lorsque l'impôt sur le revenu qu'elle doit payer au Québec est nul puisqu'elle répond à un des critères suivants : elle est exonérée d'impôt sur le revenu, son revenu imposable est nul, les déductions du revenu imposable ou les déductions d'impôt lui permettent de ramener son impôt à payer à zéro.

Taille des entreprises

La taille d'une entreprise est déterminée par l'actif et le revenu brut indiqués dans sa déclaration de revenus.

Taille des entreprises selon la tranche d'actif et le revenu brut

Taille des entreprises	Actif		Revenu brut
Petites	Moins de 15 M\$	ET	Moins de 10 M\$
Moyennes (deux critères de sélection)	Moins de 15 M\$	ET OU	De 10 M\$ à moins de 50 M\$
	De 15 M\$ à moins de 50 M\$	ET	Moins de 50 M\$
Grandes	50 M\$ ou plus	OU	50 M\$ ou plus

Total de l'actif

Le total de l'actif à court terme auquel il faut ajouter les placements, les immobilisations nettes et les autres actifs.

Total de l'actif à court terme

La somme des comptes à recevoir des clients, des inventaires, des avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées et des autres disponibilités.

Total de l'actif à long terme

La somme des placements, des immobilisations nettes et des autres actifs.

Total de l'avoir des actionnaires

La somme du capital-actions souscrit et payé par les actionnaires et des profits investis ou des déficits cumulés.

Total des déductions

La somme des montants admissibles de dons, des dividendes imposables déductibles et des pertes d'autres années déductibles.

Total des prélèvements fiscaux (impôt et Fonds des services de santé)

La somme de l'impôt sur le revenu au Québec et de la cotisation de la société au Fonds des services de santé.

Total du passif

Le total du passif à court terme et du passif à long terme.

Total du passif à court terme

La somme des emprunts bancaires, des comptes à payer aux fournisseurs et des autres exigibilités.

Total du passif à long terme

La somme des dus aux actionnaires, des dettes à long terme et des autres passifs.

ANNEXE II : PRÉCISIONS SUR LA MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA POPULATION

❑ Les objectifs de la population des sociétés

La population des sociétés permet d'abord d'obtenir, pour une année d'imposition donnée, des informations fiscales et financières sur les sociétés qui ont des activités au Québec. Elle est aussi utilisée pour l'évaluation et la formulation de la politique fiscale du Québec.

❑ La base de données

La population est construite à partir de l'ensemble des déclarations de revenus des sociétés produites pour l'année d'imposition 2015, cotisées au 31 décembre 2018. Pour chaque exercice, il s'agit de la dernière déclaration cotisée.

❑ La taille de la population

La population compte 482 493 déclarations de sociétés. L'ensemble de cette population a été utilisée aussi bien pour les données fiscales que pour les données financières. Un recensement des déclarations de l'année 2015 a donc été réalisé.

❑ La collecte des données

Les données fiscales sont extraites de la déclaration de revenus des sociétés. Cette information, disponible dans les systèmes informatiques de Revenu Québec, est validée et corrigée selon les particularités fiscales des sociétés pour les 482 493 déclarations de revenus associées à une cotisation qui a été faite.

Les données financières sont extraites des états financiers des sociétés. Cette information est disponible dans les systèmes informatiques de Revenu Québec pour environ 91 % des déclarations. Pour les autres, les données financières sont saisies et validées manuellement à partir des états financiers annexés à la déclaration.

❑ L'évaluation de la qualité des résultats et de la confidentialité

Les totaux présentés pour les données fiscales et financières correspondent aux paramètres réels de la population puisqu'ils sont obtenus à partir des données de recensement. Aucun coefficient de variation n'est donc associé à ces totaux.

Afin de respecter le caractère confidentiel des déclarations de revenus, les totaux qui se rapportent à moins de 10 sociétés ne sont pas divulgués. Quelques cellules supplémentaires sont aussi masquées, pour qu'aucune déduction de ces montants ne soit possible.

ANNEXE III : PRINCIPALES MODIFICATIONS²⁵ APPORTÉES À LA FISCALITÉ DES SOCIÉTÉS QUI TROUVENT APPLICATION EN 2015

☐ Réduction du taux d'imposition pour les PME manufacturières

Afin d'améliorer la compétitivité des PME manufacturières québécoises, le gouvernement du Québec a annoncé, dans le cadre du budget 2014-2015, une augmentation à 4 points de pourcentage de la réduction additionnelle de leur taux d'imposition.

Ainsi, à partir du 1^{er} avril 2015, la déduction additionnelle dont pourra bénéficier une PME manufacturière pour une année d'imposition s'appliquera au montant à l'égard duquel elle bénéficie d'un taux d'imposition réduit à 8 % pour cette année d'imposition.

Selon la proportion de ses activités qui consistent en des activités de fabrication et de transformation, une PME manufacturière pourrait bénéficier d'un taux d'imposition de 4 % à partir du 1^{er} avril 2015.

☐ Bonification des taux du crédit d'impôt remboursable pour stage en milieu de travail

Afin d'inciter plus fortement les entreprises à accueillir de façon récurrente des stagiaires étudiants, le gouvernement du Québec a annoncé, dans le cadre du budget 2015-2016, une bonification des taux de base et des taux majorés du crédit d'impôt remboursable pour stage en milieu de travail.

Ainsi, la législation fiscale a été modifiée pour prévoir que, pour une année d'imposition d'un contribuable admissible, les taux de base et les taux majorés du crédit d'impôt à l'égard des dépenses admissibles soient haussés de façon que :

- les taux de base soient de 40 % et de 20 % respectivement;
- les taux majorés soient de 50 % et de 25 % respectivement.

²⁵ Il ne s'agit pas ici d'une liste exhaustive des changements apportés à la fiscalité des sociétés en 2015. Pour plus de précisions sur ces changements, voir les *Renseignements additionnels 2015-2016* ou les bulletins d'information publiés par le ministère des Finances. Ces documents sont diffusés sur le site Web du ministère des Finances (www.finances.gouv.qc.ca).

